

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

**CONTRAT DE RELANCE  
ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE 2021-2027**

**pour le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération**

**ENTRE**

**Guingamp-Paimpol Agglomération,**

Représenté par Vincent LE MEAUX, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 6 juillet 2021,

Ci-après désigné par « Guingamp-Paimpol Agglomération »,

D'une part,

**ET**

**L'État,**

Représenté par Thierry MOSIMANN, Préfet du Département des Côtes d'Armor

Ci-après désigné par « l'État » ;

**IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

## Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'Etat, dans le cadre d'un projet de territoire.

Afin d'améliorer le dialogue avec les élus locaux, tenir compte des demandes des territoires et donner une meilleure lisibilité à son action, l'Etat a déployé un nouveau dispositif intégrateur : les CRTE – Contrats de Relance et de Transition Ecologique. Le Gouvernement entend, au travers de ce dispositif :

- Associer au plan de relance les territoires (collectivités, acteurs socio-économiques, associations et habitants),
- Accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de leur projet de territoire sur la durée du mandat 2020-2026,
- Illustrer l'approche différenciée et simplifiée de la décentralisation.

Suite à la circulaire du Premier ministre du 20 novembre 2020, le Préfet de Département a sollicité les EPCI afin qu'ils manifestent leur intérêt à s'engager dans l'élaboration d'un CRTE. Les membres du Bureau d'Agglomération réunis le 12 janvier 2021 ont acté le choix d'élaborer un CRTE à l'échelle de l'Agglomération.

Le CRTE permet de confirmer la pleine mobilisation des différents dispositifs existants de l'Etat qui contribuent à la relance et aux transitions, au service de la revitalisation rurale, au travers notamment de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

La définition du contrat s'appuie sur une démarche de diagnostic, permettant d'identifier les atouts, faiblesses, opportunités et menaces du territoire, afin d'en définir l'ambition et un plan d'action permettant d'y répondre. Trois axes d'interventions souhaités par l'Etat sont mis en avant tout au long de l'élaboration du CRTE :

- La transition écologique
- Le développement économique
- La cohésion sociale et territoriale

Compte tenu des échéances fixées par l'Etat pour la signature du CRTE au 30 juin 2021, les travaux de diagnostic se sont appuyés sur les documents-cadre existants (Projet de territoire, SCoT, PLUI, PLH, PCAET...). Ainsi, et dans cet esprit intégrateur que constitue le CRTE, Guingamp-Paimpol Agglomération met en cohérence tous ses schémas, plans, stratégies qui alimentent un projet de territoire toujours d'actualité et validé en août 2019.

Le travail se poursuivra d'ici la fin de l'année 2021, pour :

- Installer la gouvernance du CRTE
- Construire les indicateurs de suivi et d'évaluation du CRTE
- Aboutir à l'engagement et la signature des partenaires sur une charte d'engagement pour la relance
- Approfondir le volet concertation en s'appuyant notamment sur le Conseil citoyen (installé en septembre 2021)
- Finaliser le recensement des projets, et plus particulièrement la convention financière 2022

## Table des matières

1. Objet du contrat .....	4
2. Présentation du territoire.....	5
3. Ambitions du territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération.....	6
4. Les orientations stratégiques .....	8
5. Le Plan d'action.....	9
6. Modalités d'accompagnement en ingénierie.....	18
7. Engagements des partenaires .....	18
8. Gouvernance du CRTE .....	22
9. Suivi et évaluation du CRTE .....	24
10. Entrée en vigueur et durée du CRTE .....	24
11. Evolution et mise à jour du CRTE.....	25
12. Résiliation du CRTE .....	25
13. Traitement des litiges .....	25
<i>Sommaire des annexes .....</i>	<i>26</i>
<b>Annexe 1 – Diagnostic de territoire et Orientations stratégiques .....</b>	<b>26</b>
<b>Annexes 2 – Fiches actions .....</b>	<b>27</b>
<b>Annexe 3 – Liste des actions et projets recensés.....</b>	<b>28</b>
<b>Annexe 4 - contributions (engagement) des partenaires.....</b>	<b>43</b>
<b>Annexes 5 - documents stratégiques .....</b>	<b>46</b>

# 1. Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent :

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n° 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Ces coopérations seront affinées après la signature de la présente convention, Guingamp-Paimpol Agglomération s'engageant à se rapprocher des territoires voisins pour les formaliser. Par ailleurs, Guingamp-Paimpol Agglomération est engagé dans deux ententes intercommunautaires qu'il conviendra de renforcer et animer plus fortement pour en faire de réels espaces de travail.

Le contrat contient autant que possible, l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

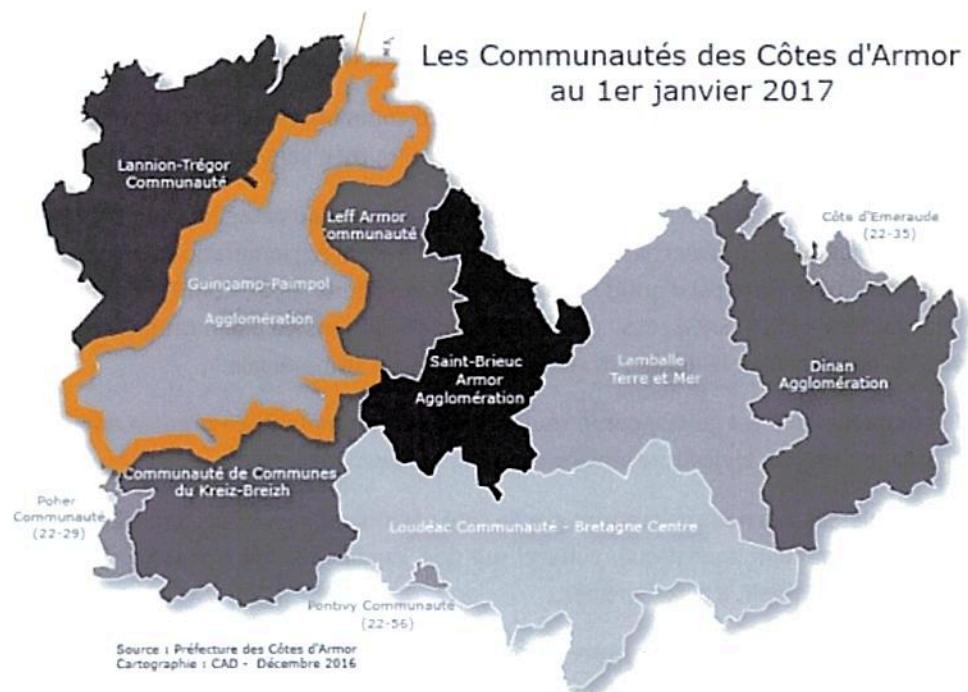
Sur la base du projet de territoire validé en Conseil d'Agglomération en août 2019, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

## 2. Présentation du territoire

Guingamp-Paimpol Agglomération est localisée à l'ouest des Côtes-d'Armor entre les pôles de Saint-Brieuc, Lannion et Carhaix-Plouguer. Le territoire s'étend sur 1 108km<sup>2</sup> allant de la Baie de Paimpol au Massif armoricain.

73 557 habitants (INSEE 2017) vivent sur le territoire composé de 57 communes : Bégard, Belle-Isle-en-Terre, Bourbriac, Brélidy, Bulat-Pestivien, Calanhel, Callac, Carnoët, Coadout, Duault, Grâces, Guingamp, Gurunhuel, Kerfot, Kerien, Kermoroc'h, Kerpert, La Chapelle-Neuve, Landebaëron, Lanleff, Lanloup, Loc-Envel, Lohuec, Louargat, Maël-Pestivien, Magoar, Moustéru, Pabu, Paimpol, Pédernec, Pléhédel, Plésidy, Ploëzal, Ploubazlanec, Plouëc-du-Trieux, Plouézec, Plougonver, Plouisy, Ploumagoar, Plourac'h, Plourivo, Plusquellec, Pont-Melvez, Pontrieux, Quemper-Guézennec, Runan, Saint-Adrien, Saint-Agathon, Saint-Clet, Saint-Laurent, Saint-Nicodème, Saint-Servais, Seven-Léhart, Squiffiec, Tréglamus, Trégonneau et Yvias.



Le territoire se caractérise par sa ruralité. Il comporte 57 communes dont 36 comptent moins de 1000 habitants.

Mais le territoire est structuré autour de deux centralités majeures (Pôle de Guingamp et le Pôle de Paimpol) et de centralités historiques (Bégard, Belle-Isle-en-Terre, Bourbriac, Callac, Louargat, Pontrieux).

41% de la population du territoire sont concentrés sur 6 communes. Paimpol et Guingamp sont les plus peuplées (plus de 7 000 habitants chacune soit 19% des habitants de l'Agglomération).

*Cf. diagnostic du territoire (annexe 1)*

### 3. Ambitions du territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération

*« Vouloir un monde meilleur ne suffit pas à le changer. S'engager, inventer, agir sont indispensables au changement »*

*Cynthia Fleury*

Issue de la fusion de 7 EPCI au 1er janvier 2017, et en phase perpétuelle de construction et de structuration, Guingamp-Paimpol Agglomération veut être une collectivité engagée dans les transitions aux côtés de l'Etat et ses partenaires, avec l'ambition de donner un cap porteur d'enthousiasme aux élus, aux services, et avant tout aux habitants.

Pour cela, Guingamp-Paimpol Agglomération saisit l'opportunité du CRTE en s'appuyant notamment sur tout le travail réalisé lors de l'élaboration de son projet de territoire courant 2018-2019.

Ce projet de territoire ambitieux, et animé par l'envie de faire commun, résonne tout particulièrement dans le contexte que nous connaissons, avec une stratégie résolument tournée vers la transition écologique.

Parce que nous savons que le futur ne pourra se bâtir avec les recettes du passé, et soucieuse de donner un cap aux élus, aux services, et avant tout aux habitants, Guingamp-Paimpol Agglomération s'est dotée par ailleurs (et continue à les élaborer pour certains) d'outils de planification ambitieux : PLUi, PCAET, Projet de territoire, PLH... et à une échelle plus large, SCoT, SAGE, CLS. Ces schémas et documents de planification sont venus préciser ce projet de territoire, en particulier le PCAET, stratégie ambitieuse et transversale.

L'approche de ces documents est guidée par le souci de faire différemment, en prenant appui sur nos atouts : cadre de vie, paysages, nature, agriculture, environnement, biodiversité ...

Ce sont aussi des faiblesses que nous ne mettons pas de côté : démographie vieillissante, des réseaux de mobilité à imaginer, un développement touristique, culturel qui doit irradier tout le territoire, qualité de l'eau, des entreprises à attirer, à maintenir, à accompagner...

Et finalement se lancer le défi de faire de notre territoire un « terrain de jeux » à construire avec et pour ses habitants, en réinventant nos politiques publiques.

Ainsi, plusieurs ambitions orientent nos politiques : attractivité, innovation, solidarité, accessibilité, rééquilibrage territorial, à la lumière d'un objectif clé, l'excellence environnementale.

Guingamp-Paimpol Agglomération veut être créative, en réinjectant dans ses actions de la vie, du vivre, de l'émotion, pour ne pas tomber dans un développement « générique » du territoire, qui nierait ses singularités. C'est pourquoi l'agglomération souhaite bâtir un territoire attractif qui doit aller de pair avec la volonté d'en préserver une « haute qualité de vie ».

Il s'agira sans doute d'inventer une nouvelle façon d'aménager le territoire, en imaginant de nouveaux usages, de nouveaux modes de faire.

C'est en ce sens que Guingamp-Paimpol Agglomération a élaboré ce CRTE.

Le diagnostic du Plan Climat Air Energie Territorial identifie un certain nombre d'enjeux forts pour notre territoire :

- Un résidentiel ancien énergivore,
- Des émissions de gaz à effet de serre importants lié à l'agriculture, mais également à un territoire dans lequel les mobilités du quotidien sont nombreuses mais souvent individuelles,
- Un potentiel de production d'énergie finale sous exploité, en particulier pour la biomasse, l'éolien, et la méthanisation,
- Une vulnérabilité énergétique forte, avec une forte dépendance aux énergies fossiles, qui se traduit notamment au travers de déplacements caractéristiques d'un territoire rural et vieillissant et d'une précarité énergétique qui pèse surtout sur les ménages
- Un enjeu spécifique concernant l'eau, dont la disponibilité peut devenir un risque

Appuyés par de nombreux éléments de diagnostics, l'ambition première du projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération reste de « viser l'excellence environnementale pour gagner en autonomie ».

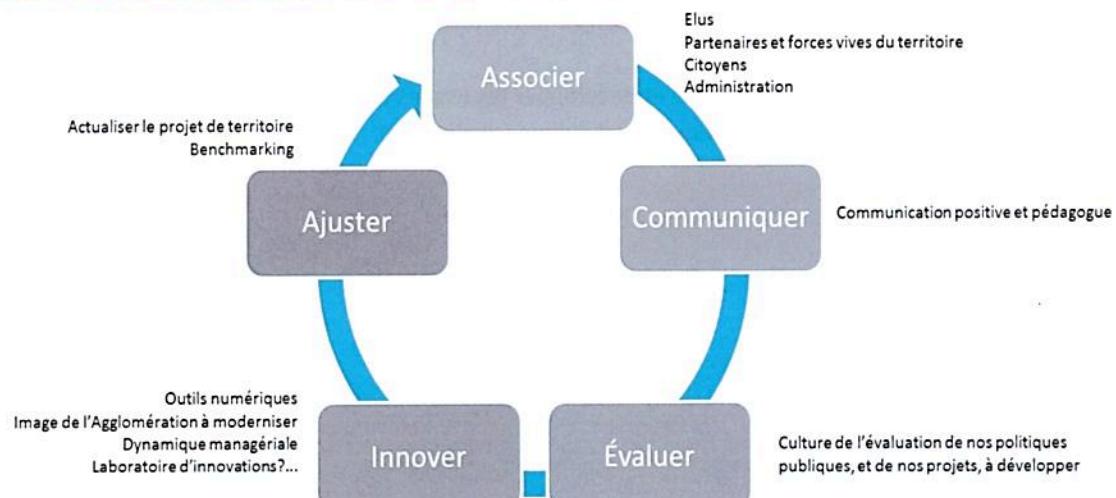
Le Projet de territoire, établi par les élus des 57 communes, fixe les orientations stratégiques du territoire à l'horizon 2030. Véritable feuille de route, il s'agit d'un « document vivant », avec une mise en œuvre dans le temps. Il a été construit sur la base d'une coopération entre les élus de l'agglomération et municipaux, les forces vives du territoire, les citoyens et les agents de l'agglomération.

Le projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération se fixe quelques principes :

- S'affirmer dans le paysage institutionnel local et national : la qualité de vie avant tout
- Retrouver de l'attractivité grâce à un territoire dynamique et innovant
- L'autonomie alimentaire et énergétique en ligne de mire
- Un projet de territoire ouvert et vivant

Sa stratégie de mise en œuvre peut se résumer ainsi :

## Rendre ce document vivant et accessible de tous:



Pour toutes ces raisons, Guingamp-Paimpol Agglomération, ses communes membres et ses partenaires ont souhaité s'engager dans cette démarche de contractualisation.

## 4. Les orientations stratégiques

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire approuvé en date du 27/08/2019 :

### LES 5 ORIENTATIONS ET LES 16 AXES DU PROJET DE TERRITOIRE

#### I Viser l'excellence environnementale pour gagner en autonomie

- Préserver et valoriser le patrimoine naturel pour un cadre de vie de qualité.
- Favoriser l'économie circulaire et optimiser les ressources locales.
- Favoriser le développement des énergies renouvelables et encourager la maîtrise de la demande en énergie.

#### II Rendre l'agglomération accueillante et innovante pour bien y vivre

- Agir pour un territoire qui attire de nouveaux ménages.
- S'affirmer comme un territoire d'opportunités et de conquêtes pour les entreprises.
- Renforcer la vocation et la dynamique touristique du territoire.
- Agir sur l'image et le fonctionnement de l'agglomération.

#### III Agir au service d'un développement économique audacieux, créatif et innovant

- Soutenir l'économie productive : l'économie de la mer et l'agriculture en priorité.
- Développer la formation en lien avec les filières existantes et en devenir.
- Préserver et développer une économie de proximité et solidaire.

#### IV Offrir un service équitable et de qualité à l'ensemble des habitants du territoire

- Développer les cultures.
- Améliorer l'accès aux soins et à la santé.
- Des services adaptés tout au long de la vie, sur l'ensemble du territoire.

#### V Favoriser un développement harmonieux et solidaire de notre territoire

- Améliorer la mobilité sur le territoire.
- Lutter contre la fracture numérique et développer les usages du numérique.
- Un développement basé sur un nouveau dialogue urbain/rural.

## 5. Le Plan d'action

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux.

### 5.1 *Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat*

Les signataires conviennent de poursuivre et d'accentuer, dans le cadre du CRTE, la mise en œuvre des contrats et des programmes en cours. L'exécution des contrats en cours ou la poursuite des programmes déjà engagés ne sont nullement remis en cause. Les signataires s'entendent pour effectuer un recensement exhaustif des co-financements de politiques publiques et d'investissements publics au sein du territoire afin d'en assurer un suivi dans la durée et d'accroître les synergies inter-programmes.

Sont notamment recensés par les signataires :

- Le programme Action Cœur de ville engagé sur la commune de ... pour la durée de ...
- Le programme Petites Villes de demain engagé sur les communes de Guingamp, Paimpol, Bégard et Callac pour la durée de ...
- Le contrat de ville de Guingamp
- AMI régional centres-villes et centres-bourgs sur Paimpol
- POPSU Territoires sur Guingamp
- Le ou les programmes de renouvellement urbain engagé(s) sur la commune de Guingamp
- La convention territoriale globale en cours de finalisation avec la CAF
- Le contrat de progrès portant sur la réalisation d'études et de travaux d'assainissement pour la période 2022-2024, en cours d'élaboration avec L'agence de l'eau Loire Bretagne
- Les Contrats territoriaux de bassins versants pour le Grand Trieux et le Guindy-Jaudy-bizien, avec l'Agence de l'Eau
- Le contrat local de santé en cours de finalisation avec l'Agence régionale de santé,
- Les contrats signés avec le Conseil régional et le Conseil départemental
- Les contrats signés dans le cadre de la programmation des fonds européens
- Le Contrat d'Objectifs Territorial (COT) qui va être engagé avec l'ADEME
- Le Programme d'Intérêt Général (PIG) avec l'ANAH
- Le dispositif France Service en cours de déploiement sur le territoire de l'agglomération (Paimpol, Callac, secteur de Belle-Isle-En-Terre, Bourbriac...)
- La Commission Territoriale Emploi-Formation (CTEF)
- La convention entre le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et Guingamp-Paimpol Agglomération, valant volet emploi du CRTE (« Démonstrateur emploi »)
- Programme européen LEADER 2014-2020 avec la Région (échelle Leff Armor Communauté et Guingamp-Paimpol Agglomération)
- DLAL FEAMP 2014-2020 avec la Région (échelle Leff Armor Communauté, Lannion Trégor Communauté et Guingamp-Paimpol Agglomération)
- Contrat Départemental de territoire 2015-2021 avec le Département

Ces dispositifs soulignent les engagements de l'Agglomération dans des démarches ambitieuses et répondant aux problématiques soulignées dans son projet de territoire. Il convient de rechercher, quand cela sera permis et opportun, les mutualisations possibles entre les gouvernances de chacun de ces dispositifs.

Guingamp-Paimpol Agglomération est en attente de réponse (ou en cours de dépôt) pour les dispositifs suivants :

- Plan Alimentaire Territorial
- Appel à projet AVELO2
- Appel à projet France Vue Mer

### *5.2 Validation des actions*

Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches action et des fiches projet en annexe 2. Elles viennent en complément de toutes les fiches actions des schémas, plans et stratégies annexés au CRTE (ex : PCAET, CLS, PLH...).

Les projets sont « à valider » quand ils sont portés, décrits, financés et évalués et prêts à démarrer. L'inscription formelle des actions et des projets dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le préfet peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique » (cf. article 6) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions et projets prêts sont inscrits chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires.

### *5.3 Projets et actions en maturation*

Des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat. Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches actions en maturation » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

#### **Cf liste des actions (annexe 3)**

Le travail de recensement des projets de tout le territoire de l'Agglomération invite Guingamp-Paimpol Agglomération à le concrétiser, l'approfondir, pour tendre vers la réalisation d'un Plan Pluriannuel d'Investissements à l'échelle du territoire. Il conviendra de structurer ce document avec les communes.

#### 5.4 Insertion de « volets » thématiques

Certaines thématiques, au vu de leur importance, leur singularité, ou leur actualité, font l'objet de fiches intitulées « VOLET » qui permettent de voir la cohérence et les ambitions sur les thématiques en question.

Ainsi, nous pouvons citer :

- Volet Habitat du CRTE => cf. PLH, PIG, CRCDT
- Volet transition écologique du CRTE => cf. PCAET et COT à venir
- Volet Eau du CRTE => cf. petit et grand cycle de l'eau
- Volet emploi, formation et jeunesse du CRTE => cf. convention avec le Ministère du Travail, de l'emploi et de l'insertion
- Volet santé du CRTE => cf. CLS en cours de finalisation
- Volet revitalisation, centralités, aménagement du CRTE => cf. PVD, ORT
- Volet petite enfance, enfance => cf. CTG en cours de construction

Ces fiches thématiques sont jointes en annexe 1.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

#### 5.5 Les actions de coopération interterritoriale

Thématique	Intitulé de la coopération	Forme de la coopération (service unifié, entente...)	Périmètre concerné / entités
AMENAGEMENT	Droit des sols	Mutualisation de service	GPAgglo+CCKB+communes membres des EPCI
AMENAGEMENT	Service voirie mutualisé	Mutualisation de service	
AMENAGEMENT	AMO voirie	Convention avec les communes de l'agglo	GP Agglo + Communes demandeuses
AMENAGEMENT	PLUi	Planification	
AMENAGEMENT	SIG	Outil mutualisé avec les communes	GPAgglo + 57 communes
AMENAGEMENT	Céréma	Planification	
AMENAGEMENT	EPF Bretagne	Adhésion	
AMENAGEMENT	ADEUPa	Adhésion	
AMENAGEMENT	ADAC22	Adhésion	
AMENAGEMENT	SCoT	Planification	GPAgglo + LAC + Bréhat
AMENAGEMENT	SAGE Argoat Trégor Goelo	Planification	GPAgglo + LAC + Bréhat + LTC + SBAA + CCKB
AMENAGEMENT	SAGE Baie de Lannion	Planification	GPAgglo + LTC + ?

AMENAGEMENT	SMVM	Planification	GPAgglo + LAC + Bréhat + LTC
-------------	------	---------------	------------------------------

Thématique	Intitulé de la coopération	Forme de la coopération (service unifié, entente...)	Périmètre concerné / entités
EAU	Syndicat mixte d'adduction en eau potable du Kreizh Breizh	Adhésion	GPAgglo +CCKB
EAU	Syndicat mixte de Kerloazec	Adhésion	GPAgglo +LTC
EAU	Syndicat mixte d'Adduction en Eau potable d'Avaugour	Adhésion	
EAU	Syndicat intercommunal de Goas Koll - Traou Long	Adhésion	GPAgglo +LTC
EAU	Syndicat mixte des Eaux du Jaudy	Adhésion	GPAgglo +LTC
EAU	Syndicat mixte de Kerne Uhel	Adhésion	
EAU	SDAEP	Adhésion	
ASSAINISSEMENT	Convention secteur Bréhec	Convention	GPA / Leff Armor

Thématique	Intitulé de la coopération	Forme de la coopération (service unifié, entente...)	Périmètre concerné / entités
CITOYENNETE	Mouvement associatif de Bretagne	Partenariat	GP Aggro
CITOYENNETE	Conseil de développement	Partenariat	GP Aggro
CITOYENNETE	Services civiques		
CITOYENNETE	CTG	Convention pluriannuelle	CAF

Thématique	Intitulé de la coopération	Forme de la coopération (service unifié, entente...)	Périmètre concerné / entités
CULTURE	ORGANISATION D'UNE CLASSE CHAT	Convention EPCI, ville de Saint Brieuc, CD et le collège de Belle isle en terre	GPAgglo
CULTURE	INSEAC	Convention	

Thématique	Intitulé de la coopération	forme de la coopération (service unifié, entente...)	Périmètre concerné / entités
DECHETS	VALORYS SMITRED	Adhésion	GPAgglo + LTC
DECHETS	Convention de ramassage sur Bréhec	Convention	Leff Armor / GPA

Thématique	Intitulé de la coopération	Forme de la coopération (service unifié, entente...)	Périmètre concerné / entités
ECONOMIE	Réseau des développeurs	Échanges	Région et EPCI bretons
ECONOMIE	BG22	Subvention	EPCI du 22
ECONOMIE	Initiative Pays de Guingamp	Subvention	GP Agglo + LAC
ECONOMIE	Coop des masques	Participation au capital	GP Agglo + certains EPCI bretons + CD22 + Région + autres
ECONOMIE	Projets collaboratifs	Convention cadre	Région et EPCI bretons
ECONOMIE	Terre d'essais	Convention, subventions	GP Agglo + LTC
ECONOMIE	ADIT Anticipa	Convention, subventions	GP Agglo + LTC
ECONOMIE	SPAE	Charte	Région et EPCI bretons
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	UCO Bretagne Nord	Subvention	GP Agglo + CD22
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	INSEAC	Convention, subventions	GPAgglo + Etat + CNAM + Région + CD22 + ville Guingamp
EMPLOI- FORMATION	DEGEMER entreprises accueillantes	Réseau	GPAgglo + LAC + partenaires emploi-formation
EMPLOI- FORMATION	Mission locale	Adhésion, subventions	GPAgglo + LAC + LTC
EMPLOI- FORMATION	CTEF et GLEF	Échanges	GPAgglo + LAC + LTC
EMPLOI- FORMATION	Low Tech Skol	Convention	
EMPLOI- FORMATION	Entreprendre au féminin	Subvention	GPAgglo + autres coll. Bretonnes
EMPLOI- FORMATION	ADESS	Subvention	GP Agglo + LTC + LAC
EMPLOI- FORMATION	CNFPT INET	Adhésion	

EMPLOI- FORMATION	CDG22	Adhésion	
EMPLOI- FORMATION	EAG / SM ROUDOIROU		
EMPLOI- FORMATION	Cité des métiers		SBAA / Loudéac / Lamballe / Dinan / Lannion

Thématique	Intitulé de la coopération	Forme de la coopération (service unifié, entente...)	Périmètre concerné / entités
ENERGIE	Bocagénèse	Adhésion	GPAgglo, LTC + autres EPCI
ENVIRONNEMENT	Natura 2000 Têtes de bassin du Blavet-Hyères	Convention	GPA/CCKB
ENVIRONNEMENT	Natura 2000 Rivière du Léguer	Pas de convention ?	GPA (en partie) + LTC (en partie)
ENERGIE	SDE22	Plusieurs conventions thématiques	
ENERGIE	Air Breizh	Convention 2020-2023	GPA, Air breizh
ENERGIE	AMORCE	Adhésion	GPA, Amorce
ENVIRONNEMENT	Contrats de BV Grand Trieux	Convention	GPAgglo + LTC + LAC
ENVIRONNEMENT	Contrats de BV Jaudy Guidy Bizien	Convention	GPAgglo + LTC
ENVIRONNEMENT	Contrats de BV Léguer	Convention	GPAgglo + LTC + Morlaix Communauté
ENVIRONNEMENT	Protection des milieux aquatiques	Convention de partenariat avec GPA / déversoir	Leff Armor/GPA
ENVIRONNEMENT	Natura 2000 Trégor Goëlo	Convention OFB/Agglo	GPA (en partie) + LTC (en partie) + LAC (en partie) + OFB + Etat
ENERGIE	PCAET	Échanges	GPA, LTC

Thématique	Intitulé de la coopération	Forme de la coopération (service unifié, entente...)	Périmètre concerné / entités
INGENIERIE	Contrat de partenariat Région	Convention EPCI Région	GPAgglo + LAC + LTC
INGENIERIE	Contrat de territoire	Convention EPCI CD22	GPAgglo
INGENIERIE	DLAL FEAMP	Convention EPCI Région	GPAgglo + LAC + LTC
INGENIERIE	FEADER-LEADER	Convention EPCI Région	GPAgglo + LAC + LTC

INGENIERIE	Service finances+RH+Marchés mutualisé	Mutualisation avec la commune de Paimpol	GPAgglo + Ville de Paimpol
INSTITUTIONNEL	Entente		GPAgglo + LAC
INSTITUTIONNEL	Entente		GPAgglo + LTC
INSTITUTIONNEL	Conventions de partenariat		GPAgglo + CCKB
INGENIERIE	Réseau 22 EPCI coordo petite enfance	Réseau initié par la CAF 22	Tous les EPCI du 22
INGENIERIE	Réseau 22 EPCI enfance jeunesse	Réseau initié par la DDCS 22 - Poursuite de façon Informelle	Leff Armor, Lannion Trégor Communauté, Lamballe Terre et Mer, Loudéac Communauté Bretagne Centre
INGENIERIE	Groupe de travail des TECHNICIENS référents GEMAPI	Groupe de travail	Les 8 EPCI des Côtes d'Armor
INGENIERIE	Marchés publics	INFORMELS	CCKB-LAMBALLE TM-DINAN AGGLO-LOUDEAC CTE- GPAgglo-LANNION TREGOR
INGENIERIE	Finances	INFORMELS	CCKB-LAMBALLE TM-DINAN AGGLO-LOUDEAC CTE- GPAgglo-LANNION TREGOR
INGENIERIE	PLUi	Groupe de travail	LAC, Loudéac centre Bretagne, GPAgglo, LTC, Dinan Agglo
INGENIERIE	ADS	Groupe de travail	LTM, LAC, GPAgglo, LTC, ...
INGENIERIE	RH	Échanges	
INGENIERIE	GEMAPI	Groupe de travail	Les 8 EPCI des Côtes d'Armor
INGENIERIE	ECOLE DE MUSIQUE	INFORMELS	le réseau départemental des écoles de musique
INGENIERIE	POLE NAUTIQUE	INFORMELS	NAUTISME EN BRETAGNE

Thématique	Intitulé de la coopération	Forme de la coopération (service unifié, entente...)	Périmètre concerné / entités
MOBILITE	Aéroport de Lannion		
MOBILITE	Transport à la demande	Convention d'accord bipartite	GPAgglo + LAC
MOBILITE	Convention mobilité	Convention avec la Région	Convention avec la Région (AOM 2nd rang)
MOBILITE	SDE22	Convention	GPA / SDE

MOBILITE	Région - Mobibreizh	Convention	Agglomération / Région
MOBILITE	Région - OuestGo	Convention	Agglomération / Région
MOBILITE	Accord partenarial Korrigo	Accord partenarial	Agglomération / Rennes Métropole
MOBILITE	Transport scolaire pour les primaires	Convention AO2	GPAgglo + 20 communes

Thématique	Intitulé de la coopération	Forme de la coopération (service unifié, entente...)	Périmètre concerné / entités
NUMERIQUE	Mégalis	Adhésion	GPAgglo et communes membres
NUMERIQUE	Logiciel d'instruction ADS	Adhésion à open ADS porté en 2015 par le Pays de Guingamp	GPAgglo + 57 communes + CCKB

Thématique	Intitulé de la coopération	Forme de la coopération (service unifié, entente...)	Périmètre concerné / entités
SANTE	Contrat local de santé	Entente	GPAgglo + LAC + LTC+ARS
SOCIAL	CIAS	Adhésion	
PETITE ENFANCE	Crèche Ti Poupigou Bégard	Convention LTC / GPA	GPA / LTC
PARENTALITE	Collectif Parentalité du Pays de Guingamp	Signature d'une Charte	GPA + Leff Armor

Thématique	Intitulé de la coopération	Forme de la coopération (service unifié, entente...)	Périmètre concerné / entités
TOURISME	Destination Baie de Saint-Brieuc-Paimpol-Les Caps	Convention 4 EPCI et le PETR de Saint Brieuc	LAC+GPAgglo+Lamballe terre et mer+Saint Brieuc Agglo
TOURISME	Comité régional du Tourisme	Convention epci +crt	GPAgglo
TOURISME	Côtes d'Armor destination	Convention epci cad	GPAgglo
TOURISME	Destination Cœur de Bretagne – Kalon Breizh	Convention	PETR COB+ roi morvan Communauté+ot du roi morvan+cde haute cornouaille et son ot, cckb et son office+monts d'arrée communauté et son office, Poher communauté et son office, centre Morbihan et son office, GPAgglo+ Loudéac communauté et son office et Pontivy communauté et son office.

TOURISME	OIT	Convention epci + oit	Destination Guingamp-baie de Paimpol
TOURISME	SIVOM de Bréhec	Adhésion	GPA - Leff Armor, par l'intermédiaire de 2 communes : Plouézec - Plouha

La coopération entre les territoires est d'autant plus d'actualité pour Guingamp-Paimpol Agglomération et ses EPCI voisins, qu'elle reflète un désir profond d'œuvrer conjointement pour leur développement, sur la base d'échanges équilibrés, alors que les métropoles (et donc les grandes villes) catalysent une grande partie des populations, des entreprises, des moyens de transports...

Sans pour autant se construire en opposition aux métropoles, il est donc essentiel de donner du sens à ce territoire (issu des fusions de 2017, et nouvellement installé depuis l'été 2020), et de la cohérence.

Convaincue de la plus-value des coopérations territoriales, Guingamp-Paimpol Agglomération s'est également engagée dans la constitution de trois ententes avec ses EPCI voisins :

- Lannion Trégor Communauté (depuis novembre 2017)
- Leff Armor Communauté (depuis décembre 2018)

Des habitudes de travail et de coopération sont également à l'œuvre avec la CCKB, et tous les autres EPCI.

Objectifs généraux des ententes :

- Définir, en prenant acte des interdépendances, des flux, les nouveaux rapports de travail entre les EPCI, pour agir ensemble
- Institutionnaliser une cohésion (ou une solidarité) fonctionnelle, mais aussi politique
- Rechercher constamment l'efficacité de l'action publique, en évitant la concurrence territoriale
- Inventer ces nouveaux échanges co-constructifs en dépassant le positionnement individuel.

Plusieurs enjeux :

- Dépasser les frontières institutionnelles
- Installer de nouvelles scènes de travail
- Coordonner, et faire vivre ces ententes pour qu'elles répondent aux besoins clairement établis par les EPCI
- Donner plus de cohérence, plus d'efficacité, pour des politiques publiques qui répondent aux besoins des usagers

Par ailleurs, certains outils de planification et autres contractualisations, contribuent de fait à des coopérations quotidiennes entre les EPCI :

- Le SCoT du Pays de Guingamp
- Le Contrat Local de Santé
- Les contractualisations avec la Région Bretagne (et ses fonds européens : LEADER, DLAL FEAMP, ITI

- FEDER)
- Le SAGE et Contrats de BV
  - Mission locale sur 3 EPCI
  - ...

Guingamp-Paimpol Agglomération affinera les projets de coopérations avec les EPCI voisins lors de la rédaction de l'annexe financière, chaque année.

## 6. Modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (l'ANCT, Cerema, Ademe...), la Banque des territoires...), services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

## 7. Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

### 7.1 Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont

fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

### *7.2 Engagements de Guingamp-Paimpol Agglomération*

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services une équipe technique responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. L'ensemble des services de l'Agglomération sera associé à cette animation et ce suivi afin de faciliter l'émergence de projets et l'accompagnement des porteurs (associations, entreprises, communes...).

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

### *7.3 Les engagements de l'Etat, des établissements et opérateurs publics*

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'Etat porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'Etat s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'Etat s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'Etat disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de

- transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- L'Agence de l'Eau Loire Bretagne
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.
- L'Etablissement Public Foncier Bretagne peut accompagner les collectivités sur les thématiques faisant écho aux défis à relever concernant le foncier : le soutien au renouvellement urbain, la limitation de la consommation foncière, la production de logements adaptés aux besoins et à des prix abordables, le soutien à l'emploi proche des lieux de vie, la reconversion des friches, la limitation des risques naturels et technologiques, la préservation de la biodiversité.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

Les contributions spécifiques des établissements publics et opérateurs sont portées en annexe 4.

Des opérateurs publics s'engagent à désigner dans leurs services un ou des référent (s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Ces opérateurs publics s'engagent à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE, compatibles avec leurs politiques publiques et cadres d'intervention.

➤ Banque des territoires, un acteur majeur de l'accompagnement des projets territoriaux

La Caisse des Dépôts appuie le plan de relance de l'Etat en déployant 26 Mds d'euros en fonds propres.

Ces 26 Mds d'euros permettront d'accroître le soutien de la Banque des Territoires en ingénierie, mais également d'investir dans des sociétés de projets aux côtés de collectivités locales (dans des sociétés d'économie mixte) ou d'acteurs économiques privés. Au-delà de sa contribution en fonds propres, la Banque des Territoires poursuit son activité de financement en prêts sur le Fonds d'épargne. Les dépôts sur les livrets d'épargne réglementée (livret A, livret de développement durable, livret d'épargne populaire) contribuent à la construction et à la rénovation énergétique des logements sociaux, mais également au financement des projets des collectivités locales.

La Banque des Territoires déployera son plan d'action sur 4 axes prioritaires : la transition écologique, la santé et le vieillissement, l'attractivité économique des territoires à enjeux et le numérique.

Ainsi, dans le cadre du plan de relance gouvernemental du commerce, la Banque des Territoires mobilise 1 Md d'euros et renforce ses offres pour les commerces de centre-ville (accompagnement des territoires en identifiant les effets de la crise sur leurs commerces, co-financement de postes managers de commerces, financement de solutions de e-commerce et création de foncières de redynamisation).

➤ ADEME

L'Agglomération est engagée depuis plusieurs années dans la transition écologique. Dans la continuité de ces efforts, l'ADEME a sollicité Guingamp-Paimpol Agglomération pour concrétiser avec elle un Contrat d'Objectif Territorial (COT), pour une durée de 48 mois. En conventionnant, Guingamp-Paimpol Agglomération s'engage sur des objectifs de :

- Progression de la collectivité en matière de transition énergétique
- Progression en matière de prévention et de valorisation des déchets et d'économie circulaire

La première phase du Contrat d'Objectifs Territorial (18 mois) est dédiée à l'intégration de référentiels et à l'élaboration d'une stratégie déclinée en plan d'actions. La seconde phase (30 mois) est dédiée à la mise en œuvre du plan d'actions et son évaluation.

➤ ARS

Le Projet Régional de Santé 2018-2022 prévoit de lutter contre les inégalités de santé en agissant sur les déterminants et en développant la promotion de la santé. L'ambition de réduire les inégalités de santé nécessite une mobilisation de l'ensemble des acteurs et un travail collaboratif. Le 4ème chantier (axe lutte contre les inégalités de santé) du PRS concerne la promotion d'un environnement favorable à la santé, de nombreux enjeux actuels de santé sont liés à la qualité de l'environnement et du cadre de vie. Cette thématique par son caractère transversal, fait appel à différents leviers de la compétence des collectivités publiques permettant d'agir sur un éventail très large de déterminants : air extérieur, eaux, habitat, sols, aménagement urbain, citoyenneté, cohésion sociale, comportements favorables à la santé...

La prise en compte en compte des enjeux santé environnement passe également par le renforcement des contrats locaux de santé et plus généralement par la mobilisation des différentes contractualisations sur le territoire. Les contrats locaux de santé favorisent la réalisation d'actions définies, réalisées avec la participation des habitants et coordonnées avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Un contrat Local de Santé comporte plusieurs axes et prend en compte un ensemble de déterminants dans l'objectif d'améliorer la santé de la population.

**Prévention et Promotion de la Santé** du CLS qui contient notamment un volet santé environnement. La promotion et prévention de la santé permettent d'agir sur les déterminants de santé. L'objectif est d'agir pour éviter que l'environnement, dans lequel vit la personne, soit un facteur de risque pour sa santé. Permettre aux usagers de connaître et d'acquérir des connaissances pour mener une vie en bonne santé constitue également un enjeu à part entière (« empowerment »).

**L'accès aux soins de premier recours** est une problématique partagée par l'ensemble des territoires en France, c'est une question qui touche les élus, les usagers, les professionnels de santé, les acteurs du territoire et l'ensemble des habitants. Certains territoires sont également plus attractifs que d'autres, en parallèle, les services des urgences font face à une augmentation de patients depuis plusieurs années, et notamment de patients venant pour de la médecine générale, attestant des difficultés des personnes pour accéder à une consultation. Il est aussi difficile pour les personnes d'accéder à un médecin traitant. Or, le médecin traitant a un rôle central dans l'organisation du système de soins, puisqu'il a notamment pour mission de coordonner le parcours du patient.

**Les populations vulnérables et leurs aidants**, le terme « populations vulnérables » renvoie aux personnes étant dans une situation de fragilité persistante en termes de santé et/ou de pleine participation à la société. Ces deux effets peuvent être interdépendants : une grande pauvreté engendre d'importants problèmes de santé ; de même que le handicap, la souffrance psychique (comme l'isolement), le grand âge, la maladie chronique, sont souvent la cause d'un isolement social. L'isolement a par ailleurs une influence sur la santé, et en particulier la santé mentale des personnes.

#### *7.4 Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques*

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

## 9. Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC. Les indicateurs seront posés et validés d'ici la fin de l'année 2021.

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

## 10. Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

## 11. Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

## 12. Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

## 13. Traitement des litiges

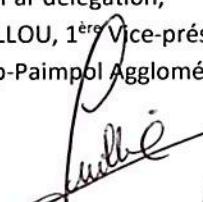
Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Rennes.

Contrat établi le 21 juillet 2021 à Guingamp

Thierry MOSIMANN  
Préfet des Côtes d'Armor

Vincent LE MEAUX  
Président de Guingamp-Paimpol Agglomération

Par délégation,  
Claudine GUILLOU, 1<sup>re</sup> Vice-présidente de  
Guingamp-Paimpol Agglomération




• DE L'ARMOR À L'ARGOAT •



# Contrat de Relance et de Transition Ecologique 2021-2027

## de Guingamp-Paimpol Agglomération

### Diagnostic de territoire et orientations stratégiques

*Une démarche partenariale engagée*



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

# SOMMAIRE

• DE L'ARMOR À L'ARGOAT •



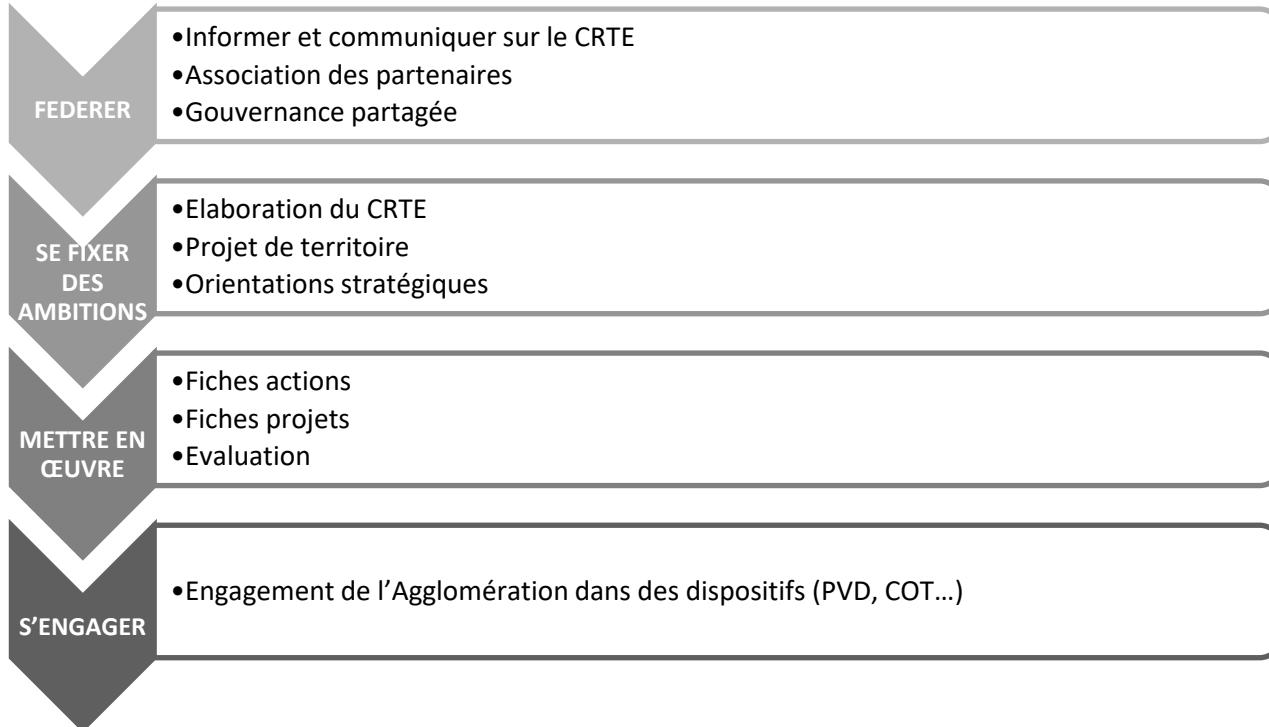
# Contexte et méthodologie

*Guingamp  
Paimpol*  
AGGLOMÉRATION

# LE CRTE, UN DOCUMENT CO-CONSTRUIT ET PARTAGÉ

- Des réunions de travail avec les élus communautaires et municipaux, les agents de l'agglomération et des communes
- Des documents stratégiques qui ont été élaborés dans une logique de co-construction (SCoT, PLUi, PCAET, PLH, Projet de territoire, CLS...)
- Le conseil de développement associé à la rédaction du projet de territoire en 2018-2019
- Une mobilisation citoyenne activée (enquêtes, réunions publiques, questionnaires, ateliers participatifs et prospectifs...) pour les schémas, plans et stratégies

# UNE DÉMARCHE PARTENARIALE ET PROSPECTIVE



# CONTEXTE

## PLAN DE RELANCE

- Besoin de relancer l'économie => s'appuyer sur les collectivités
- Avec un axe fort sur la transition écologique
- Souhait de l'Etat de rationnaliser sa relation avec les collectivités et d'avoir de la visibilité sur les projets d'un territoire (EPCI+communes)
- Une temporalité idéale:

– *Nouveau mandat*

– *Fin du contrat de partenariat avec la Région Bretagne*

– *Fin des fonds européens leader, feamp, feder*

– *Fin du contrat de territoire avec le CD22*



Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) 2021-2027

# UN PÉRIMÈTRE EPCI

- Fin 2020: l'Etat informe les collectivités de la création des CRTE
- Bureau du 12 Janvier 2021: Guingamp-Paimpol Agglomération décide que le périmètre du CRTE sera celui de l'EPCI
- Courrier informant Monsieur le Préfet de cette décision, courant janvier

# CINQ GRANDS TEMPS DEPUIS MARS 2021



16/03/2021 Bureau des Maires

DE L'ARMOR À L'ARGOAT

**Guingamp-Paimpol**  
AGGLOMÉRATION

**Le CRTE**  
[et les nouvelles contractualisations de la Région Bretagne]

*Deux démarches à mener conjointement*

Bureau du 10 mai 2021

**11/05/2021 Bureau et Bureau des Maires**

DE L'ARMOR À L'ARGOAT

**Guingamp-Paimpol**  
AGGLOMÉRATION

**Les nouvelles contractualisations**  
Aggro-Région  
Aggro-Etat

**18/05/2021 Réseau des SG/DGS de mairie**

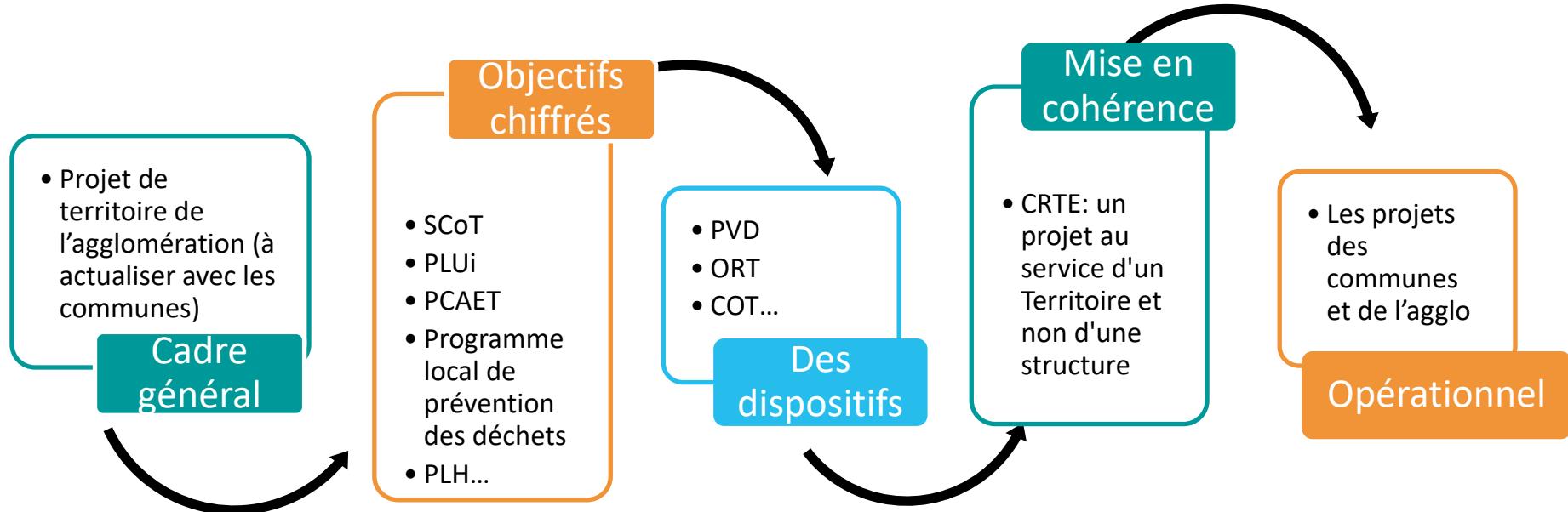


04/06/2021 Réunion des partenaires

Et des points réguliers en exécutifs et Bureau

Des temps forts qui ont permis de confirmer et conforter la pertinence de notre projet de territoire

# CRTE: EN RÉSUMÉ



*On ne part pas de rien!*

# MÉTHODOLOGIE

- Objectif: finaliser le document avant les congés d'été pour une signature du CRTE début juillet (voire fin septembre)
- Un document qui contiendra quoi cet été?
  - *Un état des lieux écologique et un diagnostic général du territoire*
  - *Un recensement de tous les dispositifs dans lesquels l'Agglo est engagée (ex: PVD)*
  - *Une mise en cohérence de tous les documents stratégiques réalisés par l'agglo (SCoT, PLUi, PCAET, PLH, Schéma directeurs...), avec le projet de territoire => permettre une actualisation de notre projet de territoire*
  - *Un recensement de tous les projets agglo et communes*
  - *Les attentes des partenaires sur le CRTE*
  - *La gouvernance du CRTE*

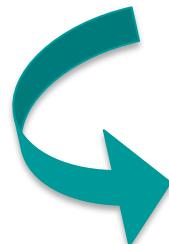
- Ce qu'il faudra affiner, travailler d'ici la fin de l'année 2021:
  - *préciser si besoin la rédaction de fiches action,*
  - *les coopérations,*
  - *la concertation,*
  - *la définition des indicateurs, et méthode de suivi et évaluation du CRTE*

- 1/ Diagnostic du territoire
- 2/ Recensement de tous les plans, schémas, stratégies
- 3/ Mise en avant d'objectifs chiffrés issus des plans, schémas, stratégies
- 4/ Mise en cohérence des plans, schémas, stratégies avec notre projet de territoire
- 5/ Une actualisation à la marge du projet de territoire
- 6/ Recensement des projets des communes et de l'Agglomération

# PLANS, STRATÉGIES, SCHÉMAS...

Depuis 2017, Guingamp-Paimpol Agglomération s'est engagée dans de nombreux plans, schémas, stratégies:

- SCoT
- PLUi
- SAGE
- CLS
- PPI
- Pacte Financier et Fiscal
- PLH
- PCAET
- PAT
- Schéma directeur du SI
- Stratégie économique et touristique
- Schéma territorial de service aux familles
- Projet éducatif
- PLPD
- Stratégie de communication
- Stratégie Mer et Littoral
- Stratégie de développement économique et d'attractivité



*Des démarches qui viennent nourrir et préciser notre diagnostic et notre projet de territoire*

*Un CRTE assis sur le projet de territoire validé en août 2019*

• DE L'ARMOR À L'ARGOAT •

**Guingamp**  
**Paimpol**  
AGGLOMÉRATION

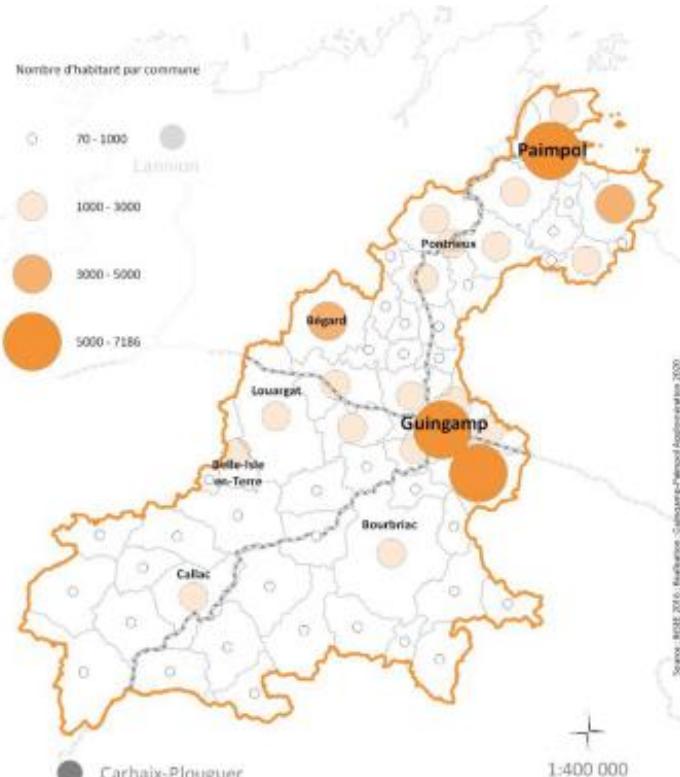
# Diagnostic du territoire

## Synthèse



# PORTRAIT DU TERRITOIRE

## RÉPARTITION DE LA POPULATION



- Guingamp-Paimpol Agglomération est un territoire accueillant **73 557 habitants** (INSEE 2017) répartis de façon disparate sur le territoire.
- L'Agglomération de Guingamp-Paimpol est essentiellement composée de « petites » communes démographiquement parlant, avec **36 communes de moins de 1 000 habitants**.
- Mais le territoire est structuré autour de **deux centralités majeures** (Pôle de Guingamp et le Pôle de Paimpol) **et de centralités historiques** (Bégard, Belle-Isle-en-Terre, Bourbriac, Callac, Louargat, Pontrieux).

# CONTEXTE FISCAL ET FINANCIER

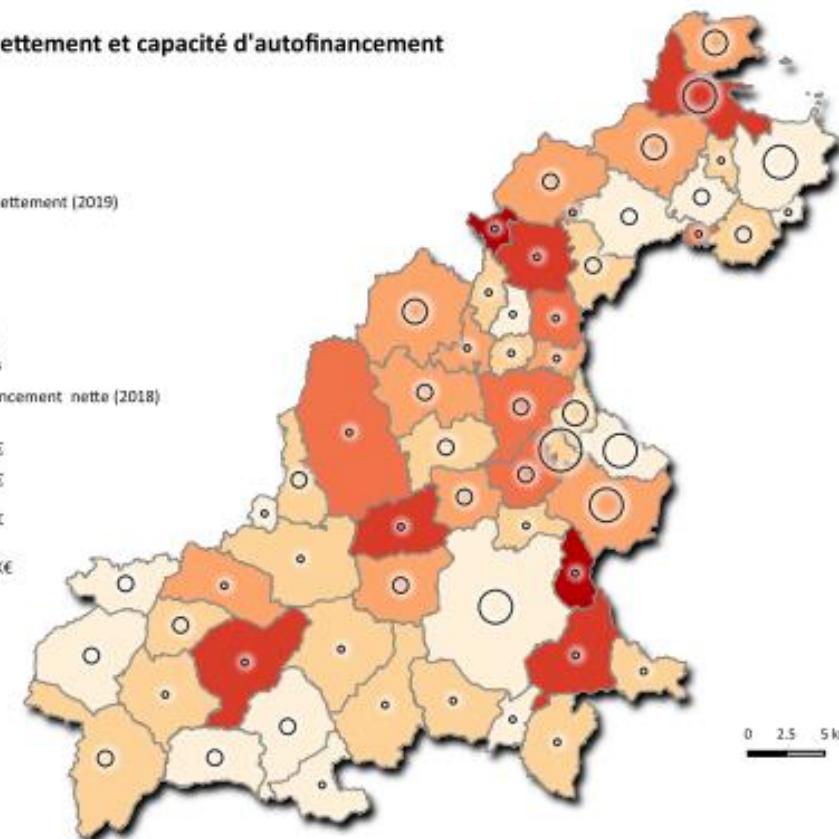
## LA BONNE SANTÉ FINANCIÈRE DES COMMUNES ET DE L'AGGLOMÉRATION

L'ensemble des communes et l'agglomération disposent d'une santé financière satisfaisante qui leur permettent de présenter une importante capacité d'investissement.

En 2019, le bloc communes + agglomération présentait une capacité d'autofinancement nette cumulée de plus de 13M€ (hors budgets annexes)

S'il existe quelques disparités, la capacité de désendettement moyenne des communes est de 3,6 années (données 2019), ce qui illustre leur bonne gestion et leurs marges de manœuvre pour investir davantage

Capacité de désendettement et capacité d'autofinancement par communes

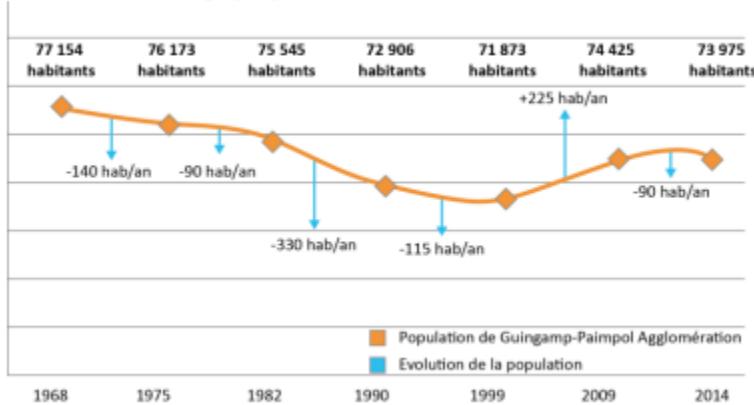


Source : BD Cadastre - data.gouv.fr - Date d'édition : 15/06/2021

# PORTRAIT DU TERRITOIRE

## EVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE FRAGILE

Figure 3 : Évolution démographique – INSEE 2014



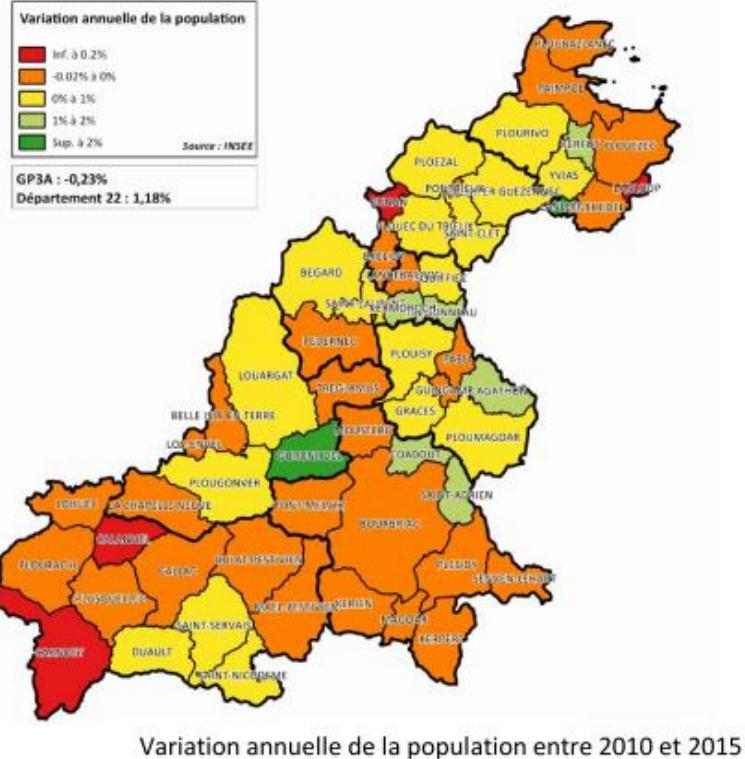
- Depuis plusieurs années : **légère baisse démographique (environ -70habitants/an depuis 50 ans).**
- Le niveau démographique actuel fait suite à une baisse constante observée entre 1968 et 1999, suivie d'une hausse entre 1999 et 2010, pour revenir à une baisse démographique sur la dernière période (2010-2015).

À noter que la commune de Guingamp enregistre une baisse de sa population au profit des communes périurbaines.

La proximité des réseaux, des services, des équipements et des pôles extérieurs semble bénéficier aux communes situées le long de la RN12 et de la D767.

# PORTRAIT DU TERRITOIRE

## EVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE FRAGILE



Un **vieillissement** global de la population qui n'est **pas uniforme** sur l'Agglomération.

Les taux annuels d'évolution de la population sont **plus élevés** sur les communes rétro-littorales et en périphérie de la ville de **Guingamp**, avec un rôle important en termes de polarisation de la ville centre et de la RN12 (Axe Brest-Rennes).

Les communes qui perdent de la population sont le plus souvent situées au sud du territoire- hormis pour les communes polarisées par la ville de Carhaix- mais également sur le littoral pour lequel le vieillissement et la forte proportion de résidences secondaires sont des facteurs importants.

# PORTRAIT DU TERRITOIRE

## EVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE FRAGILE

La [ville de Guingamp](#) : perte de population de 1108 habitants entre 1999 et 2015. Son déclin démographique s'est accéléré dans la période récente :

- -0,86% par an entre 1999 et 2010 ;
- -1,07% entre 2010 et 2015.

La [ville de Paimpol](#) : perte de population entre 1999 et 2015 (-733 habitants) ; son déclin démographique s'est accéléré encore plus fortement dans la période récente avec :

- -0,35% par an entre 1999 et 2010
- -1,17% entre 2010 et 2015.

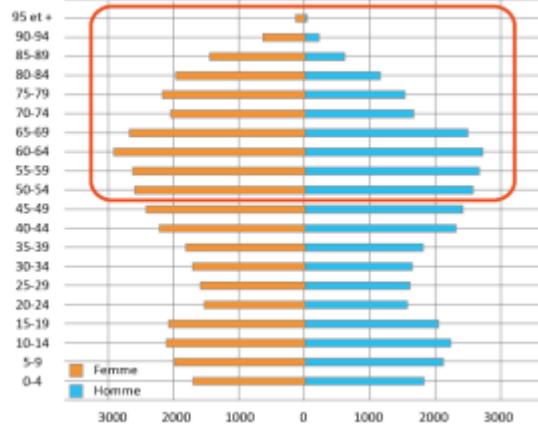
[17 autres communes](#) connaissent un déclin démographique sur la période 1999-2015 : Belle-Isle-en-Terre, Brélidy, Bulat-Pestivien, Calanhel, Callac, Carnoët, Kerpert, Loc-Envel, Maël-Pestivien, Magoar, Plésidy, Ploubazlanec, Plougonver, Plourac'h, Pont-Melvez, Pontrieux et Senven-Léhart.

Pour [toutes les autres](#): hausse de leur population entre 1999 et 2015.

# PORTRAIT DU TERRITOIRE

## VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE EN COURS

Figure 6 : Pyramide des âges - INSEE 2014



**Indice de jeunesse faible (0,59%)**: moins d'un jeune de 20 ans pour 2 personnes âgées de plus de 60 ans

Les communes littorales et du sud-ouest de l'Agglomération semblent être les plus touchées.

- Un **solde naturel en déficit** : il se dégrade de façon continue depuis 1968, avec un nombre de naissances qui a baissé plus rapidement que le nombre de décès. A noter cependant un rebond entre 1999 et 2009 (+149 naissances).
- Dans la période récente (2010-2015) le solde naturel poursuit sa baisse. On dénombre 155 naissances et 83 décès en moins.
- Accueillant peu de jeunes ménages, il est naturel que le nombre de naissances sur le territoire ne puisse pas compenser le nombre de décès. Cependant, la structuration du territoire est identique aux autres EPCI du département.

# PORTRAIT DU TERRITOIRE

## VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE EN COURS

La baisse démographique observée entre 2010 et 2015 à l'échelle communautaire est majoritairement portée par le solde migratoire négatif (-1 369 personnes soit -0,37%).

Le solde naturel affiche quant à lui un résultat positif (+512 personnes soit 0,14%) sur la même période, mais il ne parvient pas à compenser le résultat négatif du solde migratoire.

Evolution annuelle des naissances et décès entre

1968 et 2015

Source : INSEE



# PORTRAIT DU TERRITOIRE

## STRUCTURATION DES FAMILLES

PART DES PREMIERES NAISSANCES CAF et MSA	2016	EVOLUTION ANNUELLE MOYENNE SUR 3 ANS (2013-2016)
Secteur de Belle-Isle-en-Terre	41,30 %	-12,39 %
Secteur de Bourbriac	29,80 %	1,41 %
Secteur de Guingamp	34,70 %	3,95 %
Secteur de Paimpol	43,50 %	7,69 %
Secteur de Bégard	37,50 %	-11,08 %
Secteur de Callac	31,60 %	-11,66 %
Secteur de Pontrieux	22,70 %	-8,93 %

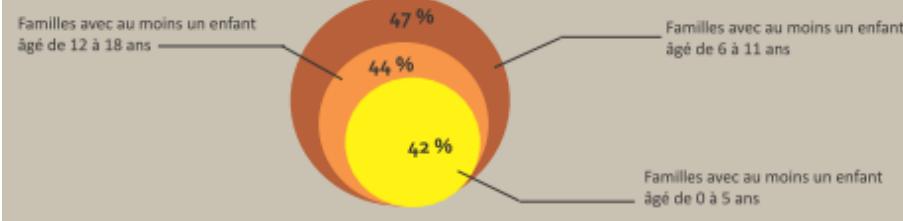
© CAF - IMAJE

Dernières tendances des naissances sur le territoire 2017-2020

Années	2017	2018	2019	2020
Nombre de naissances	604	606	594	555

POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGE EN 2014	FRANCE	BRETAGNE	CÔTES D'ARMOR	AGGLOMERATION
Moins de 20 ans	24 %	24 %	23 %	22 %
De 20 à 59 ans	52 %	49 %	46 %	45 %
De 60 à 74 ans	15 %	16 %	19 %	20 %
75 ans et plus	9 %	11 %	12 %	13 %

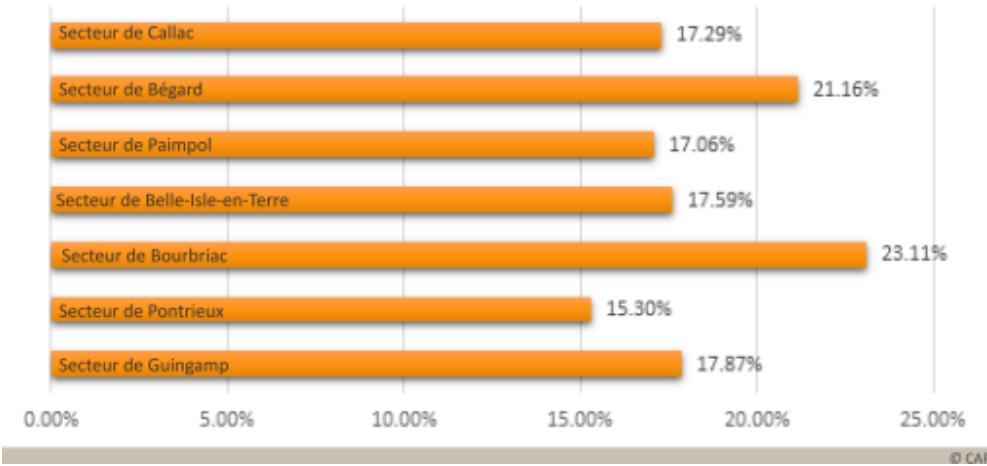
### D - Part des familles par tranches d'âges en 2015 sur l'agglomération



# PORTRAIT DU TERRITOIRE

## STRUCTURATION DES FAMILLES

### Part des familles nombreuses avec au moins un enfant de moins de 18 ans en 2015

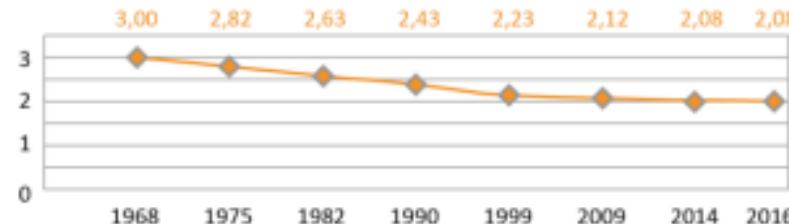


18,35% des familles avec des enfants de moins de 18 ans sont des familles nombreuses (au minimum 3 enfants). Moyenne du département: 18.9%. Les secteurs de Bourbriac et de Bégard ont un taux supérieur à cette moyenne avec respectivement 23,11% et 21,16% de familles nombreuses.

# PORTRAIT DU TERRITOIRE

## DESSERREMENT DES MÉNAGES

Figure 8 : Évolution de la taille des ménages de l'agglomération – INSEE 2016



- En lien étroit avec le vieillissement de la population, la taille du ménage moyen diminue.
- L'Agglomération passe de 3,0 personnes par ménage en 1968 à 2,08 personnes par ménage en 2016 nettement inférieur à la moyenne nationale (2,2).

L'évolution des modes de vie et l'éclatement du modèle familial en sont des explications. Cependant, le modèle familial étant historiquement plus ancré sur la région Bretagne, le vieillissement de la population semble être le facteur majeur.

# PORTRAIT DU TERRITOIRE

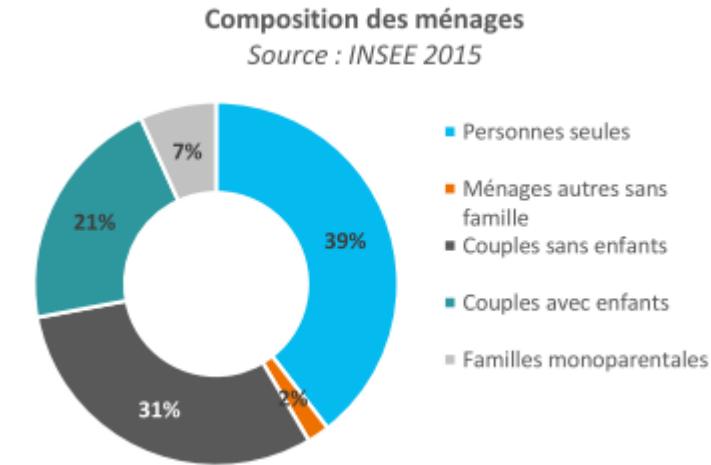
## UNE POPULATION QUI RESTE FAMILIALE MALGRÉ LE DESSERREMENT DES MÉNAGES

Globalement, la population de l'Agglo reste familiale avec **des familles qui privilégient une installation sur la partie centrale du territoire, à proximité des axes routiers principaux**. Plus on s'éloigne de ceux-ci, plus la population est vieillissante.

Sur la totalité des ménages, 10 605 sont des couples sans enfants, 7 969 sont des couples avec enfant(s).

Les **familles monoparentales** sont 2 355 soit **7% des ménages du territoire**.

Par ailleurs, **40% des ménages sont des personnes seules**, cela concerne 13 712 ménages, dont 5 972 hommes (44%) et 7 739 femmes (56%).



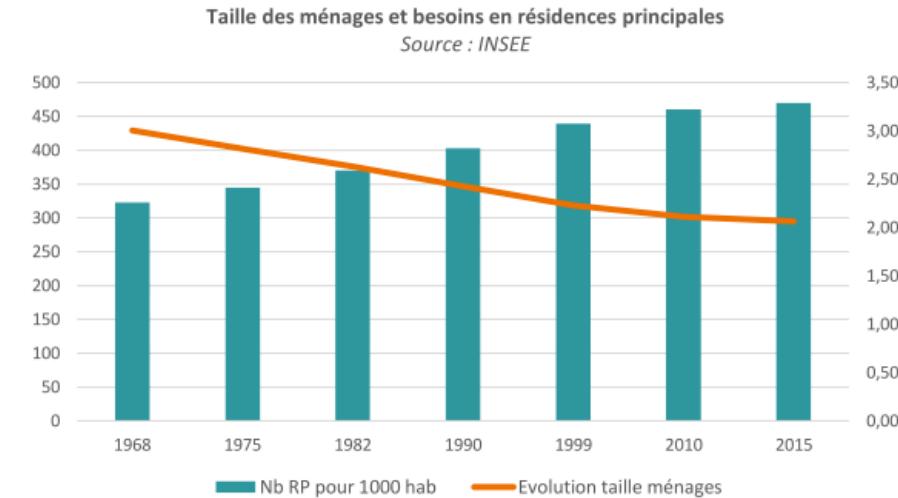
# PORTRAIT DU TERRITOIRE

## UNE POPULATION QUI RESTE FAMILIALE MALGRÉ LE DESSERREMENT DES MÉNAGES

A population constante, et à mesure que la taille des ménages diminue, les besoins en logement augmentent.

Entre 2010 et 2015, on remarque une certaine stabilisation de la taille des ménages. Aussi, les besoins liés au desserrement des ménages ont été moins importants au cours de cette période.

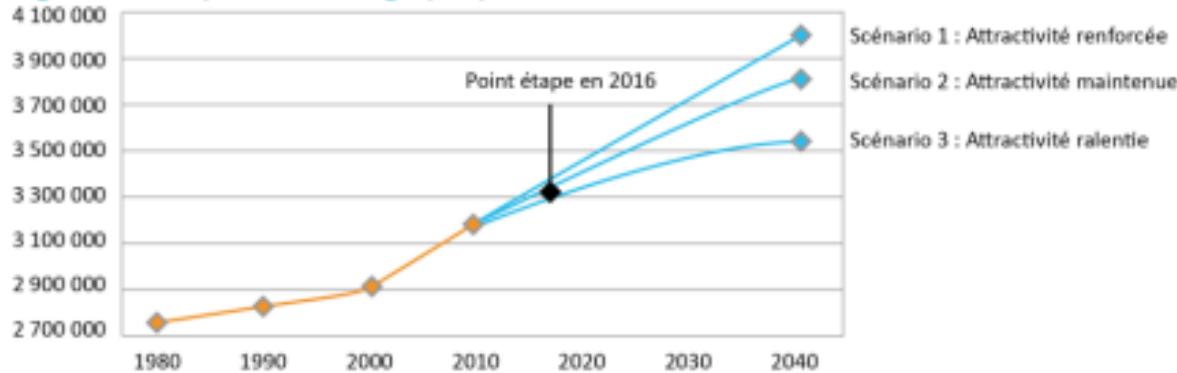
La majorité des communes de l'agglo suivent cette tendance en affichant une taille moyenne des ménages en légère baisse ou en stagnation.



# PORTRAIT DU TERRITOIRE

## REGAIN D'ATTRACTIVITÉ À VENIR

Figure 9 : Prospective démographique – Octant 2013



- L'analyse Octant de l'INSEE de 2013 prévoit plusieurs scénarii, dont tous anticipent un gain d'attractivité pour la Bretagne.
- Un **accroissement de la population de +0,3% (+225 hab/an)** sur l'ensemble du territoire peut être envisagé. Une évolution que le territoire a déjà connue entre 1999 et 2009.

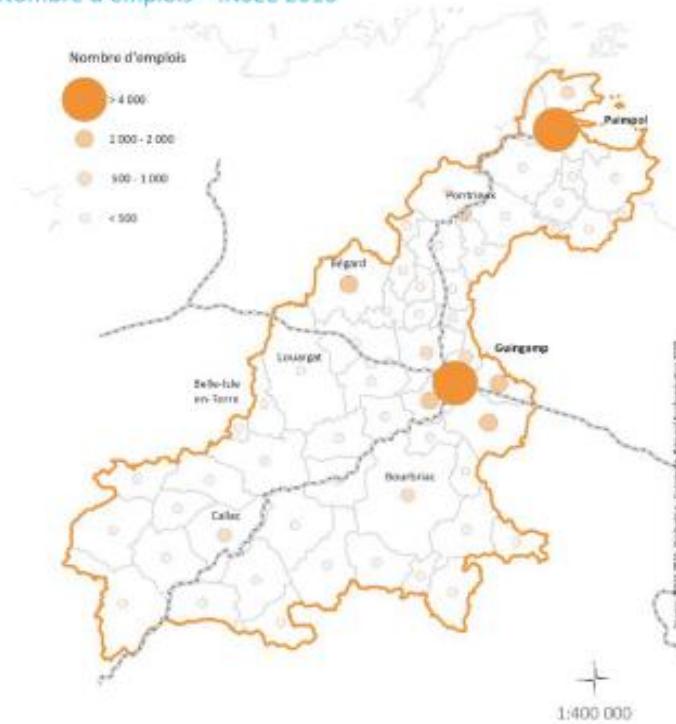
# TRAVAIL ET EMPLOI

## RÉPARTITION D'EMPLOIS

Plus de 26 100 emplois inégalement répartis.

Les communes de Guingamp et de Paimpol en comptabilisent 9 718 à elles seules, soit 37%. Un pourcentage qui s'élève à plus de 66% avec 17 325 emplois si l'on intègre les communes limitrophes de ces deux pôles (Grâces, Pabu, Ploubazlanec, Plouézec, Plouisy, Ploumagoar et Saint-Agathon).

Carte 70 : Nombre d'emplois – INSEE 2016



# TRAVAIL ET EMPLOI

## RÉPARTITION D'EMPLOIS

### Prédominance de certaines zones géographiques dans l'importance du chômage sur le territoire

La problématique de l'emploi et le poids du chômage sont variable selon les zones :

**Les zones de Paimpol et Guingamp** représentent 55.12% de la population, 53.58% de la population active, 58.70% des demandeurs d'emplois de catégorie A, et 57.23% des demandeurs d'emploi longue durée du territoire.

**A l'inverse, la zone sud du territoire** présente des taux de DEFM élevés mais seulement 9% du nombre total de demandeurs d'emploi.

Zone géographique	%age de la population globale	%age de la population active	%age des Demandeurs d'Emploi Fin de Mois cat A	%age de DELD (demandeurs d'emploi longue durée)
Paimpol + couronne	25.51%	23.51%	25.86%	25.59%
Dont ville de Paimpol	9.75%	8.14%	11,02%	10.58%
Pontrieux + couronne	7.66%	7.57%	7.89%	8.81%
Bégard + couronne	12.76%	13.76%	11.14%	11.78%
Guingamp + couronne	29.61%	30.07%	32.84%	31.64%
Dont ville de Guingamp	9.36%	9,49%	16.68%	16.00%
Bourbriac + couronne	7.32%	7.74%	5.85%	6.10%
Belle-Isle + Couronne	8.20%	8.97%	7.49%	7.31%
Callac + couronne	7.56%	6.94%	7.38%	7.34%
Sud est du territoire	1.37%	1.44%	1.55%	1.40%
total	100.00%	100,00%	100,00%	100.00%

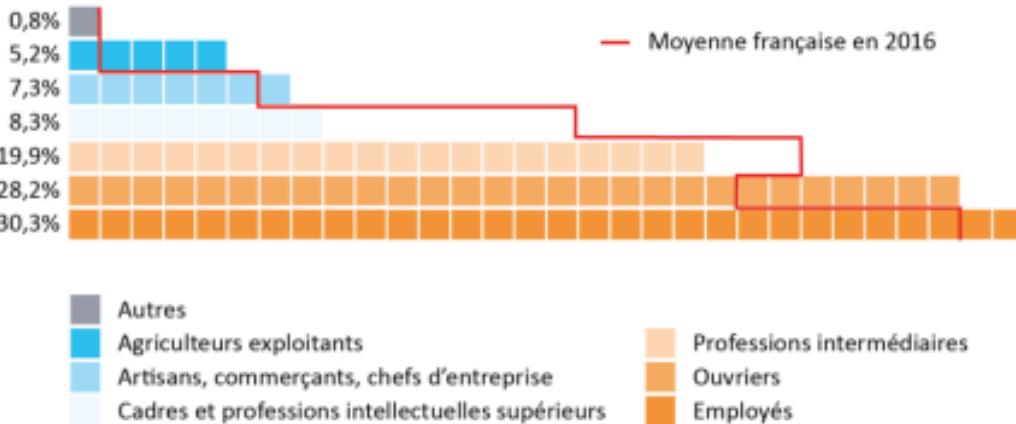
# TRAVAIL ET EMPLOI

## DE NOMBREUX OUVRIERS ET AGRICULTEURS

Les agriculteurs et ouvriers sont nombreux sur le sol de l'Agglomération. Ce phénomène est directement lié à l'histoire rurale de notre territoire.

En effet, les industries sont essentiellement des industries agroalimentaires.

10 : Répartition des catégories socioprofessionnelles – INSEE 2016



## TRAVAIL ET EMPLOI

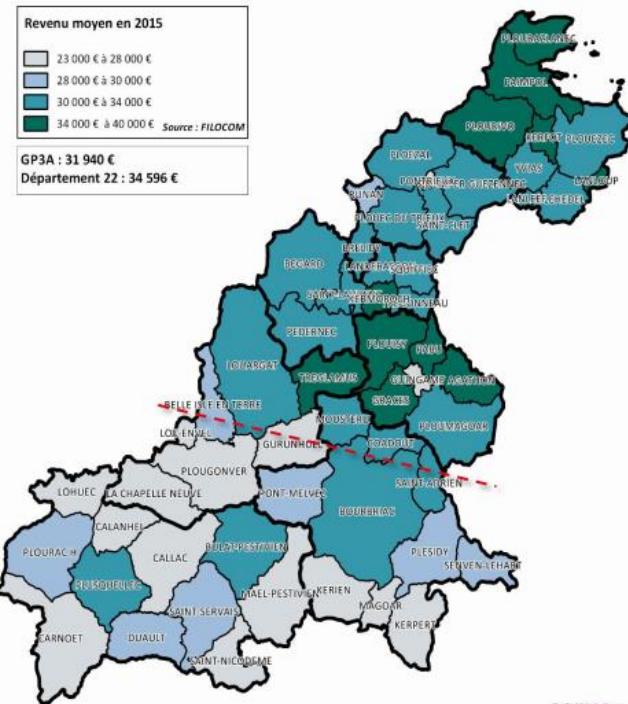
## FAIBLE NIVEAU DE REVENU MÉDIAN

L'analyse des revenus d'une population est essentielle afin de comprendre les enjeux du foncier et de l'acquisition d'un bien immobilier.

Si les communes proches des axes majeurs et les pôles historiques présentent un niveau de revenu médian proche de la moyenne nationale, les communes du littoral et de la première couronne guingampaise se démarquent.

Quant au sud du territoire, le niveau de revenu est peu élevé.

À noter que l'ensemble de l'Agglomération dispose d'un niveau de revenu médian faible de 19 300€, INSEE 2016, inférieur au niveau national (20 300€). Pour indication, le seuil de pauvreté est estimé par l'INSEE à 12 180€.



# TRAVAIL ET EMPLOI

## FAIBLE NIVEAU DE REVENU MÉDIAN

En 2015, 62% des ménages de l'Agglo avaient des revenus inférieurs aux plafonds d'accès au logement H.L.M. (soit 21 684 ménages). Cette proportion est supérieure aux moyennes régionale (56%) et départementale (58%).

En outre, 31% des ménages du territoire (10 871 ménages) pourraient prétendre à un logement « très social », de type PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration).

Ménages selon les plafonds de ressources HLM

Source : FILOCOM 2015

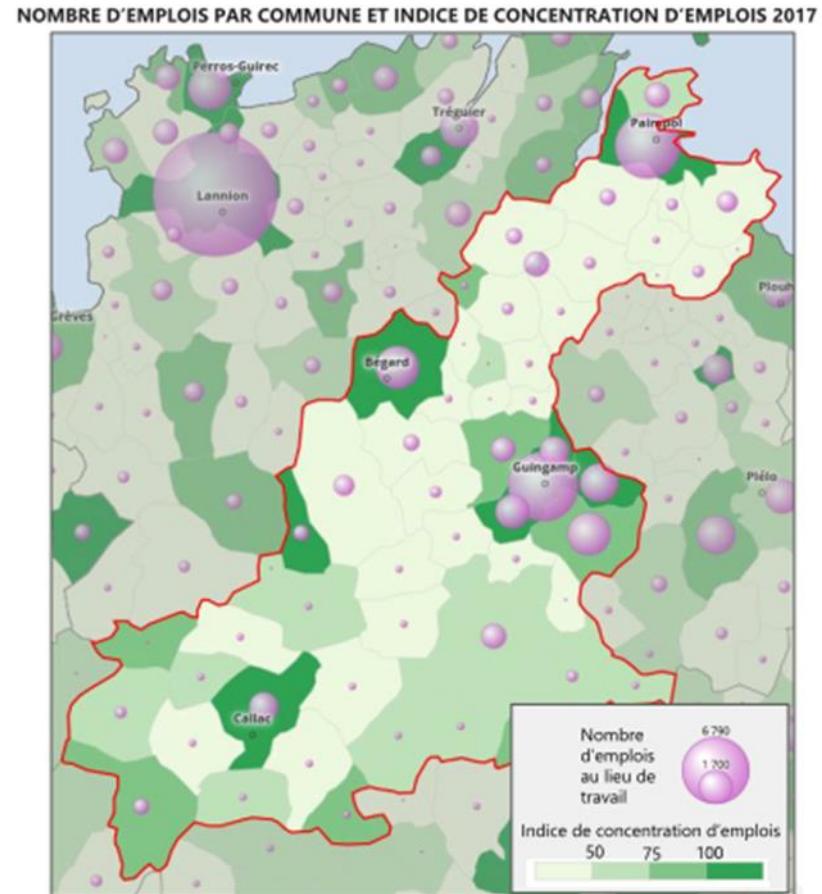


# TRAVAIL ET EMPLOI

## GÉOGRAPHIE DE L'EMPLOI

Un territoire qui s'organise autour de **quatre pôles d'emplois distincts**, présentant chacun des trajectoires, des caractéristiques et des enjeux spécifiques.

- Le cœur de l'agglomération de Guingamp (11512 emplois avec **4 communes qui comptent plus d'emplois que d'actifs qui y résident** (Guingamp, Saint-Agathon, Grâce et Pabu))
- Paimpol (4525 emplois)
- Bégard (2057 emplois)
- Callac (874 emplois)

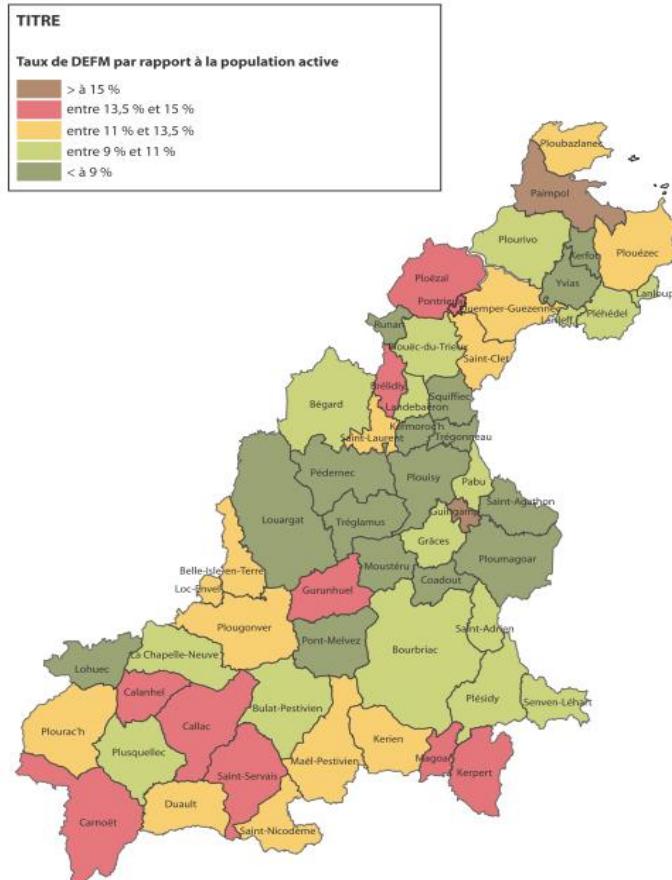


Définition : L'indice de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois total proposés sur un territoire et le nombre d'actifs occupés (actifs en emploi) qui y résident.

# TRAVAIL ET EMPLOI

## GÉOGRAPHIE DE L'EMPLOI

Territoire communautaire, taux des demandeurs d'emploi catégorie A / population active par commune 3T 2019  
pôle emploi :



# TRAVAIL ET EMPLOI

## LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

En 2015, l'Agglomération comptait 13,3% de demandeurs d'emplois, contre 12% pour le département et la région et 14,2% au niveau national.

Entre 2015 et 2016, une baisse du chômage était enregistrée aux niveaux départemental et régional alors que sur l' Agglomération, une hausse de 2,1% était constatée. C'est d'ailleurs l'EPCI du département qui connaît l'évolution la plus importante. En 2017, sur les 57 communes, les communes de Guingamp et de Paimpol cumulent 1 602 demandeurs d'emplois, soit 25% des demandeurs d'emploi du territoire.

Entre 1968 et 2013, un nombre d'emplois passé de 29 596 à 26 708. La perte est proche de 2 900 emplois (-9,8%) alors qu'aux plans départemental et régional, les effectifs progressent (Côtes d'Armor : +8,7% et Bretagne : +31,4 %).

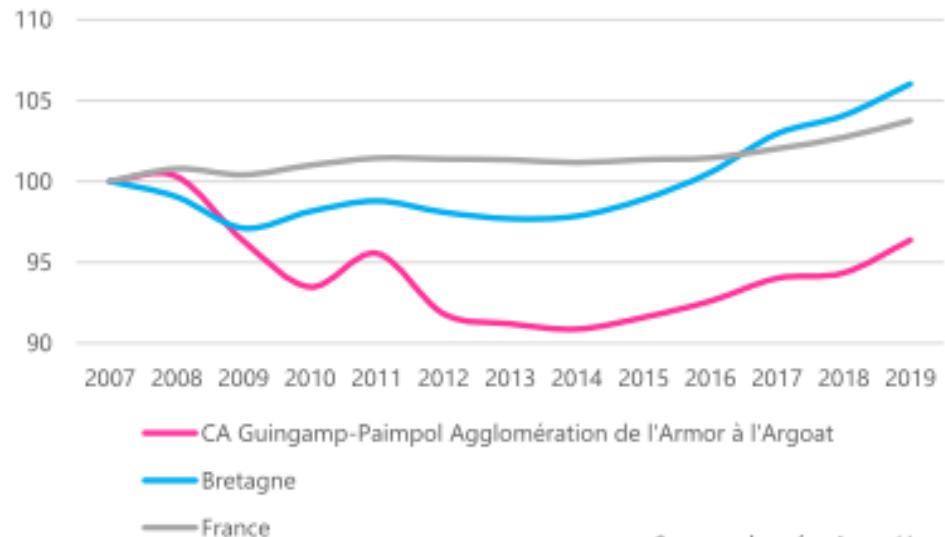
En 2013, trois fonctions concentrent à elles seules près d'1/3 des emplois dont deux très directement liés aux Services aux particuliers : Santé-action sociale, Services de proximité et Agriculture. Cette dernière arrive en 3ème position malgré une perte de 4 368 emplois depuis 1982.

# TRAVAIL ET EMPLOI

## REPRISE DE L'EMPLOI

Depuis 2014, l'évolution de l'emploi salarié privé sur l'agglomération est repartie fortement à la hausse avec une évolution de +1%/an en moyenne, proche de la moyenne régionale (+1,35%/an). Sur la décennie, le territoire présente ainsi un solde de créations nettes d'emplois négatif (-544) mais néanmoins avec des créations nettes d'emplois qui ont progressé ces dernières années (+825).

EVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIE DU SECTEUR PRIVE SUR GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION (indice base 100 en 2007)



Source : données Acoss Urssaf

# FORMATION

Les établissements d'enseignement supérieur sont surtout localisés sur Guingamp. Les formations sont variées, pluridisciplinaires comme à l'UCO BN de Guingamp ou professionnelles comme au Lycée de Kernilien à Plouisy (productions végétales et animales). Le secteur sanitaire et social est également très présent (Notre-Dame de Guingamp ou Kerraoul de Paimpol), ainsi que les formations en Management/Relation clients (Auguste Pavie ou Notre-Dame à Guingamp).

Guingamp fait également référence en matière de formation cosmétique avec un Bac pro au Lycée Montbareil, un BTS à Notre-Dame, des Master 1 et 2 ainsi que de la nouvelle Maîtrise en administration des affaires « Marketing, Management des Projets d'Innovation Cosmétiques » (pour les titulaires d'un Master) à l'UCO BN.

Les établissements d'enseignement supérieur de Guingamp-Paimpol Agglomération regroupent environ **15% des effectifs de l'enseignement supérieur costarmoricain**. Entre 2005 et 2016, le **nombre d'étudiants a progressé de 13% contre +16,5 % sur l'ensemble des Côtes d'Armor**. L'UCO BN et le Lycée Notre-Dame rassemblent à eux seuls près des 3/4 des étudiants de l'EPCI.

# CONTEXTE ÉCONOMIQUE

## L'EMPLOI TERTIAIRE

L'Agglo possède un pôle d'emploi local important. En effet, le territoire est particulièrement bien desservi notamment grâce aux axes routier et en particulier la RN12, autour de laquelle s'est organisé le développement de pôles économiques et de zones d'activités artisanales importantes (Parc d'activité de Kérizac, de Kergré Ouest, ...).

Le tertiaire représente le principal pôle d'activités dans l'économie locale.

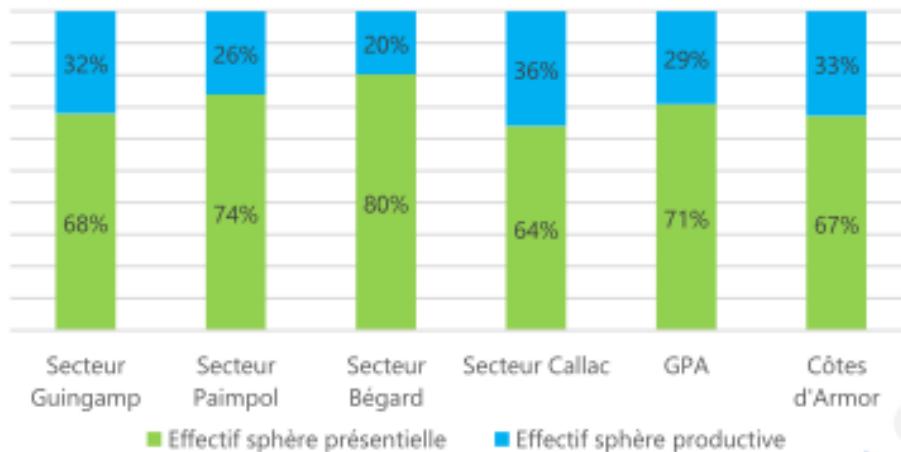
L'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale, ainsi que le commerce, les transports, et les services divers constituent en effet la principale source d'emplois sur le territoire (72%), soit plus de 9 000 emplois chacun. Les emplois de la construction, de l'industrie et de l'agriculture représentent 28% des emplois, soit près de 7 500 emplois.

# CONTEXTE ÉCONOMIQUE

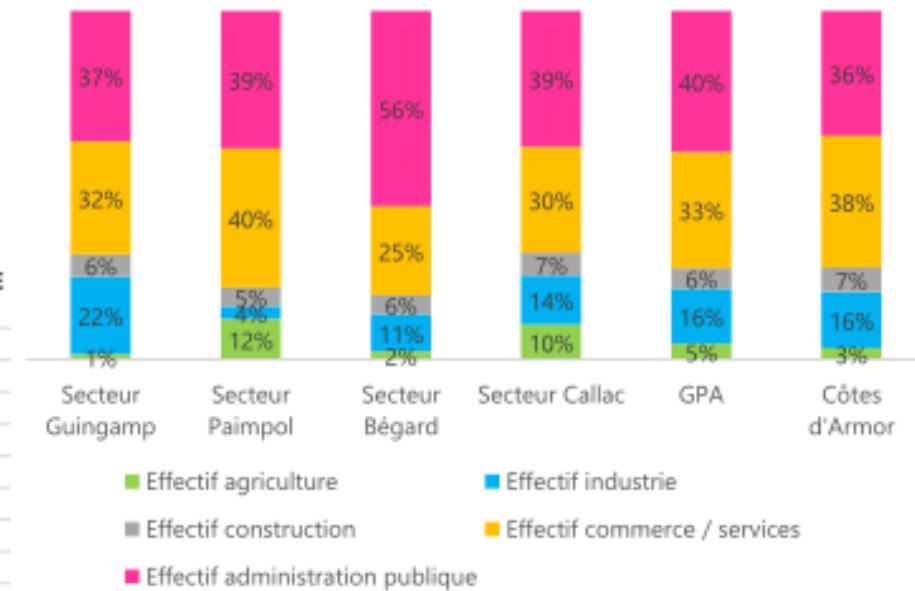
## L'EMPLOI TERTIAIRE

Le territoire se distingue principalement par une surreprésentation des effectifs dans l'administration publique alors que les effectifs dans le commerces et les services sont plutôt sous-représentés.

### REPARTITION DES EFFECTIFS SELON LES SPHERES PRODUCTIVE ET PRESENTIELLE



### EFFECTIFS SALARIES PAR GRANDS SECTEURS D'ACTIVITES ET PAR SOUS TERRITOI



# CONTEXTE ÉCONOMIQUE

## PART IMPORTANTE DE LA SPHÈRE PRÉSENTIELLE

L'Agglomération concentrant historiquement plus d'emploi dans la sphère productive (élevage, agroalimentaire, conchyliculture ...) a également connu dans les années 1980 ce basculement avec un équilibre de 30 - 70%. Cependant, certaines communes présentent encore un taux d'emploi de la sphère productive haut.

**Les communes plus importantes démographiquement** concentrent un taux d'emploi présentiel élevé, notamment dû aux nombreux emplois tertiaires.

**Les communes du sud du territoire**, historiquement ancrées dans une économie tournée vers l'agriculture et l'élevage, présentent logiquement une part plus importante d'emplois productifs.

À noter que **les communes situées en périphérie de Guingamp** font également partie des communes avec une production plus élevée, liées à la présence importante d'industries notamment dans l'agroalimentaire. Ce constat peut être élargi aux communes situées à proximité d'axes de communication majeurs.

# CONTEXTE ÉCONOMIQUE

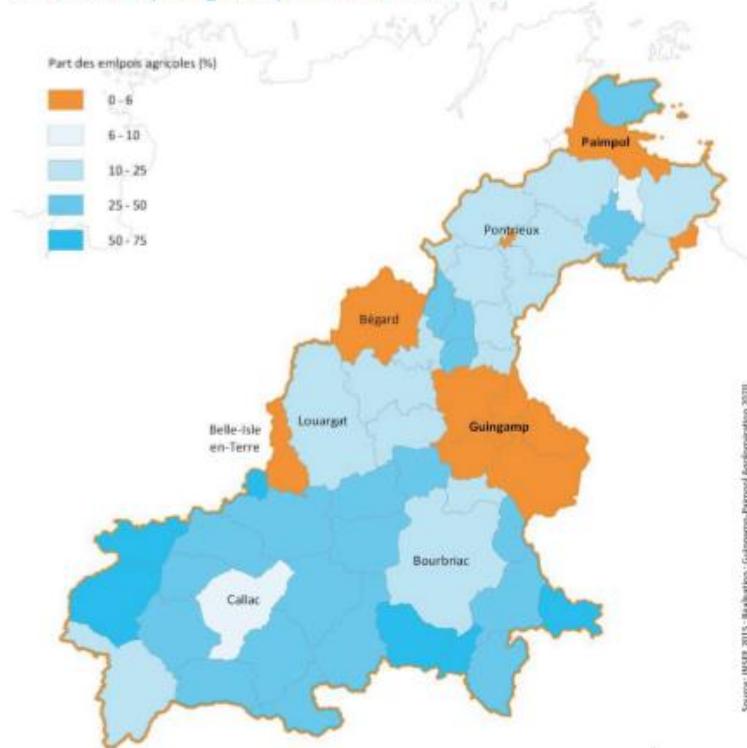
## UNE CULTURE AGRICOLE ANCRÉE DANS LES COMMUNES HORS PÔLES

Fort ancrage du territoire dans le secteur agricole.

En effet, **19.1% des entreprises du territoire sont des exploitations agricoles contre 6,0% à l'échelle nationale**. Un ancrage qui est également caractérisé par l'implantation industrielle sur le territoire (5,2%), des industries agroalimentaires.

Géographiquement, il ressort de cela que la majorité des communes recensent un poids important du monde agricole dans leur population, notamment **au sud où plus de la moitié des communes ont plus d'un quart des habitants travaillant directement dans un élevage ou autre exploitation agricole**.

Carte 74: Les emplois agricoles par commune - INSEE 2015



Source: INSEE 2015 ; Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération 2015



1:400 000

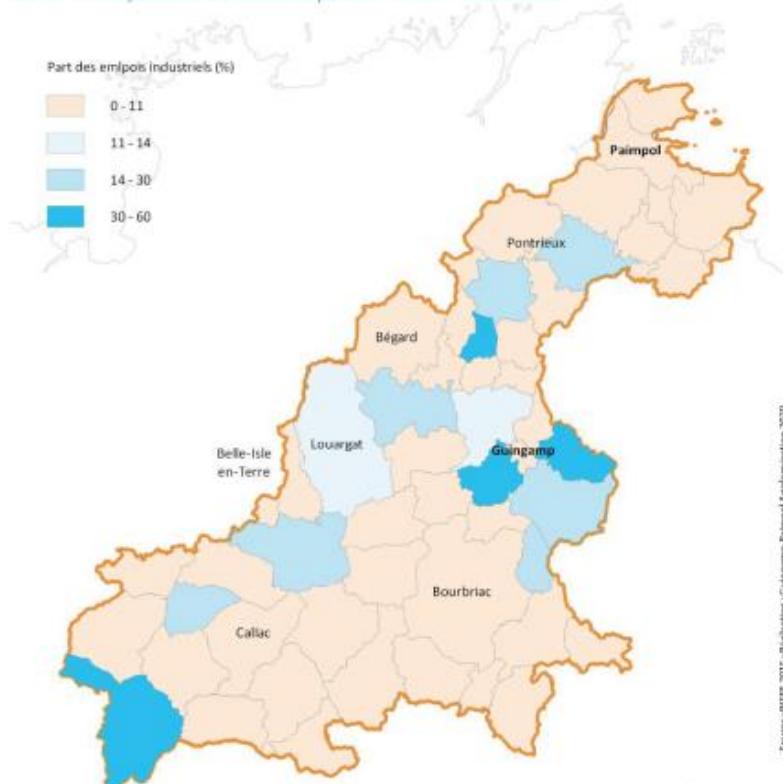
• DE L'ARMOR À L'ARGOAT •

# CONTEXTE ÉCONOMIQUE

## UN SECTEUR AGROALIMENTAIRE STRUCTURÉ AUTOUR DU PÔLE GUINGAMPAIS

Le poids des **emplois industriels de l'Agglomération (11,0%)** est inférieur à la **moyenne nationale (13,9%)**. Si de nombreuses communes ne comptent aucune industrie sur leur territoire et affaiblissent la moyenne de Guingamp-Paimpol Agglomération, les communes périphériques à Guingamp, le long des axes de transports majeurs et de certains pôles externes à l'Agglomération comptent des industries de niveau régional, national voire international. Ainsi, **15 industries du territoire emploient plus de 20 personnes sur le territoire**.

Carte 75 : Le poids lié à l'industrie par commune – INSEE 2015



Source : INSEE 2015 - Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération

1:400 000

# CONTEXTE ÉCONOMIQUE

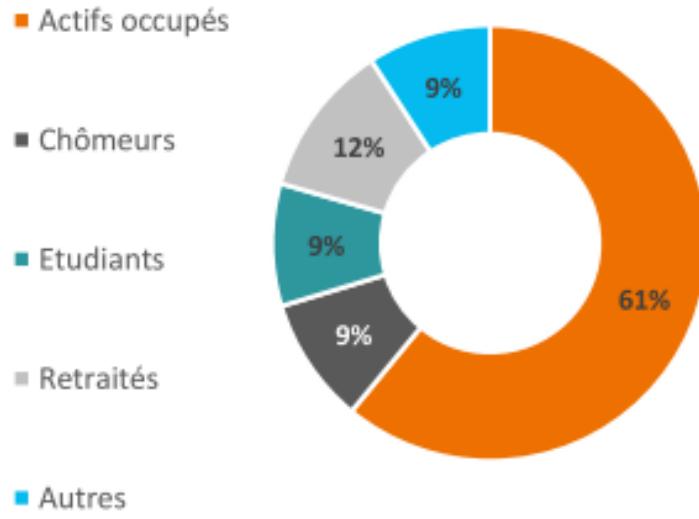
## L'EMPLOI TERTIAIRE

Le territoire compte 29 805 actifs en 2015, ce qui représente une part importante (70%) de sa population. Sur ces actifs, 87% possèdent un emploi, soit 25 836 personnes.

Le **taux de chômage** est cependant en augmentation, il était de 13% en 2015 contre 11% en 2013, soit 3 969 personnes à la recherche d'emploi. C'est 4 points de plus qu'au niveau national. Le taux est plus élevé (29%) chez les actifs de 15-24 ans.

### Actifs et inactifs sur le territoire

Source : INSEE 2015



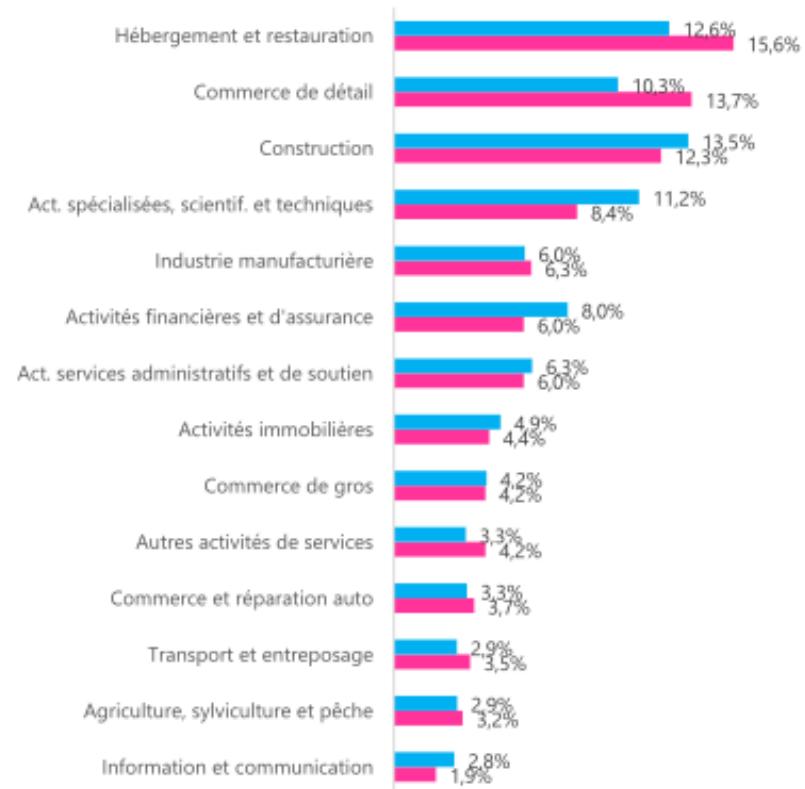
# CONTEXTE ÉCONOMIQUE

## UNE DYNAMIQUE MODEREE DE CREATION D'ENTREPRISES

Depuis 2015, 571 nouvelles entreprises ont été immatriculées au RCS sur l'agglo, soit un taux de création de 7,8 pour 1000 habitants contre 10,9 en moyenne départementale).

Des créations d'entreprises surreprésentées dans les secteurs de l'hébergement-restauration et du commerce de détail.

TYPOLOGIE DES ENTREPRISES CREEES ENTRE 2015 ET 2020 SUR GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION (% des créations par secteur d'activité)



■ Côtes d'Armor

■ Guingamp Paimpol Agglomération

Source : données Infogreffé 2015-2020

# CONTEXTE ÉCONOMIQUE

## ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'Économie Sociale et Solidaire (sur le Pays de Guingamp) représente aujourd'hui 3 820 salariés exerçant au sein de près de 400 établissements. Ces chiffres placent le Pays de Guingamp en 7ème position des Pays bretons pour le poids de l'ESS dans l'emploi, cela signifie que 16,5 % des actifs en emploi du Pays de Guingamp travaillent dans l'ESS.

Le Pays de Guingamp, en matière d'ESS, a une architecture organisée autour de l'action sociale (35,5 % des effectifs), de l'enseignement (20,5 % des effectifs) et de la santé. L'emploi dans la santé humaine (21,2 % des effectifs) est largement surreprésenté (7 % seulement en Bretagne) du fait de la présence de la Fondation Bon Sauveur et de ses 800 salariés.

En comparaison des territoires voisins, les secteurs marchands, de la culture, du sport ou de l'animation socio-culturelle apparaissent faiblement représentés dans l'ESS du territoire.

# MER ET LITTORAL

## MER ET LITTORAL

Avec le plus grand nombre d'élevages français (550 ha de parcs), la Baie de Paimpol regroupe près de 130 entreprises et produit environ 8 500 tonnes d'huîtres annuellement.

Elle compose également avec la Baie de Saint-Brieuc le plus grand gisement de coquilles Saint-Jacques en France. Un atout et une spécialité considérable pour l'économie de notre territoire.

*Plus de détails via le diagnostic Mer et Littoral*

# MER ET LITTORAL

## MER ET LITTORAL

### Plaisance :

- Accès à la mer trop limité, difficultés d'accès aux cales, problème de sécurité et de conflits d'usage.
- Difficultés pour les collectivités à gérer ses infrastructures (travaux d'investissement, coût d'entretien).
- Facturer les accès à la mer ne peut se faire qu'en contrepartie d'infrastructures et de services de qualité.
- Evolution des pratiques vers plus de mobilité, développement des offres de co-navigation, de location de bateaux.
- Perte d'intérêt pour la pratique de la voile en raison d'un vieillissement des pratiquants.
- Marché du navire d'occasion très actif.

### Activités nautiques :

- Fréquentation à la hausse en 2018 qui se confirme en 2019.
- Diversification des activités entraînant des conflits d'usages et des besoins d'accès à la mer. Usagers en majorité jeunes, « consommateurs de nautisme », en attente de services adaptés à leurs nouvelles pratiques.
- Difficulté de recrutement pour la filière.

### Pêche professionnelle :

- Grande polyvalence de l'activité de la flotte.
- Pêche quasi-exclusivement côtière, sur la bande des 12 miles.
- Baie de Paimpol spécialisée dans les crustacées et la coquille Saint-Jacques (forte image de marque).
- Flotte vieillissante (63% des navires >26 ans).
- Elévation de la moyenne d'âge des armateurs individuels.

### Conchyliculture :

- Absence de zone ostréicole à terre (70 % des concessions sont des professionnels des autres Régions).
- Amélioration fragile du classement sanitaire des zones de production conchylicoles.

# MER ET LITTORAL

## MER ET LITTORAL

### Exploitation des produits de la mer et filières en devenir :

- Filière « algues maritimes » en expansion, la majorité de la production française se concentre en Bretagne.
- Tendance à la stagnation de la production de la pisciculture marine.

### Patrimoine bâti et historique :

- Riche histoire maritime : la pêche à la morue, le cabotage du lin.
- Port d'intérêt patrimonial (Paimpol).
- Des musées (Milmarin, musée de la Mer). Facteur d'attractivité touristique.

### Formation professionnelle et recherche

- UCO de Guingamp partenaire du pôle de compétitivité Valorial (R&D de produits à base d'algues).
- Licence Pro. « Culture et procédés de transformation industriels des macro-algues ».
- 2 lycées offrant des formations maritimes mais absence de formation initiale en cultures marines.
- Absence d'adéquation réelle entre offre de formation et demande des entreprises.

# TOURISME

## UN TERRITOIRE ATTRAYANT

### 39 101 « lits » touristiques sur le territoire.

Les trois communes littorales sont par essence les secteurs où l'offre est la plus dense. Cependant, le reste du territoire présente également une offre de lits touristiques satisfaisante notamment dans les communes les plus marquées historiquement ou à proximité des grands espaces et paysagers remarquables.

Il faut toutefois à noter que plus de **75% de ces lits sont issus des résidences secondaires, les hébergements marchands (hôtels, campings, gites ...) ne comptant que 9 282 lits**. De plus, cette offre marchande se diversifie peu en visant un même public avec une gamme dite « intermédiaire ».

La localisation des lits touristiques est à mettre en parallèle avec les sites touristiques majeurs. Sans surprise, les secteurs où les lits sont les plus présents offrent une diversité de sites touristiques.

# TOURISME

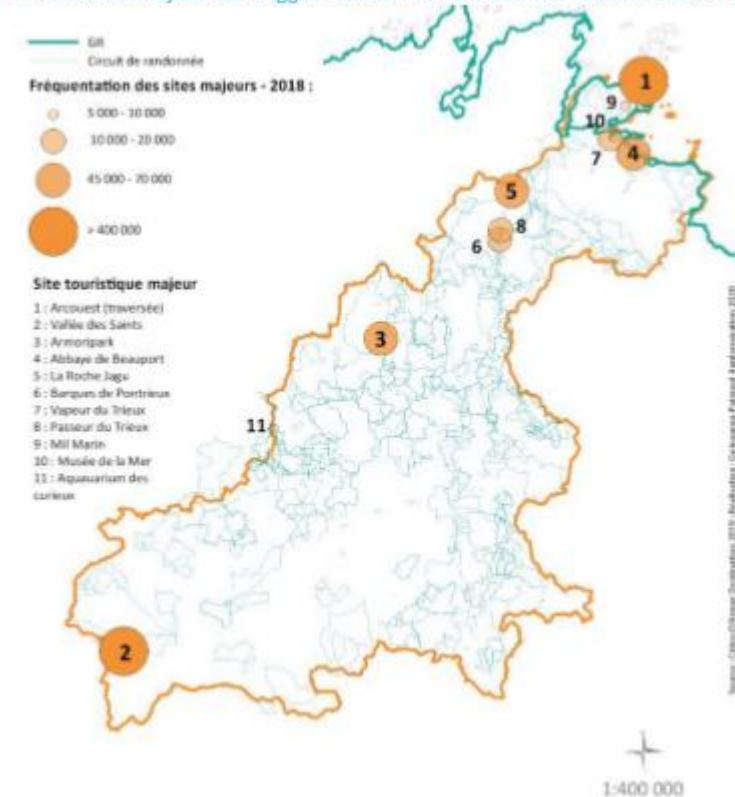
## UN TERRITOIRE ATTRAYANT

Le territoire, fort de sa diversité paysagère (littoral, vallée ...), propose un grand choix de circuits de randonnées qui, aujourd’hui, ne se traduit pas automatiquement par une offre de lits touristiques.

Les sites historiques et/ou patrimoniaux ne sont pas toujours les sites les plus fréquentés. Or le territoire possède un parc conséquent de monuments paysagers ou architecturaux inscrits et classés, témoins d'une culture bretonne forte.

L'offre touristique faible des secteurs de Bourbriac, Callac nécessitent une analyse et la mise en place d'une stratégie plus fine afin d'y développer l'attractivité de ces territoires.

Carte 77 : Les sites majeurs de l'Agglomération - Côtes-d'Armor Destination 2019



Quatre communes sont labellisées : Guingamp et Pontrieux ([petite cité de caractère](#)), Runan et Bulat-Pestivien ([petite commune de patrimoine rural](#)),

Ces labels sont de véritables gages de qualité et d'attractivité. Ils garantissent aux visiteurs une découverte patrimoniale dense et de grand intérêt. Un manque de communication sur ces labels peut toutefois se faire sentir.

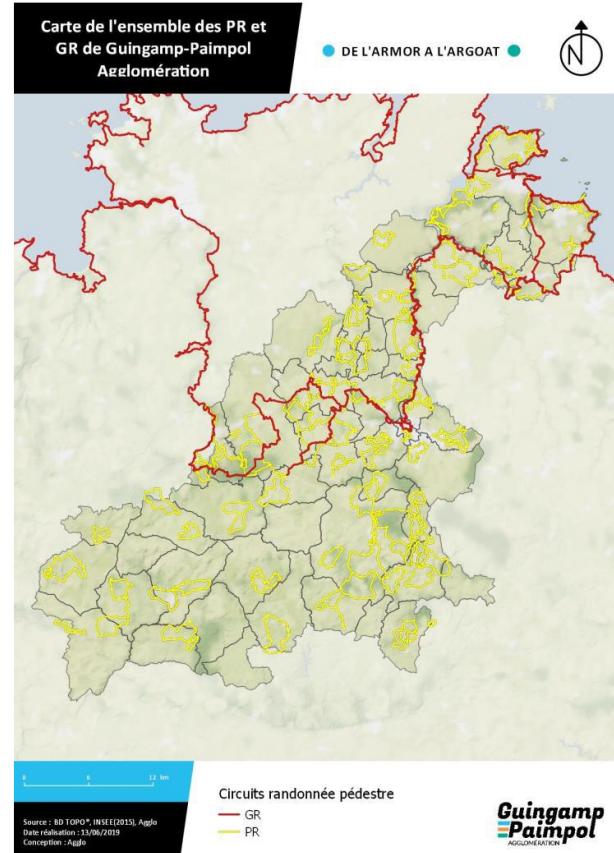
Le territoire compte également de [nombreux musées et lieux d'exposition](#).

# TOURISME

## RANDONNÉES

En 2021, Guingamp-Paimpol Agglomération recense :

- Environ 1 000 km de distance au total
- 54 randonnées inscrites au schéma communautaire de la randonnée pédestre et en cours d'inscription au PDIPR
- 15 circuits VTT
- 12 boucles cyclo
- GR34 : 42,6 km de linéaire relevant de la compétence de l'Agglomération (anciennement de l'ex CCPG)
- GR34A –futur GRP : traverse le territoire sur 115 km
- Mon Tro Breizh : traverse le territoire sur 69 km
- 4 circuits Trail



# CULTURE ET PATRIMOINE

- **3 équipements en gestion** issus des anciennes Communautés de Communes : Ecole de musique de Guingamp et Paimpol, La Sirène, Milmari
- **Un soutien historique à la vie associative culturelle** par le biais des subventions
- **Une prise de compétence culture en 3 axes** : soutien à l'EAC, coordination d'une communauté d'acteurs, valorisation du patrimoine immatériel, notamment de la langue bretonne.
- **Une ambition politique : soutien à la diversité** – diversité des arts et champs culturels, des territoires touchés, des publics cibles et de la temporalité des actions.
- **2021 : Etat des lieux concerté** – lancement d'une enquête auprès des acteurs culturels et des communes afin de réaliser un état des lieux sur lequel pourra s'appuyer un diagnostic, permettant d'écrire un projet culturel s'inscrivant dans le projet de territoire.

# PATRIMOINE NATUREL

## ENTRE TERRE ET MER

Le patrimoine naturel de l'agglo tire sa richesse de la complémentarité entre la terre et la mer.

L'omniprésence de l'eau est une caractéristique essentielle de ce patrimoine, elle est source d'attractivité et permet le développement de nombreuses activités sportives. La préservation de sa qualité représente néanmoins un véritable défi.

Sur tout le territoire, de nombreux sites font l'objet d'un classement ou d'une labérisation Natura 2000. Plusieurs espaces naturels sensibles constituent des réservoirs d'une grande diversité écologique. Quelques sites sont aussi classés en Znieff (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique). Les espaces les plus fragiles ont été acquis par le Conservatoire du littoral pour les valoriser et garantir leur pérennité. Cette qualité paysagère contribue à la qualité du cadre de vie et à l'identité du territoire.

Tous ces espaces naturels sont particulièrement fragiles et leur préservation entraîne de nécessaires contraintes.

# ENERGIE

## UN TERRITOIRE AUX PRÉMICES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Vu la topographie, la proximité immédiate de la mer, la densité du réseau hydrographique et bocager et la culture agricole du territoire, celui-ci est idéalement situé pour développer les modes de production d'énergie renouvelable.

Du fait de l'éloignement du territoire aux branchements nationaux et de la vétusté du parc de logement, le nombre d'installations aujourd'hui en place semble insuffisant.

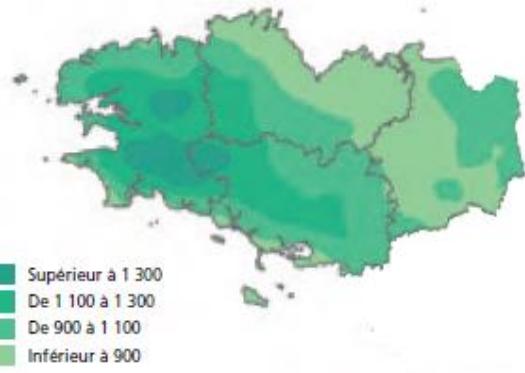
***Plus de détails via le diagnostic PCAET, le SCoT, le SAGE***

- Un réseau hydrographique dense et une forte présence de l'eau en surface qui expose la ressource au risque de pollutions diffuses (voire ponctuelles)
- Une part importante de l'eau destinée à la consommation humaine prélevée dans les ressources souterraines
- Une trame verte et bleue (zones humides, bocage...) qui remplit des fonctions primordiales pour la protection de la ressource (régulation, filtration...)

- Enjeu de la ressource en eau extrêmement important tant sur les aspects qualitatifs que quantitatifs
- Globalement, bonne qualité de l'eau sur le territoire (cf. actions locale de lutte contre les pollutions diffuses, présence de quatre SAGE)
- Qualité bactériologique des eaux littorales, moyenne (cf. besoins de la conchyliculture et de la pêche à pied)
- Qualité des eaux de baignade, bonne à très bonne

- A terme, un risque (global et/ou localisé) d'inadéquation entre ressource et besoins, accentué dans l'espace et dans le temps par :
  - *Un niveau de ressource potentiellement inférieur avec :*
- Une évolution du régime de pluies (diminution des pluies, allongement des périodes sèches...), liée au dérèglement climatique,
- Des risques de dégradation de la ressource (pollutions, salinité des nappes côtières s'expliquant par remontée du biseau salé),
  - *Une évolution à la hausse des besoins (développement urbain, industrie agro-alimentaire...),*
  - *Une demande forte sur des espaces contraints. C'est le cas sur la frange côtière dont la multiplicité des usages supportés augmente les besoins et les pressions sur le milieu (AEP, maraîchage, tourisme...).*
  - *Une demande concentrée dans le temps et sur des périodes moins pluvieuses (saison touristique).*

Pluviométrie annuelle  
en millimètres en 2013



- En fin de siècle, les scénarios s'accordent sur des projections du niveau moyen d'humidité des sols correspondant au niveau extrêmement sec de la période de référence 1961-1990 (anomalies de pluviométrie particulièrement forte sur l'ensemble du territoire et particulièrement aigüe sur les communes du littoral).
- L'ensemble des masses d'eau souterraines du territoire présente un bon état quantitatif, néanmoins, certaines années sèches (2003 ou 2011 par exemple) sont d'ores et déjà responsables de niveaux piézométriques et de débits de cours d'eau inquiétants
- Les déficits de pluviométrie mesurés en avril 2011 ont mis en évidence la dépendance des ressources face aux épisodes de sécheresse et la nécessité d'une qualité satisfaisante pour répondre aux besoins dans la mesure ou la production des unités, pendant ces périodes, approche de leur maximum de capacité.

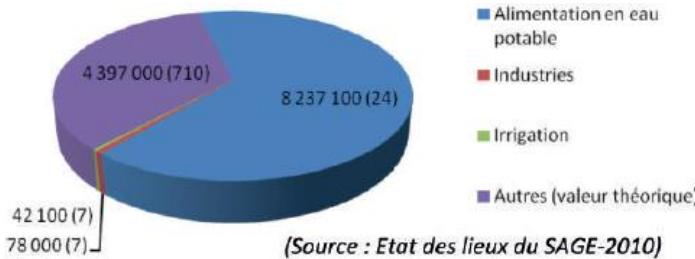


Fig. Volumes prélevés sur les communes du SAGE en m<sup>3</sup>/an(nb captages)

- Les masses d'eau superficielles et souterraines du territoire présentent un état écologique et chimique dégradé (état moyen à mauvais), notamment en raison de contaminations en pesticides observées.
- Les captages du territoire respectent les normes de nitrate et la plupart présentent une eau de bonne, voire de très bonne qualité. Mais la ressource en eau potable est fragile, car les effets de dilution sont remis en cause par la raréfaction de la ressource (cf. SAGE Argoat Trégor Goëlo – Plan d'aménagement et de gestion durable – p33).
- Au-delà du contexte naturel, les débits des cours d'eau sont influencés par des prélèvements liés aux usages d'habitation et à l'activité économique.

- Sur le territoire : risque submersion et risque inondation par ruissellement.
- La combinaison d'épisodes de pluies intenses avec la montée des eaux représente une menace principalement pour la frange littorale du territoire et les secteurs urbains longeant les cours d'eau ainsi que la tempête Alex d'octobre 2020 en a fait la démonstration.
- Sur les 4 PPRI existants (Paimpol, Pontrieux, Guingamp, Belle-Isle-en-Terre), seul celui de Paimpol, le plus récent, a anticipé l'accentuation de ces aléas climatiques (augmentation du niveau marin et surcôtes).

Une **compétence assainissement relativement récente** héritant de systèmes d'assainissement au fonctionnement problématique :

- Des problèmes de charge hydraulique (perméabilité des conduites, mauvais branchements...) et des débordements réguliers qui peuvent impacter le milieu récepteur
- Un taux d'installations ANC non conformes qui reste élevé
- Un potentiel d'économie d'eau par amélioration du rendement des réseaux. L'objectif de 80 % de rendement en zone rurale (SAGE AG) n'est pas atteint sur plusieurs aires de distribution

## Incinération de déchets avec valorisation énergétique:

- Les déchets de l'agglomération sont traités et valorisés par le SMITRED, dont l'unité UIOM (Usine d'Incinération des Ordures Ménagères) Valorys est localisée sur le territoire de Lannion Trégor Communauté, son autre adhérent. Par conséquent, le bilan énergétique de cet équipement est comptabilisé dans le Plan Climat de LTC.
- A titre informatif toutefois : les ordures ménagères sont valorisés en cogénération par l'usine de Valorys et génèrent 15 GWh de chaleur (eau chaude), valorisées en productions horticoles et 16 GWh d'électricité, dont 10,5 GWh sont injectés dans le réseau. La production de l'usine représente une économie évaluée à 4 millions de litre de fioul, soit 25 000 barils de pétrole par an.
- Par ailleurs, plusieurs filières de valorisation matière sont organisées à l'issue des phases de tri, portant sur : les résines plastique différenciées, l'aluminium, les déchets verts et les différentes qualités de bois.

# SECTEURS ÉCONOMIQUES

## L'OFFRE COMMERCIALE

L'offre commerciale est inégalement répartie sur l'Agglomération. Si les pôles proposent un nombre important de commerces de proximité et de « grande distribution », plus d'un tiers des communes ne compte aucun commerce. Ce phénomène touche essentiellement le sud du territoire.

Cette caractéristique, qui découle essentiellement du nombre d'habitants par commune, montre l'intérêt d'une organisation intercommunale et d'une entente entre les communes voisines.

À noter que 81% des commerces de l'Agglomération sont des commerces dits de proximité, relevant des achats quotidiens ou hebdomadaires.

Carte 79 : Répartition de l'offre commerciale - INSEE 2018

Densité de commerce de proximité (pour 1 000 habitants)

Pas de commerce

< 2,00

2,00 - 5,00

5,00 - 10,00

> 10,00

Nombre de commerce de "Grande Distribution"

1

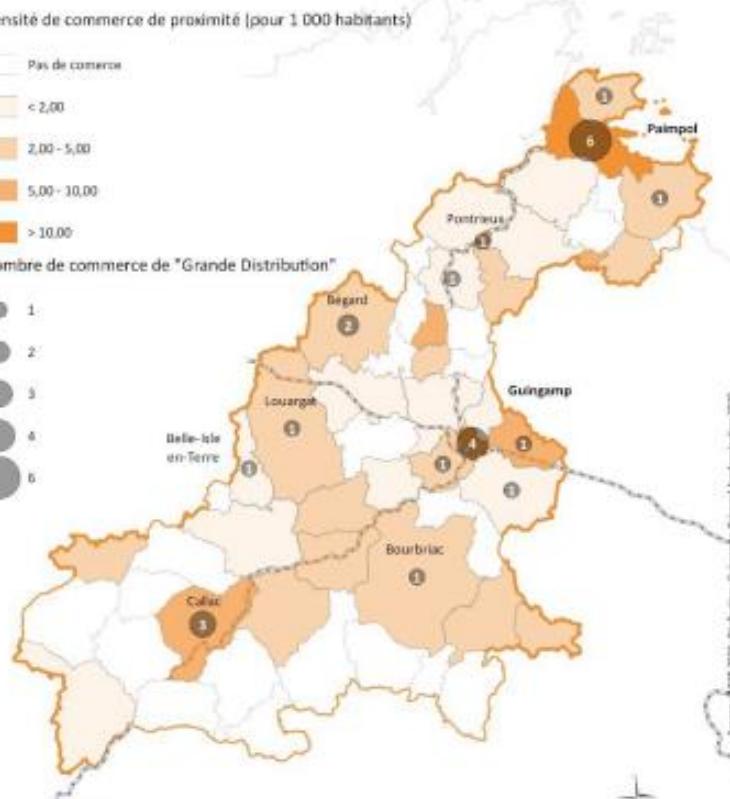
2

3

4

5

6



1:400 000

# SECTEURS ÉCONOMIQUES

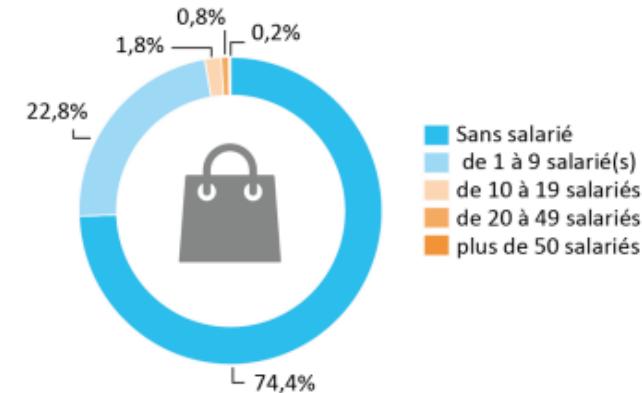
## LA STRUCTURATION DES COMMERCES ET SERVICES

La structuration des commerces renforce cette proximité commerciale. En effet, le commerce s'organise essentiellement autour de petits commerces employant moins de 10 salariés. 74,4% des commerces de l'Agglo sont uniquement tenus par les gérants, proche du pourcentage national (74,2%). Toutefois, le territoire se distingue par les nombres de « petits » commerces embauchant moins de 10 salariées avec un taux de 22,8% (21,7% en France).

Une différence qui se ressent au niveau des grands commerces employant plus de 50 salariés. Cette typologie de commerce représente 0,2% sur l'Agglomération, nettement inférieure à l'échelle nationale (0,8%).

Une structuration pouvant servir la volonté de revitalisation des centres-bourgs et centres-villes des communes du territoire.

14: Taille des commerces et services divers



# SECTEURS ÉCONOMIQUES

## LA STRUCTURATION DES COMMERCES ET SERVICES

Les activités artisanales sont plutôt localisées sur les parcs d'activités de proximité, là où le foncier est moins cher et disponible.

Les parcs d'activités gérés par l'agglomération se caractérisent par :

- un taux de remplissage de 85 % en moyenne,
- des parcelles de 5 000 m<sup>2</sup> en moyenne par entreprise,
- des espaces publics vieillissants (par exemple ZI de Grâces, ZA de Guerland/Goasmeur),
- Peu ou pas de services aux entreprises (crèche, restaurant d'entreprise, transports, animation),
- Une qualité des équipements inégale (fibre optique, assainissement collectif, éclairage public, signalétique...),
- Des vacances/friches sur certains parcs d'activités,
- Une offre foncière disponible non négligeable (48 ha)...mais dispersée sur 23 parcs d'activités et sur des parcelles de petites taille.
- Des possibilités d'extension ou de création de nouveaux parcs d'activités globalement assez contraintes (en particulier sur les communes littorales).

# AGRICULTURE

L'agriculture et l'industrie agroalimentaire restent une forte spécificité du territoire du fait de la surreprésentation des activités de ces secteurs même si leur poids dans les effectifs salariés reste relativement modeste.

Avec 1 069 entreprises agricoles et 2 682 emplois (soit 10% des emplois du territoire), l'agriculture constitue une composante « identitaire » forte pour le territoire. Elle se caractérise par :

- Une présence importante sur les pôles de Bourbriac, Callac et Belle-Isle-en-Terre
- Son rôle clé dans le maintien et le développement de nombreuses activités amont et aval
- Un gisement d'emplois non délocalisables et essentiels à la vitalité de certaines communes rurales

# AGRICULTURE

Le secteur agricole est confronté à des évolutions structurelles majeures :

- Croissance de la taille des exploitations/forte baisse du nombre d'exploitations
- Renouvellement et installation de jeunes chefs d'exploitations compliqués (313 départs potentiels dans les 5 ans pour 248 installations constatées sur les 5 dernières années)
- 31% des entreprises ont aujourd'hui plusieurs chefs d'exploitation
- Augmentation du salariat (737 salariés actuellement)
- Baisse de la Surface Agricole Utile (SAU)
- Développement de l'agriculture raisonnée et biologique (117 entreprises en agrobiologie soit 11% des exploitations) et des activités de diversification
- 103 exploitations commercialisent actuellement leur production en circuit court dont une quarantaine pour au moins 75% de leur CA

# AGRICULTURE

Poids important des cultures de céréales et de l'élevage, tant bovin (30% des exploitations sont des exploitations laitières) que porcin et avicole. Le secteur littoral, caractérisé par l'activité du maraîchage, est une des trois principales zones de production légumière de Bretagne.

Agriculture littoral :

130 exploitations légumes frais pour 200 exploitations (serres, de plein champs).

Impact du réchauffement climatique (ressource en eau, biseau salé, intempéries ...).

Diagnostics individuels agricoles dans le cadre du Programme Grand Trieux 2020-2025.

# HABITAT

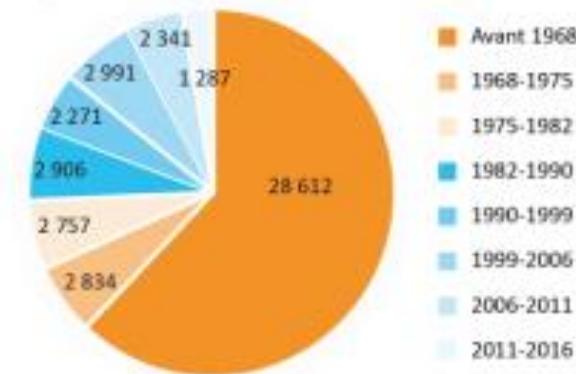
## UN PARC DE LOGEMENT ANCIEN

45 999 logements sont recensés sur le territoire. Cependant, le parc de logement de l'Agglomération est vieillissant, 62% ont été construits avant 1968.

Au vu de l'évolution des modes de vie, la part de logements anciens constitue un enjeu important de réhabilitation des constructions.

À noter que 1 287 constructions ont pu être réalisées entre 2011 et 2016, soit un rythme de 257 constructions par an.

Figure 15 : Ancienneté du parc de logement - INSEE 2016



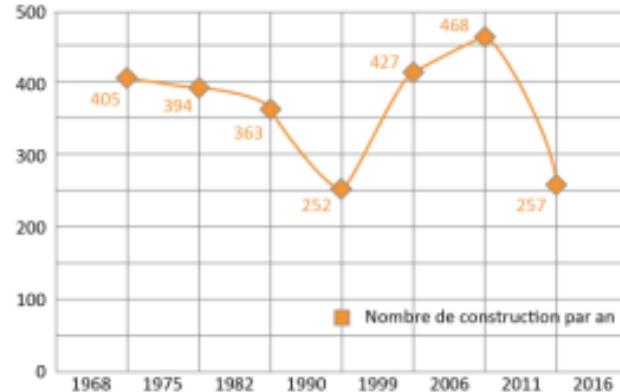
# HABITAT

## UN RYTHME DE CONSTRUCTION EN BAISSE

Le rythme de construction sur le territoire est fluctuant selon les périodes.

Étonnamment, le nombre de constructions n'est pas corrélé avec l'évolution démographique.

Figure 16 : Rythme de construction - INSEE 2016



# HABITAT

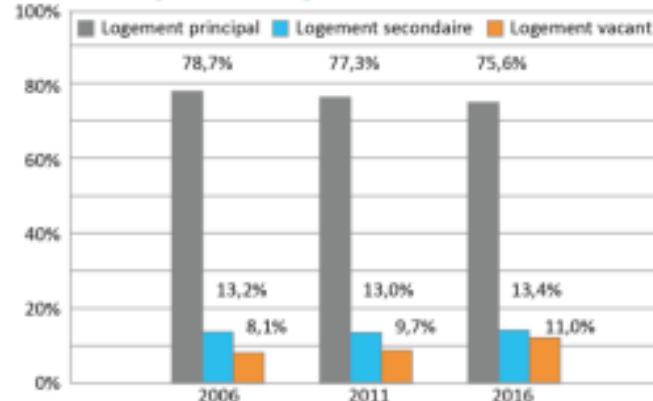
## UN RYTHME DE CONSTRUCTION EN BAISSE

Si le rythme de construction a chuté ces dernières années, on peut noter que les constructions n'ont pas été destinées aux résidences principales.

Seuls les logements secondaires et les logements vacants ont vu augmenter leur part.

Le territoire est nettement au-dessus de la vacance conjoncturelle estimée entre 5 et 7%.

Figure 17 : Évolution des catégories de logements - INSEE 2016



# HABITAT

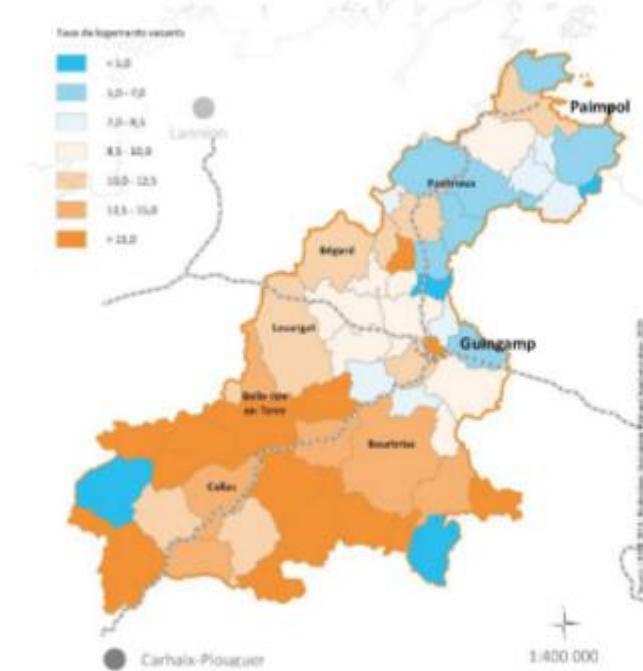
## VACANCE DES LOGEMENTS

La vacance n'est pas répartie de manière inégale sur le territoire. Le taux de vacance oscille entre 4,5% à 21,6%. Cependant, le phénomène est important sur l'Agglomération avec un taux de vacance moyen de 11,08%.

Même si le secteur sud de l'Agglomération est plus fragilisé par ce phénomène, aucun secteur n'est épargné par l'importance du taux de logements vacants. Peu de communes (9) présentent un taux de logements vacants inférieur à 7% et ce taux faible est souvent au détriment des communes avoisinant.

Quant aux communes les plus peuplées, le taux de logements vacants est d'importance. Si l'on prend les 4 communes les plus importantes démographiquement, le constat est frappant : Guingamp (17,87%), Paimpol (10,49%), Ploumagoar (8,36%), Bégard (12,43%).

Carte 81 : Taux de logements vacants par commune - INSEE 2016



# HABITAT

## UNE OFFRE LOCATIVE INSUFFISANTE

71,6% des résidences principales sont occupées par des propriétaires, une moyenne largement supérieure au taux national de 58%.

Ce phénomène s'explique par l'attrait de la propriété par les ménages bretons (66,3%), dont les Côtes-d'Armor est le département où ce taux est le plus élevé (70,1%).

Au vu du revenu médian de l'Agglomération, l'offre de logement locatif (26,7%) semble insuffisante. Seules quelques grandes communes comme Guingamp, Paimpol et Belle-Isle-en-Terre offrent un nombre important de ce type de logement.

# HABITAT

## L'OFFRE DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

En 2017, l'Agglomération comptait 2 816 logements locatifs sociaux, soit 8,1% de la part des résidences principales sur le territoire.

Cependant, 44 communes ont une offre de logements sociaux inférieure à 5,0% et seule la commune de Guingamp présente un taux supérieur à 15%.

Ce manque de logements locatifs sociaux est toutefois complété par une offre élevée de logements sociaux communaux. Ces initiatives publiques permettent la mise sur le marché de près de 300 logements à loyer modéré.

L'offre sociale est ainsi suffisante sur le territoire même si l'équilibre reste fragile.

# HABITAT

## UNE OFFRE DE LOGEMENT PEU DIVERSIFIÉE

Historiquement, la Bretagne, et notamment le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération, est un territoire où la maison individuelle est plébiscitée. La maison individuelle compose 85,1% du parc de logement sur notre territoire, proche du taux costarmoricain (82,7%).

Cette omniprésence est amoindrie par la présence des communes plus urbaines comme Guingamp et Paimpol (environ 70,0% de maisons individuelles), alors que les autres communes plus rurales ont un taux de plus 90,0% (identique à Leff Armor Communauté).

De plus, cette offre est essentiellement composée (72,8%) de grands logements de type T4, T5 ou plus.

De plus, les grands logements sont souvent « sous-occupés » par des ménages moins denses. Le vieillissement de la population et le départ des enfants de la maison familiale en sont la cause majeure.

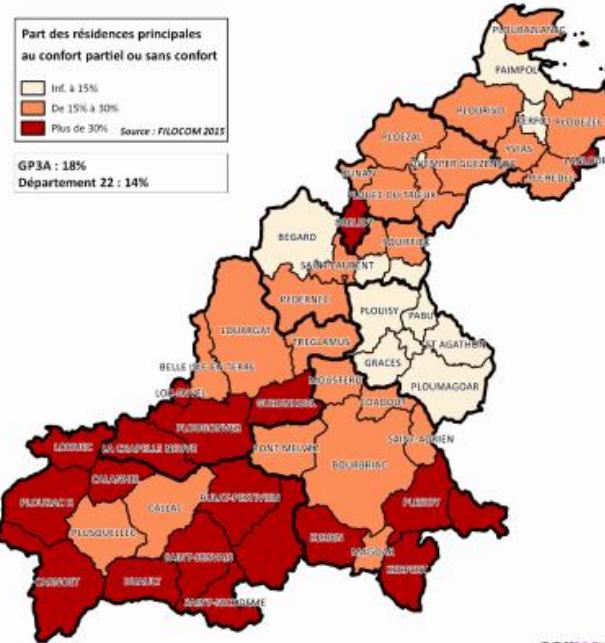
Considérant l'évolution démographique et des modes de vie des habitants sur notre territoire possède un parc de grands logements conséquents et suffisants pour les prochaines années.

# HABITAT

## LE CONFORT DES LOGEMENTS

En 2015, on comptabilise 24% de logements inconfortables (contre 19% à l'échelle départementale), dont 2 863 logements sans confort et 8 295 logements au confort partiel.

Certaines communes affichent des taux d'inconfort bien supérieurs, et notamment quatre communes ayant un taux supérieur à 50% : Kerpert et la Chapelle-Neuve avec 50% chacune, Loc-Envel et Plourac'h avec un taux de 52% chacune.



### *Chiffres de la carte*

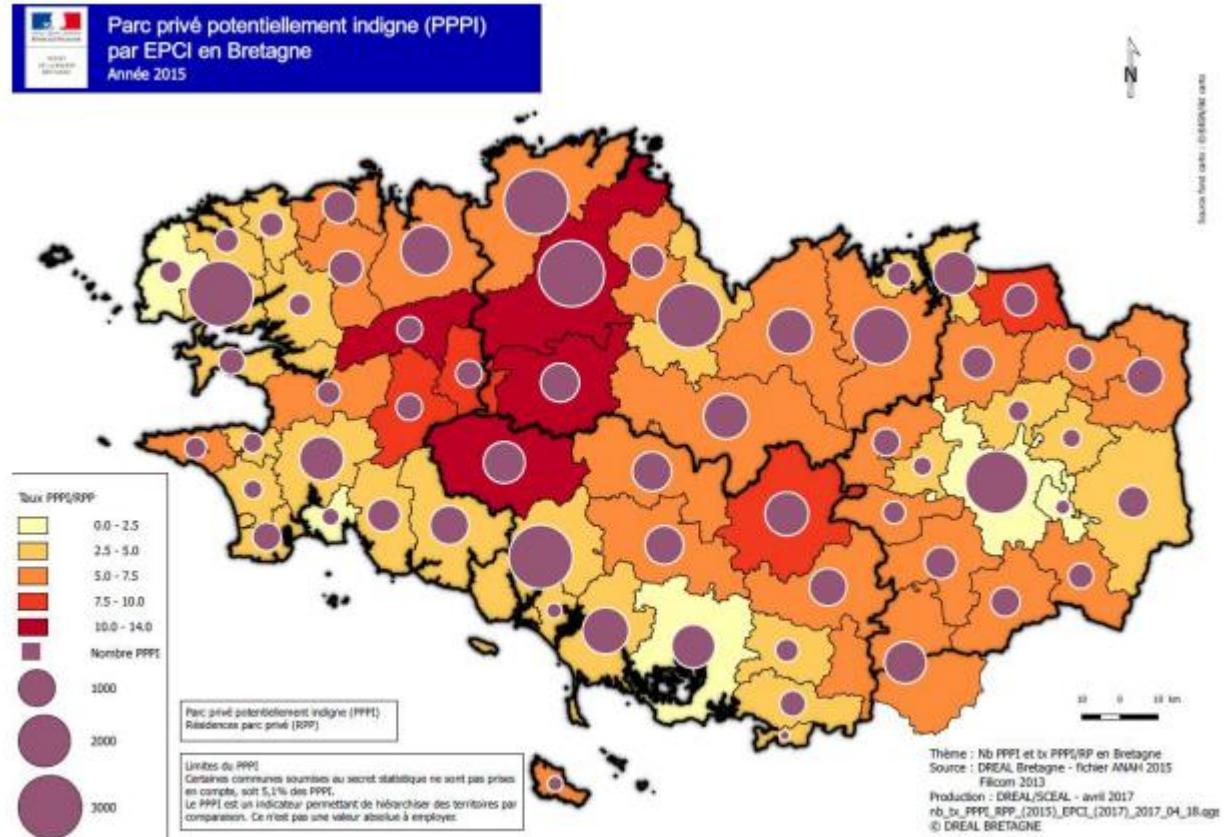
soustrayant le nombre de résidences principales confortables au nombre de résidences principales totales

*obtenus en*

# HABITAT

## LE CONFORT DES LOGEMENTS

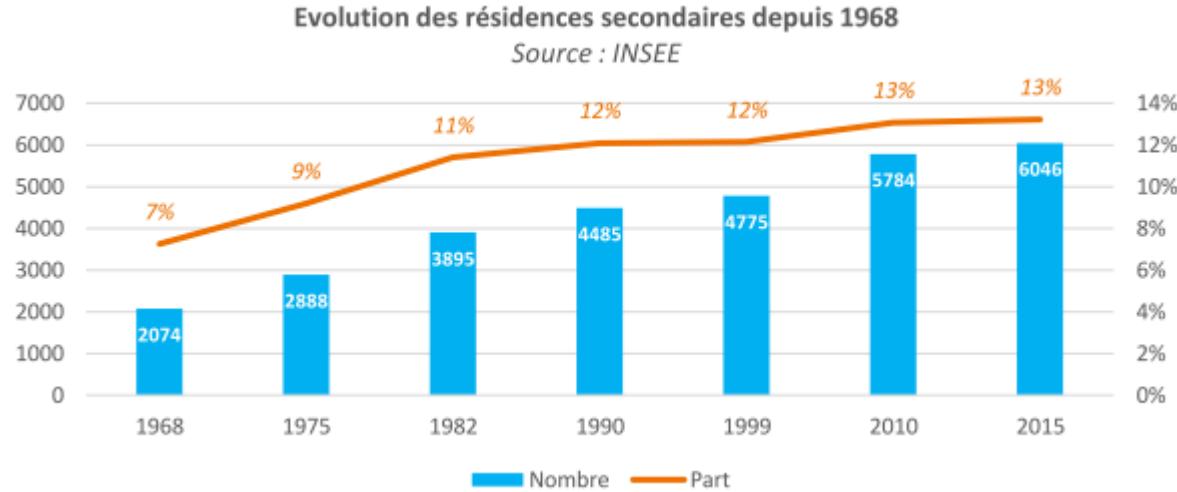
L'approche du « mal-logement » peut s'appuyer sur le fichier « Parc Privé Potentiellement Indigne » (PPPI), prenant appui sur les catégories cadastrales et les revenus des ménages.



# HABITAT

## UN PARC DE RÉSIDENCES SECONDAIRES EN AUGMENTATION

Les communes littorales sont les plus concernées par la présence de résidences secondaires du fait de leur attractivité touristique ; elles constituent en proportion un segment de marché important sur trois communes : Ploubazlanec, Plouézec et Lanloup. Avec plus de 700 logements chacune, les communes de Ploubazlanec (914 logements) et Plouézec (789) sont ainsi les plus concernées par une concurrence du marché des résidences secondaires sur les marchés locatifs et immobiliers, avec plus d'un tiers de leur parc de logements dédié à une occupation saisonnière plutôt qu'à l'année.



Les communes au sud du territoire comptent également une forte présence de résidences secondaires. 12 communes comptent plus de 20% de résidences secondaires dont trois ont plus d'un tiers de leur parc qui en est composé : Loc-Envel (40%), Plourac'h et Kerpert (37% chacune)

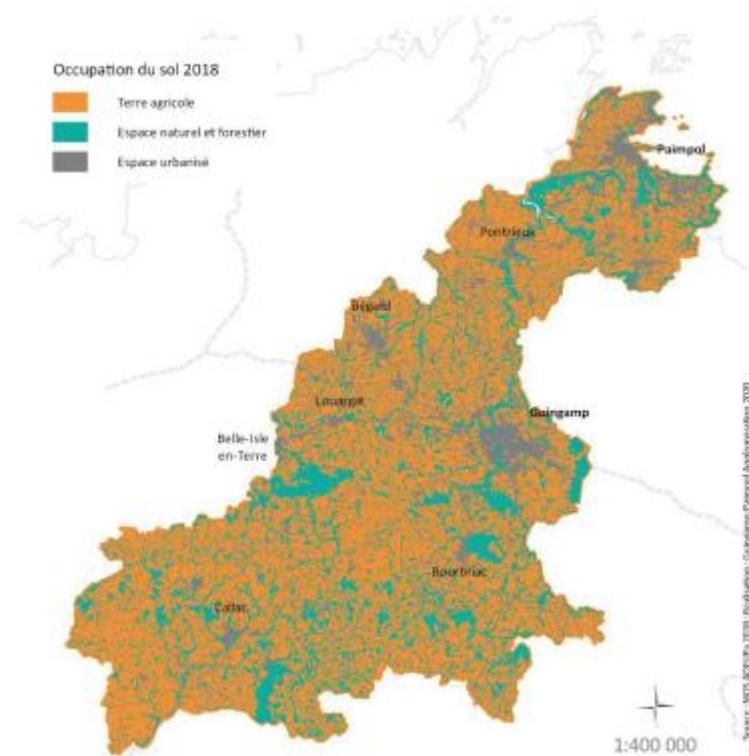
# CONSOmmATION FONCIÈRE

## L'ÉTAT DU SOL EN 2018

Composée à hauteur de 68,9% de terres agricoles, Guingamp-Paimpol Agglomération est encore un territoire à forte identité agricole. Le reste du territoire est occupé d'espace naturel et forestier à hauteur de 20,3% et de 10,8% d'espace urbanisé.

Au sein des secteurs urbanisés, l'habitat constitue le principal facteur de consommation avec plus de 62,0% de la surface urbanisée. Les infrastructures (22,7%), les espaces à vocation économique (7,9%) et les équipements (5,8%) sont les autres éléments fortement présents au sein des espaces urbanisés. Quant aux carrières du territoire (0,9%) et aux opérations urbaines mixtes (0,7%), leur rôle dans la consommation foncière du territoire est léger.

Carte 85: Mode d'Occupation du Sol en 2018 – MOS ADEUPa 2018



# CONSOMMATION FONCIÈRE

## L'ÉTAT DU SOL EN 2018

L'analyse de la consommation foncière des dix dernières années montre que l'Agglomération a urbanisé plus de 399 hectares depuis 2008. Une urbanisation représentant l'équivalent de 56 terrains de football par an, ou encore une urbanisation équivalente à la commune de Pontrieux (102ha) tous les deux ans. Cette urbanisation s'est essentiellement faite au détriment des terres agricoles (87,9%). À noter que la consommation des dix dernières années symbolise le fort mitage ancré sur le territoire.

L'habitat est à l'origine de plus de la moitié de la consommation foncière sur le territoire (57,0%). Cette artificialisation se chiffre à plus de 220 hectares au total.

Deuxième poste de consommation, les secteurs économiques représentent plus de 30,0% de l'artificialisation du sol, soit plus de 120 hectares au cours des dix dernières années.

# TRANSPORT ET MOBILITÉ

## LES RÉSEAUX DE TRANSPORT

Notre territoire joue un rôle de carrefour important à l'échelle de la Bretagne, en disposant d'atouts indéniables en matière d'accessibilité interne et externe :

- la RN 12 traverse la région et le territoire du Pays de Guingamp
- les lignes ferroviaires s'organisent en étoile autour de Guingamp, desservant les villes de Paimpol, de Lannion, de Carhaix et de Callac, le long de l'axe majeur Brest-Rennes-Paris.

Cette situation permet au territoire de dessiner un large réseau de coopérations, de solidarités et d'échanges avec les principales agglomérations bretonnes. Ces relations ont façonné le paysage actuel et structuré les territoires urbains, périurbains et ruraux, interagissant largement avec les secteurs de Lannion à l'ouest, de Carhaix au sud et de Saint-Brieuc à l'est.

# TRANSPORT ET MOBILITÉ

## LES RÉSEAUX DE TRANSPORT

L'Agglomération est traversée par la Ligne à Grande Vitesse (LGV) reliant Brest à Paris. Elle traverse le territoire d'ouest en est en faisant étape à Guingamp, puis Saint-Brieuc et Rennes notamment. Cette desserte ferroviaire est complétée par la ligne Paimpol-Carhaix passant également par Guingamp et Callac. De plus, une liaison indirecte (en passant par Plouaret) permet de relier Guingamp à Lannion.

Cette offre de dessertes est consolidée par une offre de transport en car, « BreizhGo » de la SNCF, utilisant le réseau routier.

La Route Nationale 12 (RN12) est l'axe majeur qui traverse l'Agglomération d'ouest en est.

Les routes départementales: D767, D7/6, D786, D787

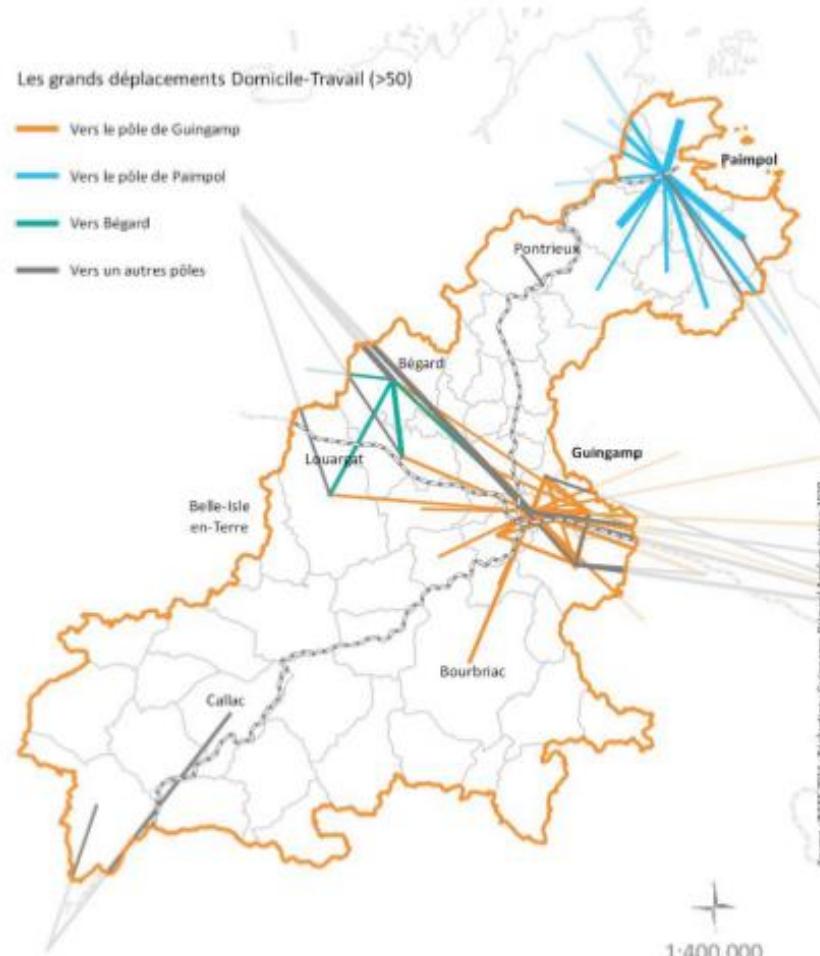
Des ports maritimes et fluviaux: Paimpol, Ploubazlannec, Pontrieux, Quemper-Guerzennec

# TRANSPORT ET MOBILITÉ

## LES DÉPLACEMENTS PENDULAIRES

Les grands déplacements Domicile-Travail (&gt;50)

- Vers le pôle de Guingamp
- Vers le pôle de Paimpol
- Vers Bégard
- Vers un autres pôles



Source : INSEE 2016. Mise en forme : Guingamp-Paimpol Agglomération 2020

# TRANSPORT ET MOBILITÉ

## LES MODES DE TRANSPORT

La voiture est le moyen de transport le plus utilisé par la population de notre territoire, hormis pour le transport scolaire. Ainsi, 74% des habitants utilisent la voiture, en tant que conducteur ou passager, pour se rendre à leurs loisirs et cette statistique s'élève à 89% lors des déplacements pendulaires. De plus, la voiture est essentiellement utilisée de manière individuelle.

À noter que les modes de transports dits « doux », c'est-à-dire non motorisés, représentent une part faible, quelles que soient les raisons du déplacement.

# TRANSPORT ET MOBILITÉ

## L'UTILISATION DE LA VOITURE

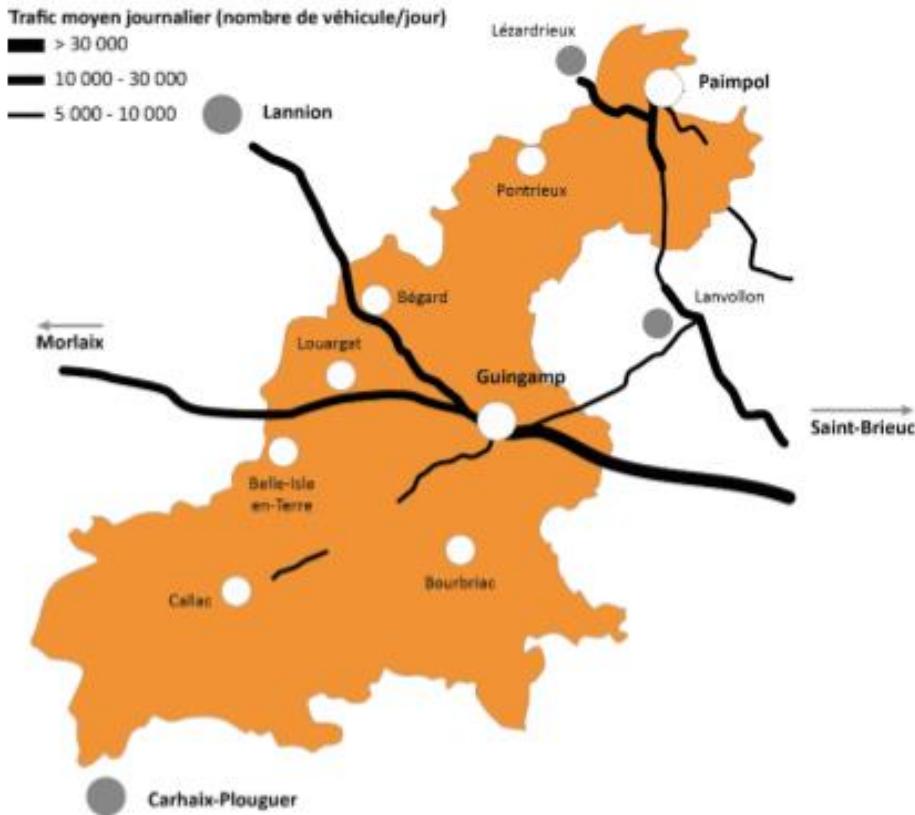
Retenant les principes des aires urbaines et les déplacements pendulaires, le trafic routier s'organise essentiellement autour de la RN12 et sur les départementales desservant les communes de Guingamp, Lannion, Paimpol et Saint-Brieuc.

87,7% des ménages possèdent au moins une voiture, et en augmentation par rapport à 2011 (86,5%).

4 aires de covoiturage existent sur le territoire : 2 sur l'aire urbaine de Guingamp et la RN 12, 1 à Paimpol et 1 à Callac. Si l'aire « Breizh Izel » ne se situe pas sur le territoire elle est également à prendre en compte pour les bégardois et bégarroises se rendant à Lannion.

Figure 31 : Le principal trafic routier – Département des Côtes-d'Armor 2010-2015

Source : Côtes-d'Armor 2015 ; réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération 2020



# TRANSPORT ET MOBILITÉ

## L'OFFRE DE TRANSPORT EN COMMUN

Le réseau TER et TGV

Le réseau de bus « BreizhGo »

Le réseau « Axéo »

# ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

## POUR LES FAMILLES

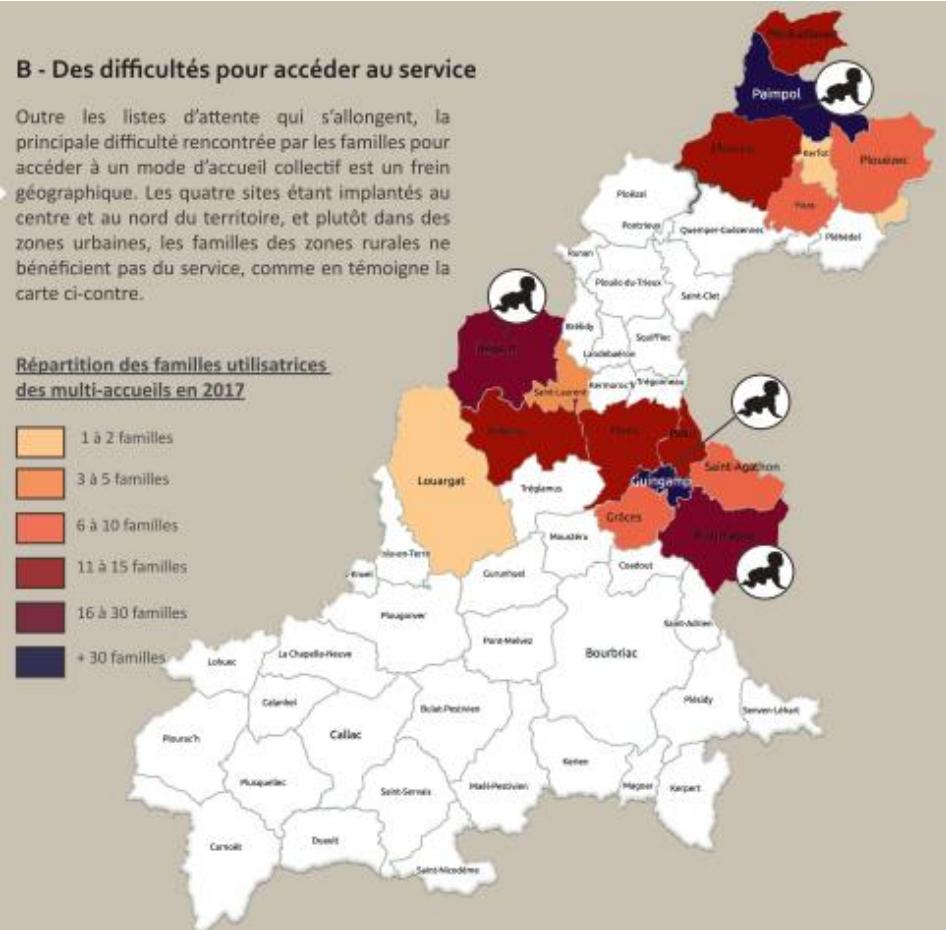
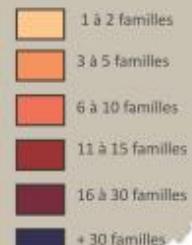
La principale difficulté rencontrée par les familles pour accéder à un mode d'accueil collectif est un frein géographique. Les quatre sites étant implantés au centre et au nord du territoire, et plutôt dans des zones urbaines, les familles des zones rurales ne bénéficient pas du service.

Le territoire de l'agglomération est marqué par une absence totale d'alternatives au multi-accueil en ce qui concerne l'accueil collectif.

### B - Des difficultés pour accéder au service

Outre les listes d'attente qui s'allongent, la principale difficulté rencontrée par les familles pour accéder à un mode d'accueil collectif est un frein géographique. Les quatre sites étant implantés au centre et au nord du territoire, et plutôt dans des zones urbaines, les familles des zones rurales ne bénéficient pas du service, comme en témoigne la carte ci-contre.

Répartition des familles utilisatrices des multi-accueils en 2017



# ÉQUIPEMENTS ET SERVICES POUR LES FAMILLES

**En 2021 : 127 places d'accueil collectif pour les 0-4 ans**

- **3 multi-accueils sur 4 sites** (Bégard, Guingamp et Ploumagoar, Paimpol) soit 117 places gérées par Guingamp Paimpol Agglomération
- **1 micro-crèche** à St-Agathon soit 10 places gérées par le secteur privé (*ouverte en sept. 2019*)

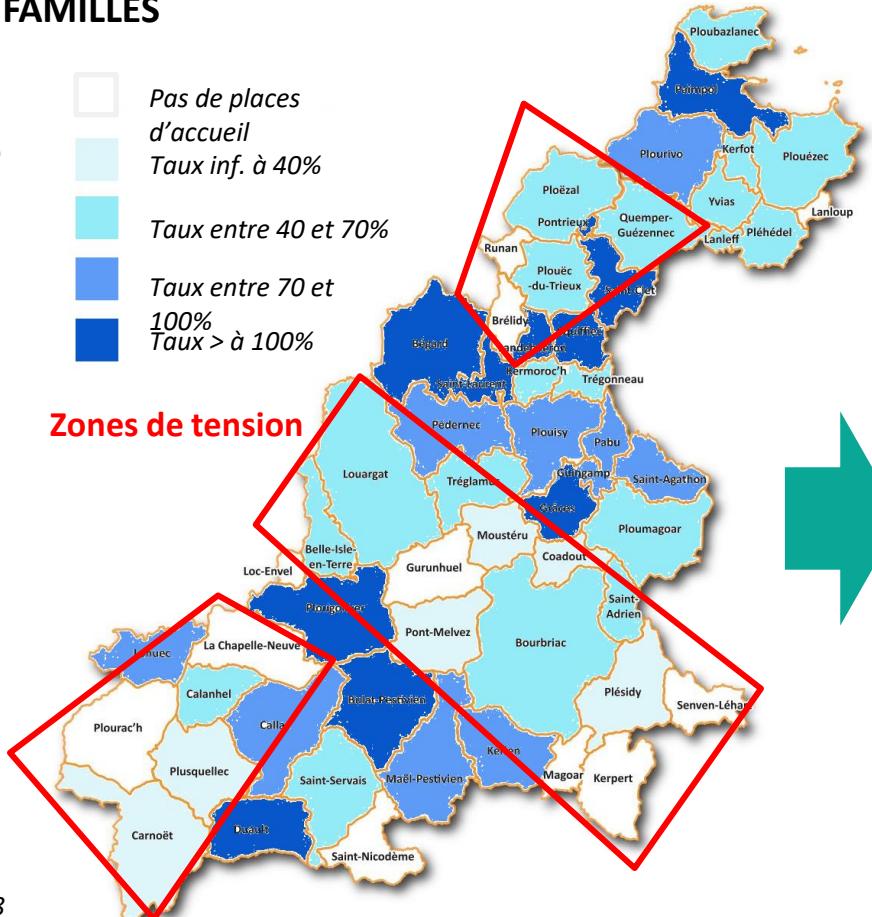
**Notre territoire : 6,2 places d'accueil collectif pour 100 enfants de moins de 3 ans (2<sup>ème</sup> EPCI le moins doté) - Moyenne sur le 22 : 10,7**



# ÉQUIPEMENTS ET SERVICES POUR LES FAMILLES

## Moyens de garde par commune

Taux de couverture  
= total des places  
d'accueil tout mode  
de garde / nombre  
d'enfants de moins  
de 3 ans



Ce taux rend compte des tensions liées à l'accueil des enfants de moins de 3 ans. Plus c'est clair, plus les familles ont du mal à trouver une réponse à proximité.

# ÉQUIPEMENTS ET SERVICES POUR LES FAMILLES CONSTATS ET TENDANCES SUR LE TERRITOIRE

- **Une baisse de la natalité (- 8,1 % entre 2017 et 2020) mais pas des besoins de garde sur le territoire.** Fortes disparités selon les territoires – secteur Pontrieux + 14% sur la période, Secteur Bégard - 21% / Baisse quasi générale de la natalité en 2020 sauf quelques Communes et Villes : Louargat, Pontrieux, Bourbriac, Ploubazlanec, Paimpol...
- **Insuffisance de l'offre par rapport à la forte demande.** Listes d'attente importantes et en augmentation sur les différentes structures (*plus de 200 familles en attente*).
- **Absence d'offre collective sur toute une partie du territoire** (territoires de Callac et Bourbriac, Belle-Isle-en-Terre et Pontrieux) donc une **inégalité d'accès au service**
- **Des territoires où l'absence de mode d'accueil collectif est combinée à un vieillissement et une baisse sensible du nombre d'assistantes maternelles :** Assistantes maternelles : - 15% de 2014 à 2019 / Près d'une AM sur 3 a plus de 55 ans
- **Des conditions d'accueil pour les enfants et des conditions de travail pour les professionnels pas toujours optimales liées à des bâtiments non fonctionnels**

# ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

## POUR LES FAMILLES

- Un manque de solutions d'accueil en horaires atypiques et pour les enfants en situation de handicap
- Une tendance à la baisse de l'offre d'accueil individuel
- Une offre d'accueil qui ne correspond pas toujours aux besoins des familles en situation de fragilité
- Des besoins importants en matière d'accompagnement à la parentalité. Une multiplicité d'acteurs et d'initiatives mais pas toujours de lisibilité pour les familles
- Les zones plus rurales sont essentiellement couvertes par des actions organisées par les RPAM et les ALSH communautaires, ainsi que par des permanences de la PMI. Certains services sont absents de ces territoires ruraux et cela oblige les familles qui souhaiteraient bénéficier de ces actions à une mobilité importante.

# ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

## POUR LES FAMILLES



### ACCUEIL DE LOISIRS SUR LE TERRITOIRE

- Blue triangle: ALSH 3-11 ans communal
- Orange triangle: ALSH 3-11 ans Guingamp-Paimpol agglomération
- Green triangle: ALSH 3-11 ans associatif
- Blue circle: ALSH 12-17 ans communal
- Orange circle: ALSH 12-17 ans Guingamp-Paimpol agglomération
- Green circle: ALSH 12-17 ans associatif

# ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

## SOIN ET SANTÉ

- Un taux de pauvreté supérieur à la moyenne bretonne (10,9%): 14 %
- Un taux de résidence autonomie inférieur à la moyenne régionale.
- Une mortalité générale supérieure de 12% par rapport à la moyenne nationale
- Une surmortalité prématuée évitable supérieure de 54% par rapport à la moyenne nationale, dû aux Pathologies alcooliques (+58% par rapport au niveau national), dû aux accidents de la route (+54% par rapport au niveau national), dû au suicide (+98% par rapport au niveau national), (Le taux de récidive atteint 18 % dans les Côtes d'Armor, 1 suicide sur 2 est une récidive)
- Impact de la crise sanitaire COVID 19 pouvant amplifier des situations déjà fragilisées
- Le constat d'une dégradation forte de la santé mentale des jeunes depuis la crise sanitaire.
- Constat d'importantes difficultés d'accès aux soins

# ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

## SOIN ET SANTÉ

- Un déficit de professionnels de santé ne permettant pas d'assurer efficacement l'accès aux soins de la population
- Des médecins généralistes vieillissants ou proches de la retraite et un renouvellement générationnel non assuré
- Des dispositifs d'exercice coordonné à renforcer

### FOCUS JEUNES:

- Constats défavorables en matière de consommation de produits psycho-actifs
- Un lycéen sur deux juge facile l'accès au cannabis,
- À 17 ans, 3 jeunes sur 4 ont déjà fumé du tabac,
- 3/4 des jeunes Bretons de 17 ans ont déjà été ivres.

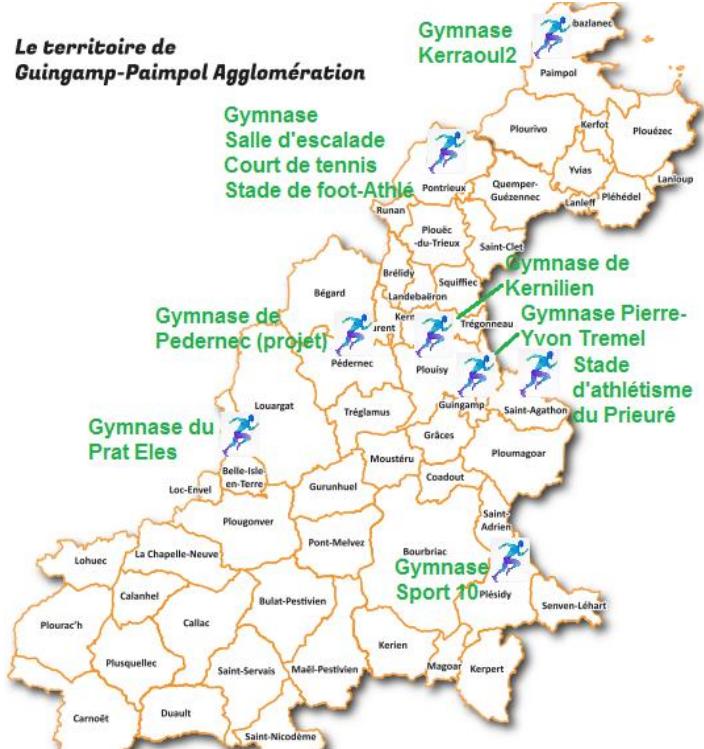
# ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

## SPORT

L'agglomération dispose d'un patrimoine sportif conséquent **issu de la fusion** : 11 équipements sportifs – 9 équipements couverts et 2 stades (cf carte ci-contre)

L'agglomération ne dispose pas d'un service des sports, **elle s'appuie en partie sur les services communaux** pour assurer la gestion de ses équipements

L'agglomération a choisi de confier aux communes une partie essentielle du soutien à l'activité sportive au travers du **versement des subventions aux clubs**



- Un modèle de développement résidentiel autour des deux polarités structurantes de Guingamp et de Paimpol plutôt consommateurs de foncier agricole et naturel ces dernières années, et qui ont accéléré le phénomène de vacance au sein de la ville-centre.
- Une problématique de revitalisation des centres croissante pour la majorité des communes, avec une offre d'emploi souvent insuffisante pour améliorer ou maintenir à elle seule leur attractivité, posant ainsi de vrais enjeux en matière de qualité du cadre de vie, et notamment des conditions d'habitat.

# CENTRALITÉS

- La ville de Guingamp et Guingamp-Paimpol Agglomération sont signataires depuis 2016 d'une convention de revitalisation du centre-ville et de développement du territoire (CRCDT). Cette convention 2017-2022 les engage sur 5 volets d'action en faveur de la centralité de Guingamp,
- Deux protocoles régionaux (Guingamp, Paimpol) dans le cadre des appels à projets « centres-bourgs » régionaux de 2018 et 2019
- Appel à projet « Petites Villes de Demain » (PVD) en 2020 : projet, global et partagé avec les 57 communes, qui répond à 4 objectifs transversaux :
  - *Favoriser la réhabilitation de l'habitat*
  - *Renforcer la commercialité en centre-ville*
  - *Mieux maîtriser le foncier*
  - *Faciliter les projets à travers des dispositifs expérimentaux*

# CENTRALITÉS

Le programme Petite Ville de Demain permet également de coordonner, sur 5 ans, l'ensemble des actions de revitalisation et de reconquête des centralités favorables à la transition :

- en luttant contre la vacance résidentielle et économique
- des travaux en faveur de la lutte contre la précarité énergétique
- des actions plus larges en faveur de la sobriété foncière et de la limitation des déplacements entre l'urbain et le périurbain.

# DIAGNOSTIC DE LA FILIÈRE NUMÉRIQUE

## SYNTHÈSE DES FORCES & FAIBLESSES DU FONCTIONNEMENT AUTOUR DU NUMÉRIQUE

### FORCES

- De bonnes compétences opérationnelles et techniques
- Un Système d'Information qui n'est pas en « risque technique » à ce stade
- Des équipes engagées ainsi qu'une dynamique managériale positive au sein du SIGD
- Un service offert sur l'environnement de travail (poste de travail, collaboratif) et des activités de support informatique qui donne plutôt satisfaction

### OPPORTUNITÉS

- Une volonté collective de progresser
- Des initiatives et des réflexions d'ores et déjà engagées avec les communes
- Un investissement significatif de la part de l'agglomération pour repenser son fonctionnement autour du Numérique et du SI (SDNSI)

### FAIBLESSES

- Une absence d'une vision « globale et architecturée » du SI
- Des responsabilités non définies ainsi qu'une absence de logique de « bout en bout » et de modalités de gouvernance du SI
- Une absence de méthode de conduite de projet
- Une faible connaissance des métiers par les équipes du SIGD
- Une maturité plutôt limitée de la complexité et des apports du Numérique par le management

### MENACES

- Le « Shadow IT » qui limite la capacité à tirer pleinement parti des axes de rationalisation et de l'innovation,
- Une forte dégradation de la qualité de service en l'absence d'action de fond (par exemple, mise en place d'un processus d'architecture d'entreprise, d'une gestion des priorités, etc...)
- Un faible dimensionnement des équipes du SIGD
- Une manque de compétences autour de fonctions clés : gestion de projets, architecture et sécurité
- Le manque d'instruction de certains sujets à forte valence IT (RGPD, cyber-attaques, Plan de Reprise d'Activité, ...)

# DIAGNOSTIC SYSTÈME D'INFORMATION

## SYNTHÈSE DES FORCES & FAIBLESSES DU SYSTÈME D'INFORMATION

FORCES	OPPORTUNITÉS
<ul style="list-style-type: none"><li>Des <b>infrastructures modernes et peu en risque</b> (sécurité, obsolescence, ...)</li><li>Un <b>SIG centralisé</b></li><li>L'<b>utilisation du Cloud</b> permettant de bénéficier de services industriels à couts raisonnables et d'une capacité d'extension d'infrastructures (OVH)</li><li>Des <b>mécanismes fondamentaux de résilience SI</b> mis en place autour des <u>infrastructures internes</u> (sauvegardes à « chaud » et à « froid » des données permettant de les restaurer, même en cas de corruption/cyberattaques)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li><b>Partenariat Megalis</b></li></ul>
FAIBLESSES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"><li>Un <b>SI non urbanisé</b> (vision « architecturée » du SI)<ul style="list-style-type: none"><li>Accès multi-canal et multimédia au SI permettant une expérience utilisateurs à 360° des services de l'agglomération</li><li>Redondance entre les applications,</li><li>Données de « référence » éparpillées entre applications, hors SIGD (risque de qualité des données, RGPD, ...)</li><li>Pas de « brique » décisionnelle</li></ul></li><li><b>Certains outils sont peu adaptés aux fonctions</b> (CIRIL RH) ou <b>usages</b> (outils collaboratifs)</li><li><b>Connectivité de certains sites et des agents déconnectés</b></li><li>Offre de service <b>Megalis pas toujours adaptée</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Pas de <b>Plan de Reprise Information (PRI)</b> global</li><li>« <b>Dette technique</b> » non résorbée : le maintien de « vieux » applicatifs qui entament les ressources (puissance/mémoire) disponibles et créent des failles de sécurité</li><li>Des <b>capacités serveurs internes qui atteignent leurs limites</b></li><li>Des <b>développements spécifiques (notamment sur le SIG)</b> à maîtriser dans la durée (évolutivité)</li><li>La <b>maitrise de la sécurité dans un contexte d'un SI fortement distribué</b> en terme de déploiement (infrastructure interne, cloud, ...)</li><li>L'<b>absence de lignes directrices en terme d'orientation technologique</b> (normes et standards technologiques, opensource, ...) dans un contexte de shadow IT</li></ul>

• DE L'ARMOR À L'ARGOAT •



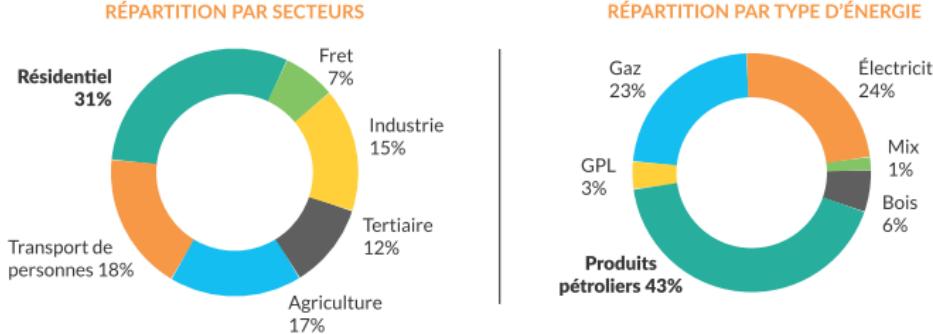
# Diagnostic environnemental

Issu du diagnostic du PCAET notamment

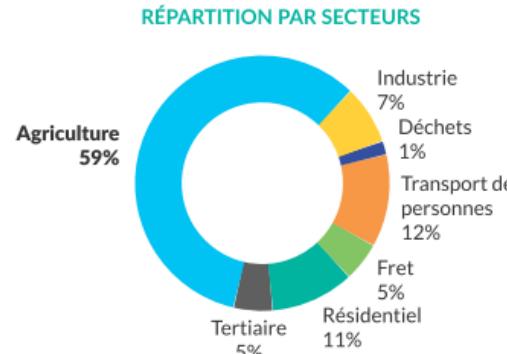
# DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL

## PCAET - EXTRAIT

### LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE EN 2015: 1934 GWh



### LES ÉMISSIONS DE GES DU TERRITOIRE EN 2015: 791 727 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>



Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont pour partie liées à la consommation énergétique. La combustion des énergies fossiles (produits pétroliers, gaz, etc.) est émettrice de CO<sub>2</sub>.

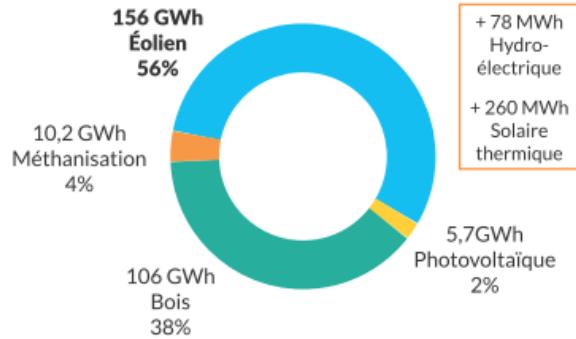
D'autres émissions, dites « non-énergétiques », proviennent de procédés naturels ou chimiques, comme la fermentation des effluents agricoles ou la réaction des gaz réfrigérants (climatiseurs) avec l'atmosphère.

Les secteurs les plus émetteurs du territoire sont l'agriculture, le transport de personnes et le résidentiel.

# DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL

## PCAET - EXTRAIT

### LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE (ENR) SUR LE TERRITOIRE EN 2015: 278,2 GWh



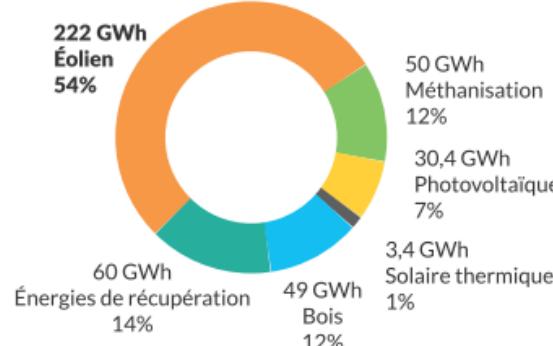
Le développement des éoliennes sur le territoire a pris son essor localement à partir de 2005, et en particulier avec le déploiement du Plan EOLE :

**9 parcs éoliens > 62 éoliennes > 150 GWh /an**  
= ENR la plus développée localement

Plusieurs dossiers éoliens sont en cours d'instruction. Les filières du bois et de la méthanisation sont également en développement, avec plusieurs projets en cours pour augmenter la capacité de production :

- Méthanisation à Kerpert
- Chaufferie à Bourbriac

### LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DES ENR SUR LE TERRITOIRE : 414,8 GWh



La production actuelle d'ENR du territoire couvre 14,4% des besoins de l'agglomération. Mais sa capacité de développement est encore importante. D'ici 2030 :

- La production éolienne pourrait être plus que doublée
- La production de biogaz par méthanisation être multipliée par 6
- Le solaire photovoltaïque par 7

Ces potentiels représentent, à horizon 2030, plus de 414 GWh supplémentaires. C'est donc plus de 35% de la consommation d'énergie actuelle de l'agglomération qui pourrait être couverte par les ENR.

# DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL

## PCAET - EXTRAIT

### LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Face à l'augmentation prévue de la température (2 à 4°C à horizon 2100 à l'échelle du globe), notre territoire sera particulièrement exposé aux risques de sécheresses (baisse du débit des cours d'eau). Les répercussions sanitaires, économiques et agricoles pourront être importantes.

La montée du niveau de la mer concerne des zones réduites du territoire, mais ces secteurs sont fortement urbanisés.

La biodiversité locale est aussi touchée par ces évolutions (recul de certains milieux spécifiques, progression d'espèces nuisibles, voire vecteurs de maladies, etc.).



Diminution des ressources en eau et sécheresses  
risque très fort



Nouveaux risques sanitaires  
risque moyen



Inondations et submersions marines  
risque fort



Feu de forêt  
risque faible



Perte de biodiversité  
risque fort



Risques technologiques  
risque faible



Dépendance énergétique  
risque moyen



Mouvements de terrains  
risque faible

# DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL

## PCAET - EXTRAIT

**Polluants atmosphériques** : La qualité de l'air est jugée « bonne à très bonne » 87% des jours sur le territoire (Air Breizh). Les seuils d'information et d'alerte sont dépassés moins de 10 jours par an, et aucune commune n'est identifiée comme « sensible. » 2 établissements industriels sont soumis à la déclaration annuelle de leurs rejets dans l'air. Tous deux sont situés dans le secteur de Guingamp.

Sur le territoire : maintien des pratiques de brûlage sauvage des particuliers (déchets verts de tontes, tailles de haies, voire autres déchets) malgré l'interdiction légale. Ces brûlages produisent des pointes de pollution particulièrement néfastes sur le plan sanitaire, en générant notamment de la dioxine (classée cancérogène), qui pollue l'atmosphère mais également les sols sur lesquels elle retombe et se stocke dans les produits alimentaires qui y seront implantés.

# DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL

## PCAET - EXTRAIT

**Catastrophes naturelles:** 248 arrêtés de catastrophe naturelle publiés depuis 1982

### Continuité écologique:

Une nécessaire anticipation de l'évolution des aires de répartition des espèces en maintenant la qualité des continuités écologiques et donc la capacité à la mobilité des espèces

Des espaces littoraux fortement fragilisés par la fragmentation des espaces naturels

# DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL

## PCAET - EXTRAIT

**Vulnérabilité du territoire face au changement climatique:** Face à l'augmentation prévue de la température (2 à 4°C à horizon 2100 à l'échelle du globe), notre territoire sera particulièrement exposé aux risques de sécheresses (baisse du débit des cours d'eau). Les répercussions sanitaires, économiques et agricoles pourront être importantes. La montée du niveau de la mer concerne des zones réduites du territoire, mais ces secteurs sont fortement urbanisés. La biodiversité locale est aussi touchée par ces évolutions (recul de certains milieux spécifiques, progression d'espèces nuisibles, voire vecteurs de maladies, etc.).

# DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL

## PCAET - EXTRAIT

### Ressource en eau:

- l'effort prioritairement porté par le secteur agricole, qui par ailleurs est, avec l'industrie agroalimentaire qui en découle, un pilier essentiel de l'économie du territoire.
- Difficulté majeure: conflits d'usages renforcés autour de la ressource en eau entre usage agricole, usages domestiques et industriels et besoin des milieux naturels.
- Une ressource fragile à la fois en quantité et en qualité
- Des limites de capacité déjà atteintes lors d'épisodes à étiage fort (2011)
- Un prélèvement majoritaire en eau destiné à l'alimentation en eau potable
- Une augmentation récente forte des captages pour l'irrigation des zones littorales maraîchères avec un impact potentiel sur le biseau salé
- Des enjeux sur la faune et la flore fluviale et marine

# DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL

## PCAET - EXTRAIT

**Consommation du foncier:** Composée à hauteur de 68,9% de terres agricoles, Guingamp-Paimpol Agglomération est encore un territoire à forte identité agricole. Le reste du territoire est occupé d'espace naturel et forestier à hauteur de 20,3% et de 10,8% d'espace urbanisé.

Au sein des secteurs urbanisés, l'habitat constitue le principal facteur de consommation avec plus de 62,0% de la surface urbanisée. Les infrastructures (22,7%), les espaces à vocation économique (7,9%) et les équipements (5,8%) sont les autres éléments fortement présents au sein des espaces urbanisés. Quant aux carrières du territoire (0,9%) et aux opérations urbaines mixtes (0,7%), leur rôle dans la consommation foncière du territoire est léger.

# DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL

## PCAET - EXTRAIT

### Inondation:

Des risques d'inondation par débordement de cours d'eau à modérer par la planification urbaine et l'aménagement du territoire sur une grande partie du territoire

Un littoral plutôt peu exposé mais des zones circonscrites particulièrement vulnérables car urbaines

Des PPR en place sur les principales zones urbaines menacées mais développés sur des scénarios optimistes de montée des eaux

### Evolution du trait de côte:

Une façade littorale moins sensible que la moyenne bretonne à l'érosion des côtes

Un site d'intérêt écologique majeur particulièrement menacé par la montée des eaux

Une vulnérabilité future dépendant fortement des choix d'aménagement et des options d'urbanisation

# ANALYSE AFOM DE L'AGGLOMÉRATION

## PCAET - EXTRAIT

### ATOUTS

- Un climat tempéré de type océanique
- Une production d'ENR importante, qui couvre plus de 14% des besoins actuels
- Des filières bien identifiées et structurées, notamment dans l'éolien et le bois
- Une bonne desserte par les réseaux énergétiques et une capacité de raccordement encore importante
- Une qualité des milieux qui assure leur résistance aux aléas climatiques
- De nombreuses surfaces de prairies et des boisements qui stockent 11,7% des émissions de GES
- Une bonne qualité de l'air globale

### FAIBLESSES

- Une dépendance énergétique forte
- Une précarité énergétique forte : 7,3% des ménages (2 points au-dessus de la moyenne nationale)
- Un fort recours aux énergies fossiles (transports et résidentiel surtout)  
26% de « passoires énergétiques »
- Un territoire et des déplacements diffus compliquant l'organisation de la mobilité
- Une disponibilité en eau limitée (quantité et qualité) et dépendante des précipitations
- Le poids important de la mobilité individuelle
- Des émissions diffuses du secteur agricole

# ANALYSE AFOM DE L'AGGLOMÉRATION

## PCAET - EXTRAIT

### OPPORTUNITÉS

- Un potentiel de production supplémentaire d'ENR important
- Un développement rapide et important du recours au bois en substitution du fioul dans le secteur résidentiel
- Une part importante d'actifs travaillant sur leur commune de résidence, potentiel levier pour le report modal vers des transports « propres »
- Des opportunités de développement de réseaux de chaleur, notamment sur des secteurs industriels ou urbains denses
- Une certaine attractivité du territoire, notamment sur le secteur proche du littoral

### MENACES

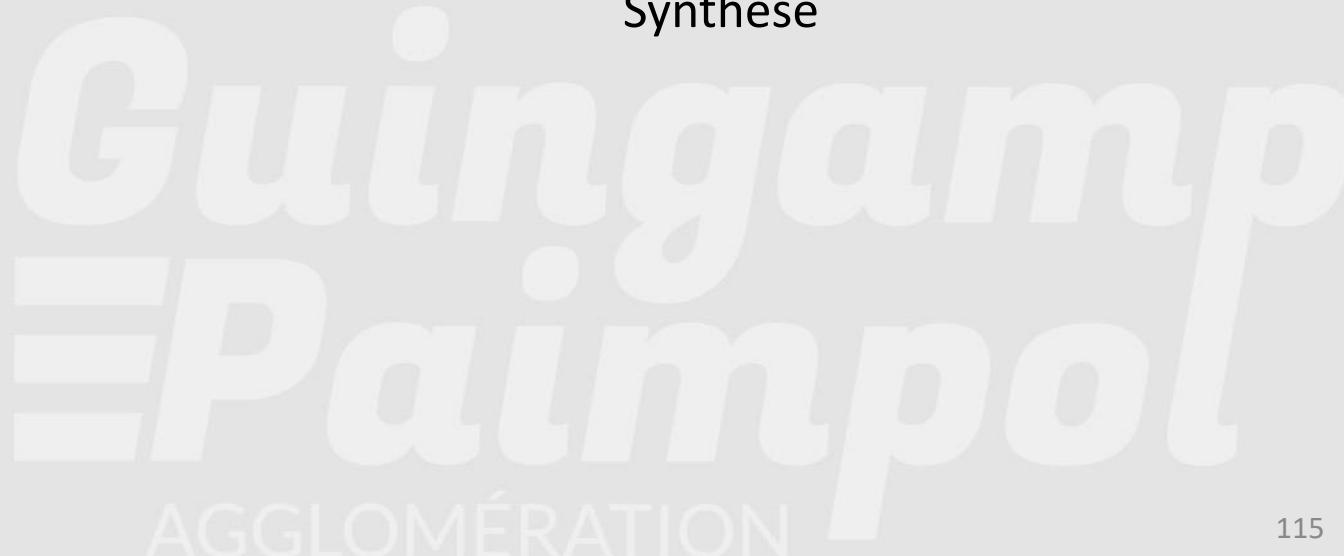
- Une artificialisation des sols qui diminue la capacité de séquestration du carbone du territoire et ampute les terres agricoles
- Des difficultés pour la mobilisation des gisements agricoles liés à la méthanisation (transport, logistique)
- Des activités économiques sensibles aux évolutions climatiques, en particulier l'agriculture
- Une population vieillissante plus sensible aux évolutions climatiques, et en particulier aux vagues de chaleur
- De possibles conflits d'usages autour de l'eau entre les consommateurs (habitants, agriculteurs, industriels)
- Aggravation des aléas climatiques

• DE L'ARMOR À L'ARGOAT •



# Les grands enjeux de Guingamp-Paimpol Agglomération

Synthèse

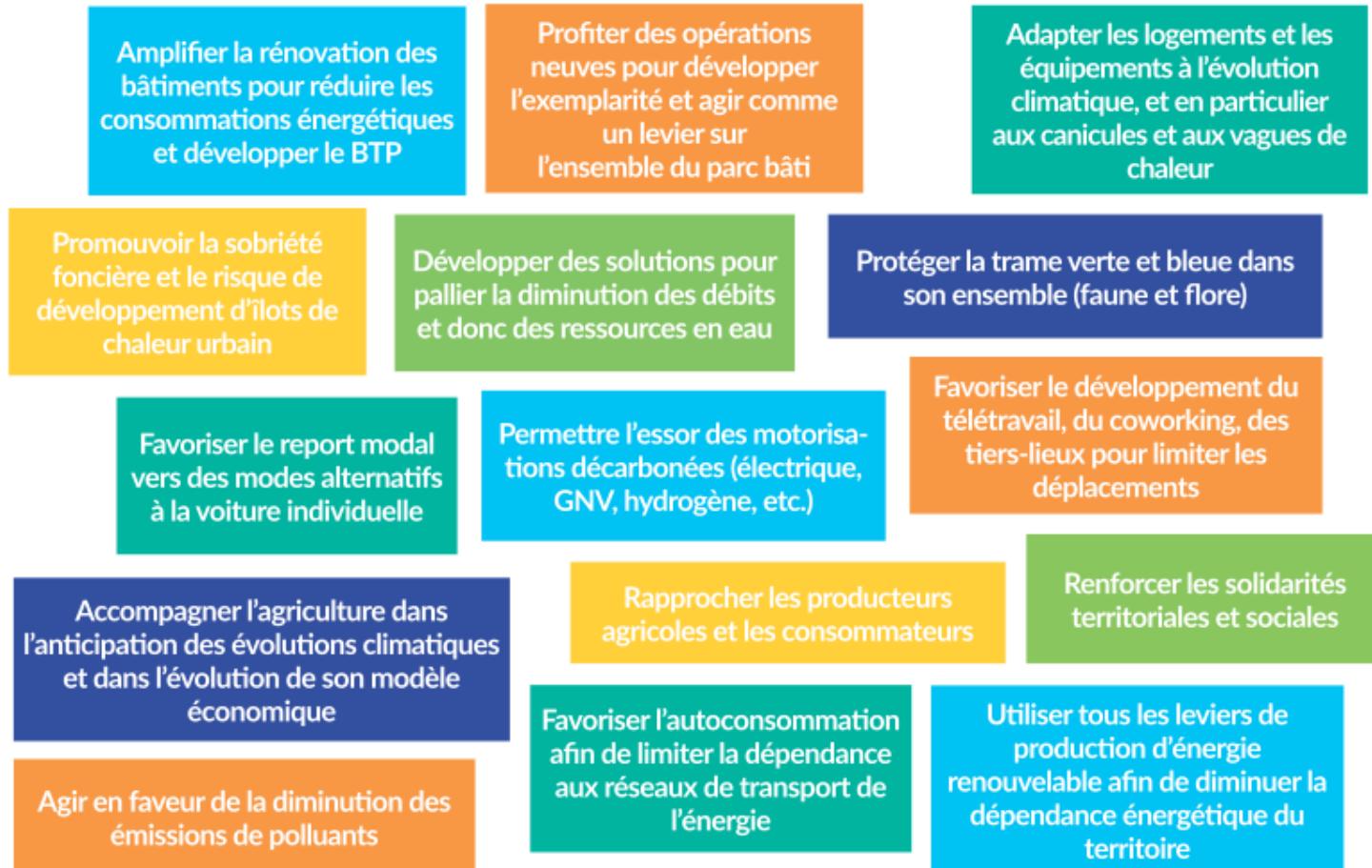


Notre territoire joue un rôle de carrefour important à l'échelle de la Bretagne, en disposant d'atouts indéniables en matière d'accessibilité interne et externe :

- la RN 12 traverse la région et le territoire du Pays de Guingamp
- les lignes ferroviaires s'organisent en étoile autour de Guingamp, desservant les villes de Paimpol, de Lannion, de Carhaix et de Callac, le long de l'axe majeur Brest-Rennes-Paris.

Cette situation permet à l'agglomération de dessiner un large réseau de coopérations, de solidarités et d'échanges avec les principales agglomérations bretonnes. Ces relations ont façonné le paysage actuel et structuré les territoires urbains, périurbains et ruraux, interagissant largement avec les secteurs de Lannion à l'ouest, de Carhaix au sud et de Saint-Brieuc à l'est, comme le montrent d'ailleurs les différents diagnostics illustrés dans le rapport de présentation.

# ENJEUX AUTOOUR DES ÉNERGIES (CF. PCAET)



## Garantir une adéquation entre le développement de l'urbanisation et les ressources disponibles et les capacités épuratoires:

- Veiller à rendre compatible le développement avec l'acceptabilité du milieu naturel (disponibilité en eau, vulnérabilité du milieu récepteur...), a fortiori sur les secteurs contraints (petits bassins côtiers par ex.)
- Prioriser la mise à niveau des systèmes d'assainissement en fonction de l'armature territoriale du SCoT et des problèmes diagnostiqués
- Développer une politique d'économie d'eau (sensibilisation, limitation des fuites sur le réseau...)

# ENJEUX AUTOUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- Poursuivre la sensibilisation des acteurs à la question de la préservation de l'eau, que ce soit sur le plan quantitatif ou qualitatif, pour une réelle prise de conscience collective sur la fragilité de la ressource
- Accroître la connaissance sur la disponibilité de la ressource et le besoin des milieux aquatiques (cf. étude besoins-ressources), pour:
  - *Définir clairement les règles d'un partage de la ressource et prévenir les conflits d'usage, à des échelles adéquates (bassins)*
  - *Ajuster si nécessaire le scénario de développement projeté en fonction d'une connaissance actualisée sur la disponibilité de la ressource (aujourd'hui et demain en anticipant les effets du dérèglement climatique)*

# ENJEUX AUTOEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

## Assurer la préservation de la ressource (eaux surfaciques, souterraines, estuariennes, côtières...)

- Protéger les périmètres de captages
- Préconiser des systèmes de récupération des eaux de pluie
- Poursuivre l'amélioration des réseaux / systèmes d'assainissement
- Améliorer la qualité de traitement des eaux grises et noires des bateaux
- Préserver les éléments de paysage recouvrant une fonctionnalité hydraulique (zones humides, bocage, talus...)
- Poursuivre la sensibilisation des acteurs à la question de la préservation de l'eau, que ce soit sur le plan quantitatif ou qualitatif, pour une réelle prise de conscience collective sur la fragilité de la ressource
- Accroître la connaissance sur la disponibilité de la ressource et le besoin des milieux aquatiques (cf. étude besoins-ressources), pour:
  - *Définir clairement les règles d'un partage de la ressource et prévenir les conflits d'usage, à des échelles adéquates (bassins)*
  - *Ajuster si nécessaire le scénario de développement projeté en fonction d'une connaissance actualisée sur la disponibilité de la ressource (aujourd'hui et demain en anticipant les effets du dérèglement climatique)*

## **Garantir l'approvisionnement en eau pour les habitants et les activités économiques:**

- Limiter la vulnérabilité de la ressource face aux pollutions diffuses ou à un prélèvement trop important, surtout en période d'étiage bas
- Protéger des points de captages et respecter un bon état des milieux naturels

## **Améliorer la qualité des eaux douces et littorales**

# ENJEUX AUTOEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- Fort enjeu pour le maintien de la qualité des eaux côtières et marines et ainsi l'existence des activités littorales qui en dépendent
- Des enjeux d'assainissement et d'écoulement à considérer dans les développements futurs:
  - *Capacités épuratoires hétérogènes des stations*
  - *Veiller à un dimensionnement adéquat des systèmes d'assainissement en améliorant la capacité et les performances des stations*
  - *Améliorer le rendement des réseaux AEP et Assainissement*
- Prise en compte à une échelle « bassin versant » de la capacité du cours d'eau à recevoir encore des eaux usées traitées (rejets de STEP) plus ou moins chargées en phosphore notamment

# ENJEUX AUTOUR DE LA SANTÉ

- Développer une politique de santé préventive, solidaire, accessible et efficace sur le territoire
- Faire du bien-être et de la santé un moteur du développement social, durable et économique du territoire
- Faciliter l'accès à une information et une orientation de qualité,
- Réduire la mortalité prématurée évitable sur le territoire
- Favoriser des parcours de santé sans rupture
- Favoriser et renforcer la coordination des acteurs de santé
- Consolider l'offre de soins de 1er recours en densifiant la présence médicale.

# ENJEUX AUTOUR DES MOBILITÉS

- Maintien de la qualité de desserte du territoire.
- Le rôle du Pole d'Echange Multimodal de Guingamp va se développer, dans le but d'optimiser l'effet de la ligne « Bretagne à Grande Vitesse » et de renforcer la capacité de rayonnement du territoire. Il constitue de fait aujourd'hui la principale gare d'entrée du Trégor.
- Plus largement, la gare de Guingamp joue un rôle de porte d'entrée dans l'ouest des Côtes d'Armor : une réflexion doit être lancée sur la question des liaisons ferroviaires vers Morlaix, Lannion, Paimpol, Carhaix et Saint-Brieuc afin d'offrir aux usagers une alternative attractive et performante à l'usage de la voiture individuelle.
- Le renforcement de l'offre de transports en commun est déterminé par la présence d'un nombre et d'une densité importante d'usagers. Aussi, le rôle joué par les communes dans l'armature urbaine est déterminante dans le renforcement des transports en commun.

# ENJEUX AUTOUR DES MOBILITÉS

- Une motorisation assez faible par rapport à la moyenne en Bretagne (12 % de ménages non motorisés) ;
- Une part du véhicule personnel pour se rendre au travail importante (84 % contre 81 % en moyenne en Bretagne), surtout au détriment des TC (moins de 2%) ;
- Question des mobilités des touristes en saison, notamment dans le secteur de la pointe de l'Arcouest et des plages du territoire.
- Question du développement d'un système de mobilité solidaire (tarification sociale, transport d'utilité sociale, plate-forme de mobilité, etc.)

# ENJEUX AUTOUR DES CENTRALITÉS

- Une limitation de la consommation foncière et des impacts induits sur les paysages, les déplacements, l'activité agricole... en travaillant sur :
  - *Des principes de répartition des logements prioritairement sur les pôles, tout en permettant le maintien d'un dynamisme en secteur rural*
  - *Des densités adaptées aux différents contextes (plus élevées sur les pôles)*
  - *Des objectifs minimums de renouvellement et de lutte contre la vacance*
- Une recherche de proximité / accessibilité favorable aux déplacements propres alternatifs à la voiture
- Maintien et proximité des commerces et services de proximité
- Valorisation du patrimoine bâti, opportunités de réinvestissement ou de requalification de certains espaces urbains peu valorisés...
- Le maintien d'un tissu social et agricole en campagne qui doit assurer l'entretien des paysages

## Renforcer la vie et la convivialité des centralités :

- Concentration de l'habitat et mixité des fonctions urbaines. Ainsi, chaque centre-ville et centre-bourg doit remplir sa fonction de centralité (commerces, équipements de proximité, habitat).
- Promouvoir un aménagement du territoire qui permettra à tous de trouver à proximité de leur habitation les réponses à leurs besoins.

# ENJEUX AUTOUR DES CENTRALITÉS

Le **cadre de vie** est un levier puissant de l'attractivité résidentielle des centres (villes et bourgs). Les aménagements, les usages et la fréquentation des espaces publics contribuent fortement à la qualité de vie et au développement social, culturel, économique, commercial, touristique...

Les espaces publics doivent donc être conçus comme des lieux de communication et de mise en relation. Ils favorisent le bien-être et concourent à la vitalité et à l'attractivité du territoire.

# ENJEUX AUTOEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

80% des entreprises s'installent sur un territoire parce qu'elles ont déjà un lien avec ce territoire. L'attractivité touristique, culturelle, événementielle, peut générer ce type de liens sur le long terme. Les facteurs les plus cruciaux d'attractivité sont le cadre de vie et les services à la population. Les emplois productifs tertiaires ont particulièrement tendance à se localiser dans les cœurs des métropoles. De fait, le territoire présente des limites à l'attraction de ce type d'emplois :

- image rurale
- difficulté de trouver des emplois pour les conjoints.es
- pas de pôle urbain dense et attractif, le centre-ville de Guingamp se dévitalise
- une vraie concurrence des pôles de Lannion et St Brieuc

# ENJEUX AUTOOUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Parallèlement, pour les entreprises déjà installées, la réponse au besoin de recrutement se heurte souvent au manque d'attractivité du territoire pour les jeunes ou moins jeunes.

Le territoire n'affiche pas non plus véritablement de positionnement économique, de spécialisation.

Absence de lieu véritablement dédié aux jeunes entreprises (starts-ups...) de type incubateur ou pépinière d'entreprise qui offrirait un service d'accompagnement

Il n'existe pas de pôle tertiaire clairement identifié, impactant l'image et l'attractivité du territoire. La stratégie d'investissement en périphérie de Guingamp, à proximité de la RN12, renforce l'éparpillement de l'offre sur l'agglomération de Guingamp et une perte de visibilité

# ENJEUX AUTOOUR DE L'EMPLOI

Le développement des industries agro-alimentaires exige de plus en plus d'automatisation et génère donc des offres d'emplois spécialisées, parfois difficiles à pourvoir

**Les métiers les plus recherchés par les entreprises** sur le bassin d'emploi de Guingamp concernent les secteurs de l'Agriculture (maraîchers horticulteurs), de l'Hôtellerie-restauration (serveurs dans les cafés-restaurants), de la Santé (aides-soignants), de l'Animation socio-culturelle et du Commerce (employés de libre-service).

**Les emplois recherchés par les demandeurs d'emploi** concernent principalement l'assistance auprès d'enfants, les services domestiques, le nettoyage de locaux, la mise en rayon, la vente en habillement, le transport de marchandises et l'horticulture-maraîchage.

Le bassin de Guingamp est particulièrement concerné par les attentes en **main d'œuvre qualifiée** des entreprises du secteur de l'industrie et notamment de l'industrie agroalimentaire.

# ENJEUX AUTOOUR DU LIEN URBAIN/RURAL

Selon le CGET, la notion de campagne inclut toutes les communes qui n'appartiennent pas à une unité urbaine regroupant plus de 10 000 emplois. Dans cette acception large dans laquelle se reconnaît Familles Rurales, les ruralités sur notre territoire représentent 70% de la population (43% en France).

- 41hab/km<sup>2</sup> dans les communes rurales
- 55,5% de la population active totale vit dans les communes rurales
- 32,4% des actifs ruraux travaillent dans leur territoire de résidence en 2016
- 6,9% des habitants de communes rurales n'habitaient pas la même commune 1 an auparavant => 2622 néo résidents /an

# ENJEUX AUTOOUR DU LIEN URBAIN/RURAL

## Les ambitions:

Repenser des stratégies de développement endogène en partant des besoins non pourvus des habitants et des acteurs économiques présents.

Ne pas opposer rural et urbain , rural et métropole.

La ruralité dispose de ressources stratégiques qui sont fixes et non délocalisables (eau, forêt, biodiversité...), ce qui lui confère un rôle majeur.

# ENJEUX AUTOUR DES ASSOCIATIONS

- 1275 associations
- Secteur du sport fortement représenté
- Intervention des associations essentiellement au niveau local (commune)
- 80% des associations ont un budget annuel inférieur à 50 000 €
- Problématique du bénévolat très présente (manque de renouvellement des bénévoles)
- Besoin de professionnaliser les membres d'association (cf. problématique de gestion administrative et financière, la gouvernance...)

# ENJEUX AUTOOUR DE LA MOBILISATION CITOYENNE

## CRÉATION D'UN CONSEIL CITOYEN NOTAMMENT

Enjeu démocratique : L'objectif est de mettre en place une collectivité citoyenne qui permet la participation des habitants à la vie démocratique. On note en effet un besoin pour l'agglomération de se « reconnecter » aux citoyens, et ainsi faire du Conseil citoyen un relais des revendications citoyennes et des attentes de la société civile.

Enjeu politique : la participation citoyenne devient aujourd’hui un impératif politique, notamment dans la définition des politiques publiques et dans leur évaluation. Il y a là une opportunité de voir le conseil citoyen comme le garant de la « démarche qualité » des actions de l’agglomération, en amont et en aval.

# ENJEUX AUTOOUR DU NUMÉRIQUE

## Vue de l'agglomération

- ✓ **Soutenir** les orientations numériques du **projet de territoire**
- ✓ **Augmenter la valeur ajoutée** du service offert par le Système d'Information
- ✓ **S'adapter aux nouveaux comportements** des usagers,
- ✓ **Démontrer une éco-exemplarité** (réemploi, libre, sobriété...)
- ✓ **Mutualiser les moyens** (communes, l'OIT, ...)

## Vue des services métiers

- ✓ **Supporter les enjeux numériques du projet d'administration**
  - Coopérons / simplifions : diversifier les outils de **communication usager** et politique accueil **interactive** des usagers
  - Simplifions : accompagner et promouvoir la dématérialisation de nos outils de travail
- ✓ **Améliorer les pratiques et les usages en interne : formation...**
- ✓ **Valoriser et partager les données**

## Vue du SIGD

- ✓ **Faciliter la gouvernance du Système d'Information** et son alignment avec les priorités de l'agglomération et des services
- ✓ **Acculturer au Numérique**
- ✓ **Gérer l'obsolescence, le réemploi et optimiser les coûts** du Système d'Information
- ✓ **Gérer les risques et la sécurité** (RGPD, ...)

# ENJEUX AUTOUR DU NUMÉRIQUE

- Améliorer la notoriété de la collectivité auprès des usagers
- Accompagner la digitalisation de la collectivité
- Répondre aux enjeux de communication des touristes, propriétaires de résidence secondaire, camping caristes...
- Donner une image innovante de l'Agglomération
- Acculturer les élus et les usagers au numérique
- Accompagner la montée en compétence des habitants du territoire
- Encourager le réemploi de matériels informatiques
- Proposer des services en ligne d'inscription, paiement, prise de rendez-vous...

# ENJEUX AUTOOUR DU TOURISME

## Un potentiel touristique encore sous valorisé:

- L'agglomération est riche d'évènements réguliers, connus ou méconnus. Des évènements majeurs (le Festival de la Saint Loup, Festival Plinn, Festival des Chants de Marins, la présence d'une équipe de football de haut niveau, etc.) sont autant d'occasions de mettre en avant le territoire et le patrimoine qu'il recèle.
- De nombreux lieux sont à valoriser sur les communes, des plus emblématiques (Île de Bréhat, Abbaye de Beauport, Château de la Roche Jagu, Basilique de Guingamp, Vallée des Saints, Abbaye de Coat Malouen, ...) aux plus intimes : églises et chapelles anciennes, châteaux, manoirs, petites cités de caractère, artisanat local.

# ENJEUX AUTOOUR DU TOURISME

Développer le tourisme rural, le tourisme industriel, les circuits de randonnées, ou encore les nouvelles activités émergentes (activités « ressourcement », bien-être, pêche...). L'agglomération doit tirer parti de ses ressources, variées, pour capter les touristes sur son territoire en limitant le phénomène de saisonnalité.

Le SCoT encourage donc à :

- développer les capacités d'hébergement touristiques de qualité sur l'ensemble du territoire et améliorer les conditions d'accueil,
- compléter le maillage des itinéraires touristiques existants (itinéraires de grandes randonnées, voies vertes, réseau de stations VTT,...) autour de la richesse patrimoniale (châteaux, églises...), culturelle (écomusées...) et paysagère (espaces naturels sensibles...) du territoire,
- irriguer l'ensemble du territoire des flux touristiques en structurant le réseau et mettre en synergie des grands sites et équipements à vocation touristique ou de loisirs en s'appuyant sur les « locomotives ».

# ZOOM SUR LA RANDONNÉE

## FORCES

- Offre de randonnées diversifiée (km, paysages, difficulté)
- + de 150 randonnées sur l'agglomération
- Réseau d'associations actif
- Environnement propice
- Notoriété du GR34
- Des sentiers globalement bien entretenus et bien aménagés

## FAIBLESSES

- Hétérogénéité des modes de gestion issues de la fusion
- Peu de maillage
- Peu d'inscription au PDIPR : 37 %
- Des conventions de passage inexistantes pour certaines boucles
- Peu d'hébergement à la nuitée pour l'itinérance
- Balisage disparate
- Une sous exploitation des données des éco compteurs
- Des services non répertoriés et parfois inexistantes : transport en commun, consignes à bagages, transport de bagage..
- Manque de valorisation de la randonnée

## OPPORTUNITÉS

- Maillage des randonnées afin de faciliter l'itinérance et les déplacements sur l'ensemble du territoire (plus d'enclave)
- Création de circuit de randonnées dans les communes dont l'offre est manquante
- De nouveaux GRP sur le territoire (ancien GR34A et le GR37)

## MENACES

- Aménagements vieillissants et par conséquent coût élevé et dangerosité accrue
- Zones inondables/boueuses l'hiver : image détériorée de la destination
- Erosion de la côte + grande marée qui rend le GR34 infranchissable et fragile
- Le manque d'entretien des randonnées entraîne des déviations susceptibles d'être problématiques (passage sur le talus = destruction si fréquentation massive = retrait du droit de passage = enclave )

# PRINCIPAUX ENJEUX AUTOUR DE LA PETITE ENFANCE, DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

- Favoriser l'accès à un service de qualité ouvert à tous, avec une attention particulière pour les plus vulnérables
- Faire des services aux familles un facteur d'attractivité pour le territoire, afin d'inverser la tendance démographique et favoriser l'installation de jeunes couples
- Faciliter le parcours des familles pour la recherche d'un mode garde ou l'accès aux loisirs, et les accompagner dans leur parentalité
- Améliorer les conditions d'accueil des équipements pour les usagers et les professionnels, afin de favoriser l'accès et la prise en charge des publics
- Être un partenaire éducatif au service de la réussite et l'épanouissement des enfants du territoire, pour permettre à chacun de trouver sa place dans la société
- Encourager l'autonomie et la responsabilisation, développer une culture de l'engagement et de la coopération chez la jeunesse
- Favoriser l'insertion et l'emploi des jeunes du territoire

# ENJEUX AUTOOUR DE LA CULTURE

**Au sein des services : structuration et support** à tous les services en lien avec la culture : Enfance-Jeunesse, Tourisme, culture et sport, Environnement et biodiversité, Vie associative

**Pour le dynamisme et l'attractivité territoriale :**

- Bien-être, bien vivre, santé, épanouissement individuel et collectif, droits culturels
- Appartenance, citoyenneté, esprit critique, ouverture
- Rayonnement et notoriété, attraction de nouvelles populations, maintien des jeunes sur le territoire, flux touristiques : incidence sur le foncier, l'économie, le commerce, l'hébergement, la restauration et les activités de loisirs

**Tendre vers le 100% Education Artistique et Culturelle**

# ENJEUX AUTOUR DU SPORT

Constats :

- L'exercice de la compétence équipements sportifs se réduit à **une mise en commun de moyens sans véritable vision stratégique**. Il en résulte des disparités dans le fonctionnement des équipements, un manque de lisibilité pour les utilisateurs et d'agilité dans la petite maintenance et l'entretien
- Du fait de leurs moyens humains (gestion d'équipements), financiers (subventions aux associations) et patrimoniaux, les communes **sont l'échelon territorial de référence en matière de politiques sportives**.

Enjeux :

**L'enjeu principal est aujourd'hui de pouvoir mieux prendre en compte le besoin de proximité et de réactivité dans la relation aux associations sportives.**

- Accompagner la transformation de l'Agglomération
- Être connu et reconnu par l'usager (informer, renforcer les relations avec les mairies, citoyens ambassadeur du territoire,...)
- Adapter la stratégie marketing (réseaux d'entreprises, outils de communication pour valoriser l'accueil des entreprises et faciliter leur implantation sur notre territoire, ...)

# ENJEUX AUTOUR DES SERVICES PUBLICS, DE LEUR ACCESSIBILITÉ...

• DE L'ARMOR À L'ARGOAT •



# Le CRTE de Guingamp-Paimpol Agglomération et la crise sanitaire

Un contexte qui réinterroge

*Guingamp  
Paimpol*  
AGGLOMÉRATION

# UNE CRISE SANITAIRE QUI RÉINTERROGE NOS POLITIQUES

## Les failles mises en évidence pendant cette crise:

- Inégalités face au numérique
  - *Inégal accès au numérique*
  - *Inégale maîtrise des outils numériques*
- Le vieillissement de la population
- Des aménagements urbains qui ne laissent pas assez de place aux mobilités douces
- Un système de santé très endommagé, une santé mentale fragilisée...

# UNE CRISE SANITAIRE QUI RÉINTERROGE NOS POLITIQUES

## Le positif qui ressort de cette crise:

- Des solidarités spontanées
- La mise en lumière de professions oubliées
- L'attrait pour les producteurs locaux, les petits commerçants
- De l'agilité au quotidien pour trouver des solutions
- Des expériences culturelles sans précédents

# UNE CRISE SANITAIRE QUI RÉINTERROGE NOS POLITIQUES

## Les enjeux à court terme:

- Eviter l'effondrement économique (cf. plan de relance)
- Retrouver un contexte sanitaire sécurisé (cf. vaccin)
- Soutenir les populations les plus précaires, les plus fragiles
- Eviter le délitement démocratique
- ...

# UNE CRISE SANITAIRE QUI RÉINTERROGE NOS POLITIQUES

## Les enjeux à moyen et long terme :

- Identifier les risques de crises à venir, et mieux s'y préparer (cf. plan de gestion de crise)
- La question d'un nouveau contrat social (réduire les inégalités, réactiver les solidarités de proximité et en inventer de nouvelles, la prise en compte du vieillissement de la population, l'accès au savoir, ...)

# VERS UN NOUVEAU RÉFÉRENTIEL DES POLITIQUES PUBLIQUES?

## Des politiques publiques à repenser, à renforcer:

- Une économie de reprise verte et inclusive? (ex: circuits courts, repenser la production alimentaire, transition alimentaire, s'approprier le territoire, offre de formation professionnelle en lien avec les enjeux identifiés, coopérative de masques...)
- Le logement (logement indigne, taille des logements, localisation...)
- L'accès au numérique et aux savoirs
- L'urbanisme (lien avec la santé à faire)
- Les transports
- La culture
- La mobilisation et la participation citoyenne

# VERS UN NOUVEAU RÉFÉRENTIEL DES POLITIQUES PUBLIQUES?

## Des politiques publiques à consolider, ou faire émerger :

- La prise en compte du vieillissement de la population (autonomie) et en même temps l'arrivée de nouvelles populations post-crise
- L'égalité hommes/femmes
- Santé-environnement (cf. Contrat local de santé, PCAET, SAGE): qualité de l'air, de l'eau, gestion des déchets...
- Système de santé résilient (prévention, santé mentale, accès aux soins...)
- Le numérique (infrastructures de qualité, culture numérique à renforcée, le travail à distance, cibler les services à la population que l'on peut proposer en ligne...)
- La gouvernance locale (pacte de gouvernance, relation aux communes, mutualisations...)

## **Soutien aux acteurs économiques, entreprises et associations**

- PASS ASSO
- PASS Numérique
- Contribution au fonds Covid Résistance Bretagne

**Maintien de ces dispositifs en 2021.**

• DE L'ARMOR À L'ARGOAT •



# Les dispositifs intégrés au CRTE

Et les partenariats et adhésions à mettre en avant

*Guingamp  
Paimpol*  
AGGLOMÉRATION

# DISPOSITIFS DANS LESQUELS L'AGGLO EST ENGAGÉE

## LES DISPOSITIFS



CTG



COT

Côtes d'Armor  
le Département



Investir  
en Côtes  
d'Armor



DIRECCTE

CTEF  
GLEF  
Convention  
ministère du  
Travail



SAGE



CLS



PIG



Natura  
2000



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer

PVD



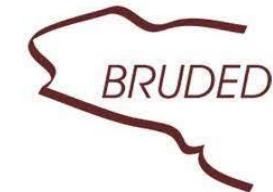
CRCDT



Breizh Cop,  
contractualisatio  
ns...

# DISPOSITIFS DANS LESQUELS L'AGGLO EST ENGAGÉE

## DES PARTENARIATS ET DES ADHÉSIONS



• DE L'ARMOR À L'ARGOAT •



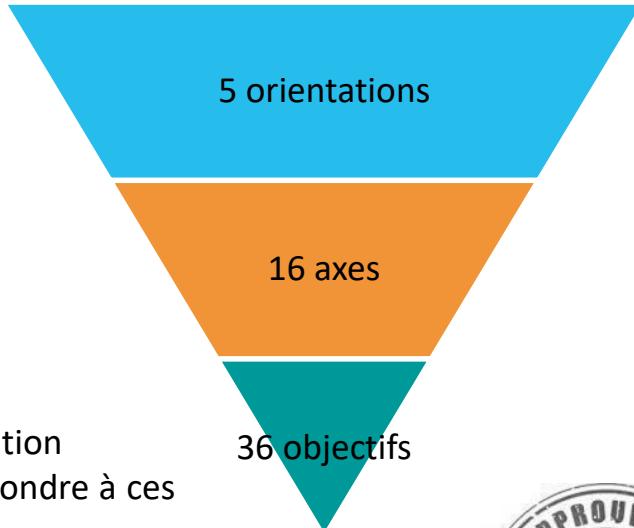
# Le projet de tout un territoire

*« Faire des singularités du territoire des atouts, pour construire un territoire audacieux et créatif, fier de son identité rurale, solidaire et démocratique »*

Le projet de territoire en vidéo:

<https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/grands-projets/projet-de-territoire/>

# ARCHITECTURE DU PROJET DE TERRITOIRE



- Volonté des élus locaux de **tracer la voie d'un avenir partagé**:
  - Les principaux **enjeux de développement** de l'agglomération
  - La **vision commune** de l'action publique à fixer pour répondre à ces enjeux
  - Un document **vivant**, appelé à évoluer à se « réinventer
  - Un **document stratégique** qui doit s'articuler avec d'autres documents (pacte financier et fiscal, schémas directeurs, PPI...)
  - Un travail politique qui **s'appuie sur l'expertise et l'ingénierie des services** de l'Agglomération



# LE PROJET DE TERRITOIRE

## Horizon 2030

*Le projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération*

- S'affirmer dans le paysage institutionnel local et national : la **qualité de vie** avant tout
- Retrouver de l'**attractivité** grâce à un territoire dynamique et innovant
- L'autonomie alimentaire et énergétique en ligne de mire
- Un projet de territoire ouvert et **vivant**

# LE PROJET DE TERRITOIRE

Le Projet de territoire, établi par les élus des 57 communes, fixe les **orientations stratégiques du territoire à l'horizon 2030**.

Véritable feuille de route, il s'agit d'un « document vivant », avec une mise en œuvre dans le temps.

## LES 5 ORIENTATIONS & LES 16 AXES

- 1. Viser l'excellence environnementale pour gagner en autonomie**
  - Préserver et valoriser le patrimoine naturel pour un cadre de vie de qualité.
  - Favoriser l'économie circulaire et optimiser les ressources locales.
  - Favoriser le développement des énergies renouvelables et encourager la maîtrise de la demande en énergie.
- 2. Rendre l'agglomération accueillante et innovante pour bien y vivre**
  - Agir pour un territoire qui attire de nouveaux ménages.
  - S'affirmer comme un territoire d'opportunités et de conquêtes pour les entreprises.
  - Renforcer la vocation et la dynamique touristique du territoire.
  - Agir sur l'image et le fonctionnement de l'agglomération.
- 3. Agir au service d'un développement économique audacieux, créatif et innovant**
  - Soutenir l'économie productive : l'économie de la mer et l'agriculture en priorité.
  - Développer la formation en lien avec les filières existantes et en devenir.
  - Préserver et développer une économie de proximité et solidaire.

Le projet de territoire a été construit sur la base d'une coopération entre les élus de l'agglomération et municipaux, les forces vives du territoire, les citoyens et les agents de l'agglomération.

## LES 5 ORIENTATIONS & LES 16 AXES

### 4. Offrir un service équitable et de qualité à l'ensemble des habitants du territoire

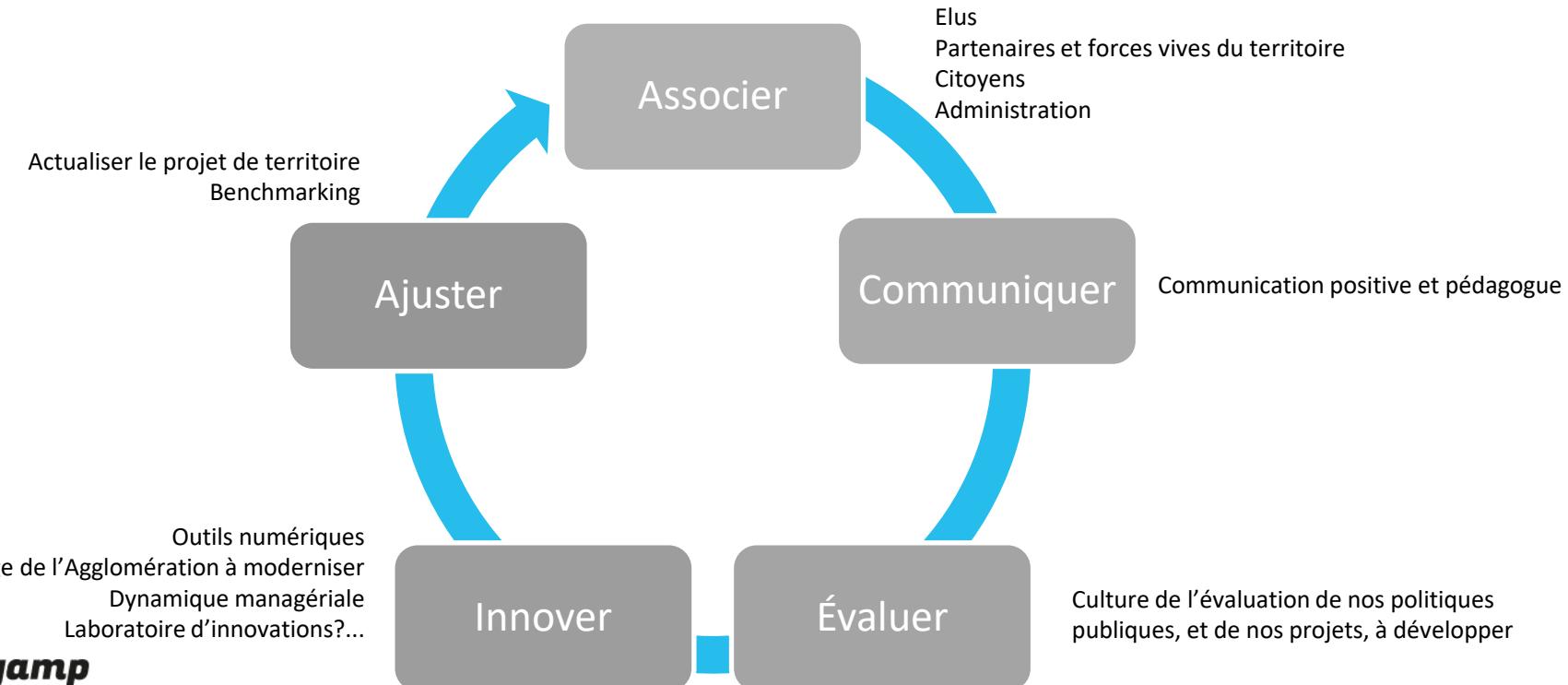
- Développer les cultures.
- Améliorer l'accès aux soins et à la santé.
- Des services adaptés tout au long de la vie, sur l'ensemble du territoire.

### 5. Favoriser un développement harmonieux et solidaire de notre territoire

- Améliorer la mobilité sur le territoire.
- Lutter contre la fracture numérique et développer les usages du numérique.
- Un développement basé sur un nouveau dialogue urbain/rural.

# LA STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE TERRITOIRE

Rendre ce document vivant et accessible de tous:



# EN PARALLÈLE, LE PROJET DE MANDATURE

Projet de territoire Horizon 2030  
(5 orientations)

Projet de mandature: feuille de route  
politique, DOB, PPI

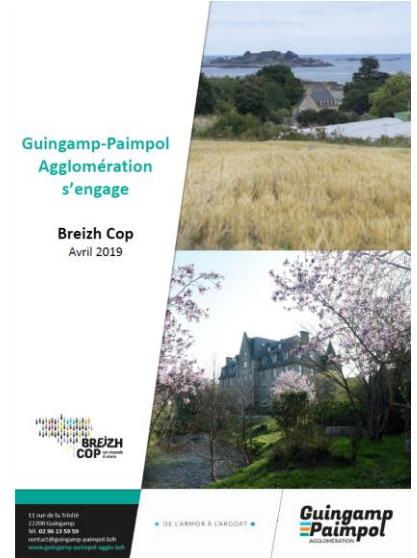
Mode de fonctionnement : pacte de gouvernance  
(relations entre Agglo, communes et citoyens)

Assis sur...



*S'inscrit dans...*

# MAIS AUSSI DES ENGAGEMENTS AU TITRE DE LA BREIZH COP



- Une contribution guidée par **l'envie de faire différemment**, en prenant **appui sur nos atouts** (cadre de vie, paysages, nature, agriculture, environnement, biodiversité...), **sans mettre de côté nos faiblesses** (démographie vieillissante, des réseaux de mobilité à imaginer, un développement touristique, culturel, qui doit irradier tout le territoire, une qualité de l'eau en constante surveillance, des entreprises à attirer, à maintenir, à accompagner...).
- Une priorisation de nos engagements autour de **4 thématiques: mobilités, énergie, eau et biodiversité et sobriété foncière**



Engagement supplémentaire de l'agglomération: **faire de notre territoire un laboratoire d'innovations, d'expérimentation => en faire un espace pour expérimenter de nouvelles solutions aux enjeux spécifiques de la Bretagne => tenter, innover, au travers de « Lab », pour construire nos politiques publiques avec et pour les habitants, en les réinventant.**

# ET UN PROJET D'ADMINISTRATION

## Les agents



LE PROJET  
D'ADMINISTRATION  
(projets de direction & de services)



## Les usagers de l'Agglo



LE PROJET  
DE TERRITOIRE



## Les élus

Après le temps politique (élaboration du projet de territoire), les agents, acteurs premiers du service public de proximité, ont élaboré leur projet d'administration:

- les méthodes de travail
- les façons de faire
- l'état d'esprit

*Déterminants dans la réalisation du  
projet politique de l'agglo*

### 4 ambitions communes:

- Coopérons
- Osons
- Simplifions
- Visons l'Eco-exemplarité

### 31 défis vers 3 catégories de personnes :

- Pour et avec les agents
- Pour et avec les élus
- Pour et avec les usagers, les partenaires

### Exemples de défis:

- Partager avec les élus la vie de l'agglo
- Conforter les élus dans leur rôle de réflexion, d'impulsion et de propositions
- Développer les relations avec les communes
- Rendre les services accessibles pour les usagers



# Présentation détaillée du projet de territoire

Logique de présentation:

- Des objectifs
- Des actions déjà engagées
- Des engagements pour l'avenir

# ORIENTATION 1 / VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

## Axe 1 PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL POUR UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

**Objectif 1** Préserver la biodiversité et éduquer à l'environnement

**Objectif 2** Préserver la ressource en eau

**Objectif 3** Avoir une gestion raisonnée des espaces naturels

## Axe 2 FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET OPTIMISER LES RESSOURCES LOCALES

**Objectif 1**

Développer des filières de recyclage et de collecte pour une gestion performante des déchets

## Axe 3 FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET ENCOURAGER LA MAÎTRISE DE LA DEMANDE EN ÉNERGIE

**Objectif 1**

Promouvoir les rénovations énergétiques

**Objectif 2**

Développer la filière des énergies renouvelables

# ORIENTATION 1 / VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

## Objectifs chiffrés

- Politique de fonds de concours : Fiche action 6 Opérations visant à préserver l'environnement
- 2026: Contribution à l'atteinte des objectifs globaux (-10% de consommation d'énergie ; -21% de GES ; production d'ENR de 551 GWh)
- 2030: Contribution à l'atteinte des objectifs du secteur tertiaire : -10% de consommation d'énergie et de GES par la recherche de « sobriété »
- **15 km de bocage replanté par an**
- **Atteinte du « 0 artificialisation nette » à horizon 2050**
- Développement de la capacité de séquestration carbone du territoire, dans la perspective du « 0 émissions nettes »
- Réduction de la consommation foncière et du taux d'imperméabilisation des sols
- Finalisation de l'étude GEMAPI, sensibilisation des habitants et usagers aux risques et aux effets du changement climatique
- Anticiper l'évolution des milieux naturels
- **2026: Réduction des prélèvements en eau de 6%**
- **2026: 100% des communes en 0 phyto, et 30% des habitants sensibilisés à la gestion de l'eau**
- 2026: 100% des professionnels de la gériatrie sensibilisés à la gestion des vagues de chaleur, développement d'au moins une campagne de sensibilisation sur les risques sanitaires liés à l'environnement (qualité de l'air, canicule, etc.)



# ORIENTATION 1 / VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

## Exemples de ce que nous avons déjà fait et ce que nous poursuivons:

- Des travaux en faveur de la continuité écologique
- La semaine pour les alternatives aux pesticides
- L'eau et l'assainissement
- Mission d'éducation à l'environnement
- Obtention du prix européen pour la campagne eaulala c'est beau la mer
- Lancement travaux Cadolan (réhabilitation de la vallée : travaux SEA + biodiversité) + travaux Moulin du Lieutenant (à confirmer ?)
- Acquisition du site naturel de Crech' an Bars (Saint Nicodème) : une des plus **xx** lande tourbeuse de Bretagne, espace naturel remarquable
- Prix zéro phyto





# ORIENTATION 1 / VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

## Certains de nos engagements

- Finalisation de la définition de la prise de compétence GEMAPI
- Réhabilitation du ponton de la maison de l'estuaire
- Poursuite des études globales (schémas directeurs de l'eau et de l'assainissement, profils de vulnérabilité conchyliques)
- Travaux de renouvellement des réseaux
- Etude HMUC sur le territoire du SAGE ATG
- Etudes/diagnostic faune-flore pour améliorer les connaissances naturalistes et alimenter le PLUI, voire pour lancer un atlas intercommunal de la biodiversité



# ORIENTATION 1 / VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

## Certains de nos engagements

- Favoriser les continuités écologiques par l'entretien et le renouvellement du bocage
- Restaurer les continuités écologiques aquatiques (restauration cours d'eau, ouvrages d'eau...)
- Travaux de dépollution (Cadolan et/ou Tréméven)
- Travaux Mahalez



# ORIENTATION 1 / VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

**Les communes s'engagent aussi!**

Exemples de projets communaux:

- Réhabilitation du réseau d'eaux pluviales
- Végétalisation du cimetière dans le cadre du zéro phyto
- Entretien des bois communaux et gestion bocagère pour favoriser la biodiversité

# ORIENTATION 1 / VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

## Axe 1 PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL POUR UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

Objectif 1 Préserver la biodiversité et éduquer à l'environnement

Objectif 2 Préserver la ressource en eau

Objectif 3 Avoir une gestion raisonnée des espaces naturels

## Axe 2 FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET OPTIMISER LES RESSOURCES LOCALES

### Objectif 1

Développer des filières de recyclage et de collecte pour une gestion performante des déchets

## Axe 3 FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET ENCOURAGER LA MAÎTRISE DE LA DEMANDE EN ÉNERGIE

### Objectif 1

Promouvoir les rénovations énergétiques

### Objectif 2

Développer la filière des énergies renouvelables

# ORIENTATION 1 / VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

## Objectifs chiffrés

- 2026: Contribution à l'atteinte des objectifs du secteur « Déchets » : -1,8% de GES
- 2026: Contribution à l'objectif global de baisse de la consommation d'énergie : -10%
- **2030: Baisse des tonnages collectés de 3,1% (tous types de déchets confondus)**
- Contribution à la baisse de la pollution diffuse (diminution des dépôts sauvages, de l'utilisation des objets jetables, etc.)
- 2030: Contribution à l'atteinte des objectifs des secteurs Tertiaire et Industrie : respectivement -31% et -21% de consommation d'énergie ; -45% et -46% de GES
- **2050: 100% des entreprises sensibilisées aux principes de sobriété** ; 100% des procédés de productions et des bâtiments industriels et tertiaires rénovés/optimisés ; 100% du fioul industriel et tertiaire substitué
- **Développement des filières de l'économie circulaire et diminution de la quantité de déchets produits**
- Projet de chaufferie en économie circulaire avec réseau de chaleur urbain et réseau de vapeur industrielle : d'ici 2050, production de 60 GWh par le projet



# ORIENTATION 1 / VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

## Exemples de ce que nous avons déjà fait et ce que nous poursuivons:

- Réalisation d'études pour la mise en place d'une collecte sélective de proximité avec les extensions des consignes de tri sur le secteur de Callac,
- Création d'un centre de transfert des déchets (SMITRED - Valorys) à Callac
- Intégration du SMICTOM de Ménez Bré (syndicat de collecte),
- Harmonisation de la fiscalité (instauration d'une TEOM, Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, à compter de 2020 avec un mécanisme de lissage sur plusieurs années).
- Lancement de l'opération de **recyclage des filets de pêche usagés**
- **Extension des consignes de tri sur Callac**
- Adoption plan local de prévention
- Construction d'un bâtiment de collecte sur Callac
- Application mobile HOALI: plateforme numérique dédiée à la prévention et gestion des déchets sur le territoire de l'agglomération.
- Mise en œuvre d'une politique de prévention via **Trajectoire « zéro déchet »**





# ORIENTATION 1 / VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

## Certains de nos engagements

- Optimisation des sites de collecte à Callac
- Réalisation d'un diagnostic en vue de développer l'économie circulaire (à relier au lancement de l'opération de l'Ademe Diag eco-flux, sur les ZI de Bellevue et Grâces)
- Chaufferie bois déchets en réseau pour l'IAA

# ORIENTATION 1 / VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

## Axe 1 PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL POUR UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

Objectif 1 Préserver la biodiversité et éduquer à l'environnement

Objectif 2 Préserver la ressource en eau

Objectif 3 Avoir une gestion raisonnée des espaces naturels

## Axe 2 FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET OPTIMISER LES RESSOURCES LOCALES

Objectif 1

Développer des filières de recyclage et de collecte pour une gestion performante des déchets

## Axe 3 FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET ENCOURAGER LA MAÎTRISE DE LA DEMANDE EN ÉNERGIE

Objectif 1

Promouvoir les rénovations énergétiques

Objectif 2

Développer la filière des énergies renouvelables

# ORIENTATION 1 / VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

## Objectifs chiffrés

- *Fonds de concours alimenté par le produit des IFER: 800 000€ IFER pour financer des actions liées à la transition énergétique d'ici fin 2022*
- *Émissions de GES : -71% en 2050*
- Production locale d'ENR: équivalente à 85% de la consommation
- Consommation d'énergie: -47% en 2050
- En 2030, 33% du parc tertiaire rénové à un niveau moyen équivalent au BBC rénovation
- 2026: Atteindre 40% de la production de logements « à partir de l'existant » (reconquête de la vacance...) ; 1885 logements dont 675 « à partir de l'existant »
- 2026: Installation d'une borne GNV sur le territoire; Contribution aux objectifs de diversification et de substitution des motorisations thermiques : 10% d'électriques, 15% d'hybrides, 7% de GNV/BioGNV, 68% de thermique
- 2026: 12% du parc résidentiel rénové et 95% du fioul domestique substitué
- *2030: 26% du parc résidentiel rénové et 100% du fioul domestique substitué*
- *2022-2025: déploiement d'une maison de l'habitat et de l'énergie*
- 2026: 50% de réduction de la consommation d'énergie par logement réhabilité
- 2050: 100% du parc résidentiel rénové et 100% du fioul domestique substitué
- Faciliter la réhabilitation de 40 logements par an, prime conditionnée au gain (35 à 50%) – 36 logements en propriété de l'agglo et 300 environ en propriété des communes
- *2050: 40 réseaux de chaleur bois*



## ORIENTATION 1 / VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

## **Exemples de ce que nous avons déjà fait et ce que nous poursuivons:**

- **Aides à la rénovation de l'habitat**
  - PIG « énergie et adaptation »
  - **Le climat change, et moi?** (programme d'actions sur 2 ans qui doit permettre la mobilisation et la participation des citoyens pour la transition écologique)
  - **Elaboration d'un PCAET**
  - Accompagnement des communes dans leurs projets de chaufferie et réseau bois





# ORIENTATION 1 / VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

## Mais aussi:

- Plusieurs dossiers éoliens en cours d'instruction.
- Les filières du bois et de la méthanisation sont également en développement, avec plusieurs projets en cours :  
**méthanisation à Kerpert, chaufferie à Bourbriac**
- **Territoire « Eco-défis des commerçants et artisans »:**  
**partenariat avec la Chambre des Métiers** pour accompagner 17 entreprises volontaires dans l'opération qui permet de valoriser les actions menées par les entreprises locales en matière d'environnement, énergie, transport, déchets, éco-produits, gestion de l'eau, emballages, responsabilité sociétale. 12 entreprises labellisées





# ORIENTATION 1 / VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

## Certains de nos engagements

- Travaux de rénovation énergétique des maisons nature (CRIR et CFB)
- Watty à l'école pour accompagner les communes
- Chaufferie bois déchets en réseau pour l'IAA
- **Projet de réseau de chaleur bois de Callac**
- **Extension du réseau de chaleur de Plougonver**
- Elaboration d'un Schéma directeur des énergies
- Groupement de commande pour un accompagnement des communes volontaires dans une démarche Climat-Air-Energie communale
- Programme d'actions 2020-2022 Le climat change. Et moi?
- Réalisation d'un diagnostic en vue de développer l'économie circulaire (à relier au lancement de l'opération de l'Ademe Diag eco-flux, sur les ZI de Bellevue et Grâces)
- Planification énergétique concertée pour le développement de la filière éolienne
- Etudes de développement pour l'approvisionnement de la SAEP d'Yvias en auto-production (éolien en statut déclaratif)



# ORIENTATION 1 / VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

## Certains de nos engagements

- Renouvellement de la flotte de véhicules légers de l'Agglomération Renouvellement de la flotte de BOM en substitution GNV
- Création d'une borne d'avitaillement GNV sur le territoire
- **Faciliter la rénovation des bâtiments publics communaux et communautaires (Recrutement d'un CEP)**
- Développement d'un Schéma directeur immobilier et énergétique
- Développement de projets énergétiques citoyens en lien avec les communes volontaires
- **Mise en place d'un fonds de concours - LIGNE Transition énergétique**
- **Etude de faisabilité d'une "Maison de la Rénovation"**
- Etude d'opportunité et de faisabilité de la création d'un outil de co-investissement dans les projets de production d'énergie renouvelable
- Accompagnement d'une filière en éco-construction
- Rénovation/restructuration de Kernoat?
- Maison de l'Estuaire travaux de rénovation avec le conservatoire du littoral



# ORIENTATION 1 / VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

## Certains de nos engagements

- Engagement de l'agglomération dans un COT (élaboration, mise en œuvre, évaluation...)
- PCAET: Mise en œuvre, suivi, évaluation
- PLH: Mise en œuvre, suivi, évaluation



# ORIENTATION 1 / VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

Les communes s'engagent aussi!

Exemples de projets communaux:

- Mise en place d'un réseau de chaleur
- Rénovation énergétique de bâtiments publics (écoles, salles des fêtes, logement communal...)
- Renouvellement des éclairages publics en leds
- Installation de panneaux photovoltaïques

# ORIENTATION 2 / RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

## Axe 1 AGIR POUR UN TERRITOIRE QUI ATTIRE DE NOUVELLES POPULATIONS

### Objectif 1

**Une offre de logement diversifiée, adaptée et contribuant à la qualité de l'espace public**

### Objectif 2

**Affirmer le rôle des centralités dans l'attractivité du territoire**

## Axe 2 S'AFFIRMER COMME UN TERRITOIRE D'OPPORTUNITÉS ET DE CONQUÊTES POUR LES ENTREPRISES

### Objectif 1

**Structurer une offre d'accueil et d'accompagnement aux entreprises**

**Objectif 2 Accompagner l'installation d'entreprises innovantes**

## Axe 3 RENFORCER LA VOCATION ET LA DYNAMIQUE TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

### Objectif 1

**Développer une offre touristique harmonieuse et complémentaire**

### Objectif 2

**Adapter les hébergements, la restauration et les services pour bien accueillir les touristes**

## Axe 4 AGIR SUR L'IMAGE ET LE FONCTIONNEMENT DE L'AGGLOMÉRATION

**Objectif 1 Mener une démarche de marketing territorial et de promotion du territoire**

**Objectif 2 Développer les partenariats et les coopérations entre territoires voisins**

# ORIENTATION 2 / RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

## Objectifs chiffrés

- **2030: 22% de reconquête du logement vacant et 26% du parc résidentiel rénové**
- Mise en place d'un SLIME (Service Local de l'intervention pour la Maitrise de l'Energie) pour les publics en précarité énergétique, dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne
- Habitat de demain : aide aux projets exemplaires (20000€/an)
- Adaptation de l'habitat: Aides à la mise en accessibilité en collectif (40 000€/an appel à projet)
- **Atteindre une densité résidentielle moyenne de 20 logements / hectare** (densité brute) à l'échelle de l'Agglomération:
  - 12 à 18 logements/hectare, pour les communes issues du maillage rural
  - 20 à 25 logements/hectare, pour les pôles relais ;
  - 25 à 30 logements/hectare, pour les pôles urbains et centralités.
- **Encadrer l'évolution du commerce diffus**: élaboration d'un DAAC: identification de périmètres de centralité comme uniques lieux d'accueil de commerces dont la surface de vente est inférieure à 300m<sup>2</sup>



## ORIENTATION 2 / RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

**Exemples de ce que nous avons déjà fait et ce que nous poursuivons:**

### **Elaboration du PLUi :**

- Débat portant sur les orientations du PADD > prise en compte de 152 remarques et contributions
- Engagement de la phase réglementaire en concertation avec les communes > partage des enjeux de revitalisation, accueil de nouveaux ménages - ainsi que les enjeux environnementaux / économiques > prise en compte du projet de territoire et des orientations du SCOT arrêté en 2020 et soumis à enquête publique
- Suite de l'étude marquée par un temps fort d'appropriation de la démarche par les nouveaux élus > rencontre et débats en décembre 2020



## ORIENTATION 2 / RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

**Exemples de ce que nous avons déjà fait et ce que nous poursuivons:**

### Service commun ADS

- intégration de la commune de Plouec du Trieux

### Elaboration du PLH

- Arrêt du PLH le 03/04/2020 après concertation des 57 communes et des personnes morales associées (PETR, EPF, bailleurs sociaux, DDTM...)
- Adoption du PLH le 15/12/2020 après avis favorable du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH), à l'unanimité
- Adoption d'un nouveau régime d'aide au logement social
- Prolongation des aides sur le parc privé (PIG « Energie & Adaptation »)



# ORIENTATION 2 / RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

## Exemples de ce que nous avons déjà fait et ce que nous poursuivons:

- Adoption du PLH
- Signature d'une convention PVD
- Soutien aux derniers commerces (Pass commerce et artisanat)



Vous souhaitez créer ou reprendre une activité commerciale ou artisanale au sein d'un territoire accueillant ?  
Vous souhaitez créer ou reprendre un café, un restaurant ou un hôtel ?

Bénéficiez du soutien financier de votre Agglomération.

### DE 900 À 7 500

Sous réserve d'éligibilité, notre subvention peut ainsi atteindre 20 à 30% des dépenses immobilières, aménagées ou immobilières de l'agglomération Guingamp-Paimpol. Ce dispositif est soutenu par la Région Bretagne et l'Etat (Fond d'intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC)).

### POUR LES ENTREPRISES COMMERCIALES ET ARTISANALES

Indépendants et micro-entrepreneurs, hors professions libérales, inscrites au répertoire du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers, jusqu'à 7 salariés en CDI (hors gérant et/ou président) et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 000 000 HT.

Des dépenses immobilières, aménagées ou immobilières dégagées à la subvention : consommation des investissements immobiliers, aménagés ou immobiliers (construction, rénovation, aménagement et modernisation, d'exploitation et d'attractivité, investissements immobiliers de production).



27 rue de la Trinité  
22200 Guingamp  
Tél. 02 96 13 59 84  
e-mail : [de.larmor.a.largoat@agglo.bzh](mailto:de.larmor.a.largoat@agglo.bzh)  
[www.guingamp-paimpol.agglo.bzh](http://www.guingamp-paimpol.agglo.bzh)

DE L'ARMOR À L'ARGOAT  
DEPARTMENT  
FIREAC

Guingamp  
Paimpol  
AGGLOMERATION

Projet de  
**PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT**  
2020-2025  
Guingamp-Paimpol Agglomération

► Programme d'actions

PROJET  
06/12/2019



# ORIENTATION 2 / RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

## Certains de nos engagements

- **Quartier Gare Sud à Guingamp:**

- Valorisation du site du pôle d'échange multimodal en y intégrant de nouvelles fonctions à vocation économiques et tertiaires
- Rééquilibrage du partage de la voirie en vue d'un accès réellement multimodal à gare
- Affirmation du boulevard de la Marne en lien d'évidence entre la polarité du quartier de la gare et le centre-ville (le concevoir en axe d'appui, apte à induire et influencer l'évolution souhaitée de tout le secteur).
- L'accompagnement des démarches et opérations de portage foncier aux côtés de l'EPF de Bretagne (études, négociations amiables, DPU...).
- La (re)valorisation, au plan architectural et urbain, de certains biens dégradés vacants - ou en voie de le devenir



# ORIENTATION 2 / RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

## Certains de nos engagements

- **L'amélioration du cadre de vie et du dynamisme économique local portée par la stratégie de requalification du parc, à l'installation ou au maintien des commerces, services, équipements de centralité dont l'activité dépend fortement de la densité d'habitants à proximité immédiate**
- Encourager la réhabilitation des friches urbaines et industrielles
- ADS : engagement d'une réflexion en lien avec la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme
- PLUi : poursuite des inventaires et rédaction du règlement en concertation avec les communes
- Habitat : déploiement du PLH
- Création d'une plateforme locale de rénovation de l'habitat (PLRH)
- Installation de la conférence intercommunale du logement (CIL)



## ORIENTATION 2 / RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

Les communes s'engagent aussi!

Exemples de projets communaux:

- Revitalisation de leurs centralités, réaménagement des bourgs, entrées de bourgs...
- Rénovation de logements sociaux, habitat inclusif
- Eco-quartier
- Etudes pré-opérationnelles d'aménagement de bourgs, requalification paysagère
- Réhabilitation de bâtiment en centre bourg

# ORIENTATION 2 / RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

## Axe 1 AGIR POUR UN TERRITOIRE QUI ATTIRE DE NOUVELLES POPULATIONS

### Objectif 1

Une offre de logement diversifiée, adaptée et contribuant à la qualité de l'espace public

### Objectif 2

Affirmer le rôle des centralités dans l'attractivité du territoire

## Axe 2 S'AFFIRMER COMME UN TERRITOIRE D'OPPORTUNITÉS ET DE CONQUÊTES POUR LES ENTREPRISES

### Objectif 1

Structurer une offre d'accueil et d'accompagnement aux entreprises

Objectif 2 Accompagner l'installation d'entreprises innovantes

## Axe 3 RENFORCER LA VOCATION ET LA DYNAMIQUE TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

### Objectif 1

Développer une offre touristique harmonieuse et complémentaire

### Objectif 2

Adapter les hébergements, la restauration et les services pour bien accueillir les touristes

## Axe 4 AGIR SUR L'IMAGE ET LE FONCTIONNEMENT DE L'AGGLOMÉRATION

Objectif 1 Mener une démarche de marketing territorial et de promotion du territoire

Objectif 2 Développer les partenariats et les coopérations entre territoires voisins

# ORIENTATION 2 / RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

## Objectifs chiffrés

- Pérenniser le site d'expérimentation d'hydroliennes : d'ici 2030, contribution à l'atteinte de l'objectif global d'une production d'ENR&R de 693 GWh
- Reconnaissance du site de Paimpol-Bréhat comme un maillon essentiel dans le développement de la filière hydrolienne
- Contribution au développement d'une **filière industrielle bretonne et française autour de l'hydrolien**
- A l'échelle européenne, le **projet TIGER** vise au déploiement d'une capacité hydrolienne de 8MW, suffisante pour engendrer une logique de filière en innovation et développement de produits et services. L'objectif est également de ramener le coût de production par hydrolienne à 150€/MWh.



## ORIENTATION 2 / RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

### Exemples de ce que nous avons déjà fait et ce que nous poursuivons:

- Réception de quatre nouveaux ateliers relais à Callac et Bégard,
- Réception de travaux et inauguration de la zone commerciale saint-loup à Pabu,
- Début des études de conception pour l'extension de la zone d'activités de Savazou à Kerfot,
- Emménagement du service économie, emploi et agriculture sur le site émergence à Guingamp,
- Renouvellement du soutien aux actions menées par l'UCO Bretagne nord pour un programme de recherche et de développement de formations. ex : soutien à l'organisation des colloques-concours étudiants u'cosmetics et u'cook



## ORIENTATION 2 / RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

### **Exemples de ce que nous avons déjà fait et ce que nous poursuivons:**

- Engagement dans un partenariat avec la région Bretagne en faveur du soutien aux projets innovants labellisés par les pôles de compétitivité.
- Contribution à la structuration et à l'animation du SPAE (Service Public de l'Accompagnement des Entreprises)
- Mise en place d'un incubateur (espace de co-working) permettant l'émergence de projets innovants sur le territoire de l'agglomération en lien avec la technopole anticipa et l'UCO (université catholique de l'ouest), à Guingamp.



# ORIENTATION 2 / RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

## Certains de nos engagements

- Lancement de l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour l'attractivité économique du territoire
- Finalisation des études de conception pour l'extension de la zone d'activités de Savazou à Kerfot,
- Création d'un incubateur dédié aux entreprises innovantes, associé à un espace de coworking (en lien avec le projet d'extension du hall technologique et des labos de l'UCO)
- Début des travaux de l'atelier relais agroalimentaire de Malabry à Paimpol
- Première phase des travaux de refonte de la signalétique des parcs d'activités économiques.
- Poursuite des travaux de viabilisation de la zone commerciale saint-loup à Pabu
- Adaptation de l'offre immobilières au parcours résidentiel des entreprises aux enjeux de sobriété foncières, (projets tiers lieux, ateliers relais Bourbriac et Louargat, offre tertiaire gare...)
- Développement d'une filière « économie maritime durable »

# ORIENTATION 2 / RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

## Axe 1 AGIR POUR UN TERRITOIRE QUI ATTIRE DE NOUVELLES POPULATIONS

### Objectif 1

Une offre de logement diversifiée, adaptée et contribuant à la qualité de l'espace public

### Objectif 2

Affirmer le rôle des centralités dans l'attractivité du territoire

## Axe 2 S'AFFIRMER COMME UN TERRITOIRE D'OPPORTUNITÉS ET DE CONQUÊTES POUR LES ENTREPRISES

### Objectif 1

Structurer une offre d'accueil et d'accompagnement aux entreprises

### Objectif 2 Accompagner l'installation d'entreprises innovantes

## Axe 3 RENFORCER LA VOCATION ET LA DYNAMIQUE TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

### Objectif 1

**Développer une offre touristique harmonieuse et complémentaire**

### Objectif 2

**Adapter les hébergements, la restauration et les services pour bien accueillir les touristes**

## Axe 4 AGIR SUR L'IMAGE ET LE FONCTIONNEMENT DE L'AGGLOMÉRATION

### Objectif 1 Mener une démarche de marketing territorial et de promotion du territoire

### Objectif 2 Développer les partenariats et les coopérations entre territoires voisins

# ORIENTATION 2 / RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

## Objectifs chiffrés

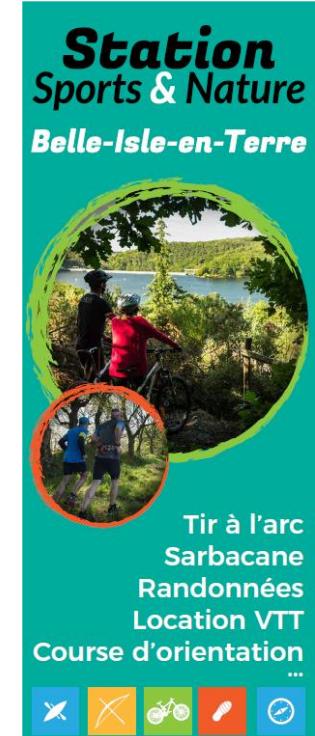
- Développer une offre touristique respectueuse de l'environnement, pour créer une véritable offre en **tourisme « vert »**, notamment liée au développement du « sport nature » et au « tourisme sans voiture ».
- Activités : Renforcer et diversifier l'offre en permettant l'implantation de **nouvelles activités émergentes** tout en prenant en compte les enjeux environnementaux ;
- Hébergement : améliorer l'offre à proximité de la nature et des sites touristiques majeurs (Vallée des Saints, littoral, rivière, patrimoine remarquable...) n'accentuant pas l'impact sur l'environnement; permettre le **développement de l'hébergement de plein air ou assimilé et l'accueil chez l'habitant**.
- Mobilité : faciliter l'articulation entre les sites touristiques et les hébergements, notamment en développant l'offre en transport en commun et les aménagements liés aux déplacements doux ; densifier le maillage des itinéraires touristiques existants en privilégiant les modes doux et actifs.
- Obtenir la **labellisation « destination rando »**
- Diminuer la pollution diffuse et contribuer à la protection des milieux naturels
- 2030: Contribution aux objectifs de report modal : 25% des déplacements en voiture reportés sur le covoiturage, les modes actifs ou les transports en commun ; 50% des habitants et des entreprises sensibilisées aux principes de sobriété



## ORIENTATION 2 / RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

### Exemples de ce que nous avons déjà fait et ce que nous poursuivons:

- Ouverture d'une station sport-nature avec Eau et Rivières de Bretagne.
- Création d'un schéma de randonnées pédestres intercommunautaire (« à chaque commune une rando »)
- Création d'une liaison cyclable Penhoat Lancerf
- Mise en place d'une Destination Trail en lien avec Kalon Breizh
- Réalisation et diffusion d'un guide de randonnées





## ORIENTATION 2 / RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

### Exemples de ce que nous avons déjà fait et ce que nous poursuivons:

- Réalisation d'une route touristique « route des falaises » entre Paimpol et Tréveneuc,
- Organisation de « Nautik sunset session » à Loguivy-de-la-Mer, soirée d'animations nautiques en juillet 2019.
- Accompagnement et soutien financier aux professionnels du tourisme



# ORIENTATION 2 / RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

## Certains de nos engagements

- Réalisation d'une étude architecturale pour le Pôle Nautique Intégré (PNI) de Loguivy
- Accompagnement du projet régional Mon Tro breizh
- Obtention du label destination rando
- Qualification de l'offre hébergement (différents labels)
- Valorisation du circuit de l'étang du Blavet et de Pont Min
- Pilotage de l'étude des nouvelles dynamiques territoriales
- Création d'un nouveau Bureau d'information touristique à Guingamp
- Sports nature : station trail + pêche + VTT
- Mise en tourisme d'un projet archéologique
- Livraison du projet (étude?) Smartlittoral 2021 (pose de compteurs sur 3 GR prioritaires)



# ORIENTATION 2 / RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

## Certains de nos engagements

- Développement des jeux de piste "numériquement"
- Création d'un cheminement piéton entre la Roche Jagu et Pontrieux
- Création d'une signalétique de diffusion des flux
- Réalisation d'une étude scénographique + muséographique pour l'aquarium de Belle Isle en terre
- Création d'une véloroute entre Ploubazlanec et Carnoët
- Diagnostic structurel des gymnases et travaux
- Création d'une passerelle himalayenne entre Coat Ermit et la Roche Jagu
- Création d'un parcours tourisme mémoriel
- Elaboration d'une stratégie digitale (AMO + refonte site internet de l'OIT)



## ORIENTATION 2 / RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

Les communes s'engagent aussi!

Exemples de projets communaux:

- Création d'hébergements collectifs et insolites
- Réfection de la signalétique locale – les lieux-dits
- Signalétique pour la mise en valeur du patrimoine
- Valorisation de points hauts (belvédères...)

# ORIENTATION 2 / RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

## Axe 1 AGIR POUR UN TERRITOIRE QUI ATTIRE DE NOUVELLES POPULATIONS

### Objectif 1

Une offre de logement diversifiée, adaptée et contribuant à la qualité de l'espace public

### Objectif 2

Affirmer le rôle des centralités dans l'attractivité du territoire

## Axe 2 S'AFFIRMER COMME UN TERRITOIRE D'OPPORTUNITÉS ET DE CONQUÊTES POUR LES ENTREPRISES

### Objectif 1

Structurer une offre d'accueil et d'accompagnement aux entreprises

### Objectif 2 Accompagner l'installation d'entreprises innovantes

## Axe 3 RENFORCER LA VOCATION ET LA DYNAMIQUE TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

### Objectif 1

Développer une offre touristique harmonieuse et complémentaire

### Objectif 2

Adapter les hébergements, la restauration et les services pour bien accueillir les touristes

## Axe 4 AGIR SUR L'IMAGE ET LE FONCTIONNEMENT DE L'AGGLOMÉRATION

### Objectif 1 Mener une démarche de marketing territorial et de promotion du territoire

### Objectif 2 Développer les partenariats et les coopérations entre territoires voisins

## ORIENTATION 2 / RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

### Objectifs chiffrés

- Accompagner la transformation de l'Agglomération
- Etre connu et reconnu par l'usager (Informer les usagers et les entreprises des services au public de l'Agglomération, renforcer les relations avec les secrétaires de mairie, identifier et animer les citoyens et organisations « ambassadeurs »...)
- Adapter la stratégie marketing (Poursuivre le plan d'actions des réseaux d'entreprises, construire des outils de communication pour valoriser l'accueil des entreprises et faciliter leur implantation sur notre territoire, ...)



## ORIENTATION 2 / RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

### **Exemples de ce que nous avons déjà fait et ce que nous poursuivons:**

- Stratégie de marketing territorial qui s'est traduit notamment par une campagne de communication « restons en contact »
- Depuis 2019, l'agglomération est adhérente à la marque Bretagne : une marque de territoire au service de l'attractivité de la Bretagne
- Campagne de communication pour valoriser le dynamisme et les atouts de notre territoire & partenariat avec l'En Avant Guingamp
- Elaboration d'un projet d'administration
- Coopération décentralisée à Madagascar pour la commune de Maritampona



## ORIENTATION 2 / RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

### **Exemples de ce que nous avons déjà fait et ce que nous poursuivons:**

- Des ententes intercommunautaires avec les EPCI voisins
- Adhésion à l'agence d'urbanisme ADEUPa
- Mise à jour quotidien des ouvertures et fermetures de sites et alimentation quotidien du facebook de l'Agglomération
- Nouvelle mandature avec un élu dédié à la communication
- Colloque avec l'ADEUPA en octobre 2020, pour aider les nouveaux élus à se projeter sur leur territoire, en ayant en tête les grandes mutations de la région
- Création de commission plus transversale pour répondre aux besoins des usagers
- Accompagnement de l'INET pour le fonctionnement de l'agglomération



## ORIENTATION 2 / RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

### Certains de nos engagements

- Œuvrer pour l'égalité hommes femmes : l'agglomération a été retenue à l'AAP Collectiv' égalité avec la Région Bretagne
- Poursuivre le travail autour de la dynamique managériale
- Structurer la coopérative de services avec les communes (mutualisations)
- Mettre en œuvre le pacte de gouvernance

# ORIENTATION 3 / AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

## Axe 1 SOUTENIR L'ÉCONOMIE PRODUCTIVE : L'ÉCONOMIE DE LA MER ET L'AGRICULTURE EN PRIORITÉ

### Objectif 1

Conforter la sphère productive maritime

### Objectif 2

Encourager un système agricole de qualité, respectueux de l'environnement et des consommateurs

### Objectif 3

Encourager la création de nouvelles chaînes de production et de circulation

## Axe 2 DÉVELOPPER LA FORMATION EN LIEN AVEC LES FILIÈRES EXISTANTES ET EN DEVENIR

### Objectif 1

« Campus 2025 » pour favoriser la réussite professionnelle

Objectif 2 Insertion des jeunes de moins de 25 ans dans l'emploi

Objectif 3 Politique d'accompagnement en ingénierie, recherches et développement

## Axe 3 PRÉSERVER ET DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ ET SOLIDAIRE

### Objectif 1

Agir en faveur de l'activité locale

### Objectif 2

Adapter les centre-villes et centres-bourgs à une économie de proximité

### Objectif 3

L'économie sociale et solidaire (ESS), comme levier du développement socio-économique de l'agglomération

# ORIENTATION 3 / AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

## Objectifs chiffrés

### Réserver des espaces, à terre, pour des activités liées à la mer, en :

- donnant la priorité au développement des activités maritimes sur l'habitat à proximité des infrastructures (cales par exemple)
- favorisant la requalification ou la reconversion des espaces disposant d'un accès mer
- préservant la fonctionnalité des espaces d'activités maritimes en interdisant le changement de destination

### Encourager l'amélioration du niveau d'infrastructures pour accompagner le développement

- localisent les aires et cales de carénage
- encouragent la présence d'infrastructures et d'équipements nécessaires au bon fonctionnement des activités maritimes, dans de bonnes conditions de sécurité (ports, quais, pontons, digues...)
- s'assurent de la bonne accessibilité des éléments cités, notamment l'espace nécessaire aux voiries et au stationnement

### Organiser les activités maritimes, notamment la plaisance en permettant l'évolution des capacités d'accueil de la plaisance

# ORIENTATION 3 / AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

## Objectifs chiffrés

### Consolider et développer la sphère productive, particulièrement l'agroalimentaire et l'agriculture:

- En aidant à la mise en relation offre/demande de produits locaux (circuits courts)
- En soutenant le développement d'une production locale à forte identité et forte valeur ajoutée (soutien aux démarches de transformation locale, de valorisation ou de labellisation de produits)
- En faisant évoluer l'aide à l'installation en agriculture de façon à obtenir un effet levier
- En développant et structurant les partenariats avec la chambre d'agriculture et avec d'autres acteurs dans les domaines du foncier, de l'aide au renouvellement des générations, de la diversification, de l'attractivité des métiers... (SAFER, acteurs de l'emploi et de la formation notamment)
- En apportant un soutien à des projets collectifs innovants

# ORIENTATION 3 / AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

## Objectifs chiffrés

- Renforcer l'autonomie des exploitations agricoles par le développement des énergies renouvelables et de récupération
- Pérenniser le site d'expérimentation d'hydroliennes
- Faciliter l'accès et promouvoir une alimentation de qualité



## ORIENTATION 3 / AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

### Exemples de ce que nous avons déjà fait et ce que nous poursuivons:

- Un diagnostic territorial des acteurs et activités maritimes a été réalisé et un groupe de travail pour la définition des orientations stratégiques Mer et Littoral
- La seconde édition du « Forum de la Mer : des métiers, des emplois »
- Structuration de la filière de recyclage des filets de pêche usagés à l'échelle du territoire en lien avec l'ESATCO et la coopérative maritime
- Conforter la sphère maritime en créant un équipement commun à destination des professionnels de la mer (filière pêche et ostréicole) sur le port de Loguivy-de-la-Mer
- Rencontres de l'alimentation locale des producteurs et acheteurs de la restauration collective



## ORIENTATION 3 / AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

### Certains de nos engagements

- Elaboration d'une stratégie alimentaire territoriale (candidature à un appel à projet pour la mise en place d'un Projet Alimentaire Territorial)
- Lancement des travaux de création d'un outil collectif pour les professionnels de la mer
- Lancement de l'élaboration d'une stratégie Mer et Littoral : réalisation 2021
- Etude de requalification urbaine de la façade portuaire de Paimpol
- Mise en œuvre de l'opération de recyclage des filets de pêche usagés



# ORIENTATION 3 / AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

## Certains de nos engagements

- Faciliter l'approvisionnement local (et/ou bio) en restauration collective
- Une diversification des activités agricoles (essentielle pour pérenniser les systèmes agricoles en place et encourager des modes de production fondés sur la qualité et la valeur ajoutée pour le consommateur).
- Des liens entre établissements d'enseignement et de recherche (UCO, lycée Kernilien, station d'essai de Pleumeur Gautier...) et agriculteurs
- Recours à des outils de portage foncier favorisant la reprise et la création d'exploitation agricole sur le territoire, notamment en circuit court.  
Accompagnement de la commune de Paimpol pour soutenir une agriculture respectueuse de l'environnement en facilitant l'accès au foncier et la structuration de circuits de distribution locaux



## Certains de nos engagements

- Soutien à la création d'outils collectifs favorisant le développement des circuits courts : légumerie ESATCO Plouisy, Hall technologique du campus de la Tour d'Auvergne, projet d'atelier collectif de découpe...
- Candidature GPA-LTC-LAC au prochain DLAL FEAMPA 2021-2027 (diagnostic de territoire + analyse AFOM + stratégie + plan d'actions + maquette financière)
- Réactualiser l'état des lieux des besoins des ostréiculteurs.
- Créer une ou plusieurs zones ostréicoles à terre en fonction du résultat de l'état des lieux et des perspectives de diversification et d'évolution du métier.



# ORIENTATION 3 / AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

## Certains de nos engagements

- Engager une étude sur l'opportunité de créer un label « huîtres de Paimpol » voire même « produits de la mer de Paimpol »
- Définir un dispositif d'aide pour les jeunes aquaculteurs
- Réaliser un diagnostic approfondi des infrastructures d'accès à la mer
- Encourager la réhabilitation des friches: Outil collectif à destination des professionnels de la mer



Les communes s'engagent aussi!

Exemples de projets communaux:

- Structuration d'un programme d'alimentation locale
- Création d'un marché de producteurs
- Extension de la cuisine du restaurant scolaire pour augmenter la part de « fait maison »
- Extension et restructuration d'un marché bio

# ORIENTATION 3 / AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

## Axe 1 SOUTENIR L'ÉCONOMIE PRODUCTIVE : L'ÉCONOMIE DE LA MER ET L'AGRICULTURE EN PRIORITÉ

### Objectif 1

Conforter la sphère productive maritime

### Objectif 2

Encourager un système agricole de qualité, respectueux de l'environnement et des consommateurs

Objectif 3 Encourager la création de nouvelles chaînes de production et de circulation

## Axe 2 DÉVELOPPER LA FORMATION EN LIEN AVEC LES FILIÈRES EXISTANTES ET EN DEVENIR

### Objectif 1

« Campus 2025 » pour favoriser la réussite professionnelle

Objectif 2 Insertion des jeunes de moins de 25 ans dans l'emploi

Objectif 3 Politique d'accompagnement en ingénierie, recherches et développement

## Axe 3 PRÉSERVER ET DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ ET SOLIDAIRE

### Objectif 1

Agir en faveur de l'activité locale

### Objectif 2

Adapter les centre-villes et centres-bourgs à une économie de proximité

Objectif 3 L'économie sociale et solidaire (ESS), comme levier du développement socio-économique de l'agglomération

# ORIENTATION 3 / AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

## Objectifs chiffrés

- Apporter une contribution aux politiques locales, départementales et régionales de l'emploi et de l'insertion
- **Appuyer les démarches de GPECT en se focalisant particulièrement sur les métiers en tension**
- Soutenir la mise en place de formations professionnalisantes notamment en développant localement un lieu disposant de capacités d'accueil de formations
- Susciter et accompagner des actions permettant la réinsertion de publics éloignés de l'emploi (clauses d'insertion dans les marchés publics, chantiers écoles...) et à celles permettant de lever les freins à l'emploi et à la formation (aide à la mobilité)
- Contribuer à la **promotion de l'apprentissage** (11 apprentis au sein de l'agglomération en 2021)
- **Aider à la résolution des problématiques liées à la saisonnalité des emplois dans certains secteurs** (forum de l'emploi, **soutien à la Mission saisonnalité**, réflexions sur l'hébergement des saisonniers...)

# ORIENTATION 3 / AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

## Objectifs chiffrés

### AXE 1 : ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Enjeux 1.3 Valoriser le métier d'assistante maternelle et soutenir les professionnelles dans les démarches de professionnalisation

#### Actions:

- **Promouvoir le métier d'assistante maternelle.**
- Accentuer la communication autour de la formation continue, proposer des solutions alternatives d'accueil pour les familles (fichiers de dispo, places d'accueil en EAJE...) afin d'augmenter le nombre de départs en formation continue

### AXE 2 : ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

Enjeux 2.4 Favoriser l'accueil et l'accompagnement de toutes les familles

Actions: Mise en place des formations professionnalisantes dans le domaine de l'accompagnement à la parentalité



# ORIENTATION 3 / AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

Exemples de ce que nous avons déjà fait et ce que nous poursuivons:

- Mise en place du **dispositif "scoot'n job"** pour faciliter les déplacements des saisonniers avec la mise à disposition de scooters électriques à la location sur le secteur de Paimpol
- Mise en place de missions de service civique
- Accompagnement du CFFPA de Kernilien dans la mise en œuvre des deux premières années de formation de référents économie circulaire et low tech
- **Mission argent de poche:** 69 jeunes de 16 à 17 ans, originaires de tout le territoire, ont pu se confronter au monde du travail pour la première fois en réalisant 221 missions



**LOW TECH** SKOL



# ORIENTATION 3 / AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

## Certains de nos engagements

- **Création d'un incubateur dédié aux entreprises innovantes**, associé à un espace de coworking (en lien avec le projet d'extension du hall technologique et des labos de l'UCO)
- Engagement d'une démarche de GPECT "se préparer aux emplois de demain" en associant les entreprises
- Adaptation de l'offre immobilières au parcours résidentiel des entreprises
- Démarche de soutien à l'emploi et à la formation concertée à l'échelle de l'EPCI dans le cadre d'un projet expérimental (démonstrateur): conventionnement avec le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion



# ORIENTATION 3 / AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

## Certains de nos engagements

- Lancement de la **mission DEGEMER +** (intervention sur l'offre et la demande d'emplois)
- Soutien à la formation aux métiers de la radio en langue bretonne par Ti ar Vro
- Soutenir la mise en œuvre du dispositif **Un jeune une solution**
- Création d'un « parcours d'engagement citoyen »
- Soutien de la candidature de l'INSEAC à l'AMI « Cœur des territoires »
- Politique de **recrutement d'apprentis** (déjà 11 apprentis recrutés par l'agglomération)

# ORIENTATION 3 / AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

## Axe 1 SOUTENIR L'ÉCONOMIE PRODUCTIVE : L'ÉCONOMIE DE LA MER ET L'AGRICULTURE EN PRIORITÉ

### Objectif 1

Conforter la sphère productive maritime

### Objectif 2

Encourager un système agricole de qualité, respectueux de l'environnement et des consommateurs

Objectif 3 Encourager la création de nouvelles chaînes de production et de circulation

## Axe 2 DÉVELOPPER LA FORMATION EN LIEN AVEC LES FILIÈRES EXISTANTES ET EN DEVENIR

### Objectif 1

« Campus 2025 » pour favoriser la réussite professionnelle

Objectif 2 Insertion des jeunes de moins de 25 ans dans l'emploi

Objectif 3 Politique d'accompagnement en ingénierie, recherches et développement

## Axe 3 PRÉSERVER ET DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ ET SOLIDAIRE

### Objectif 1

Agir en faveur de l'activité locale

### Objectif 2

Adapter les centre-villes et centres-bourgs à une économie de proximité

Objectif 3 L'économie sociale et solidaire (ESS), comme levier du développement socio-économique de l'agglomération

# ORIENTATION 3 / AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

## Objectifs chiffrés

Politique de fonds de concours communautaire : soutien au dernier commerce de la catégorie

### **Soutenir le développement économique endogène local :**

- En continuant à favoriser la création d'entreprise par la promotion de l'entrepreneuriat local (événements, concours), par la consolidation d'un service public local de l'accompagnement des entreprises, par l'appui à la plateforme d'initiative locale
- En favorisant la création et le développement des réseaux d'entreprises et d'entrepreneurs
- En accompagnant les besoins d'évolution de l'artisanat par le soutien à des opérations collectives en partenariat avec la Chambre de métiers et par des aides individuelles au développement



# ORIENTATION 3 / AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

**Exemples de ce que nous avons déjà fait et ce que nous poursuivons:**

- Affirmer la place de l'agglomération au service des projets d'implantation, de développement des entreprises du territoire
- Création d'un dispositif d'aide aux projets structurants ou innovants de l'économie sociale et solidaire
- Accompagnement des Unions de commerçants pour la mise en place d'outils numériques
- Contribution active à la mise en place d'un dispositif de chèques cadeaux facilitant l'achat local

**Le chèque-cadeau 100% local,  
une idée qui fait plaisir !**





# ORIENTATION 3 / AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

## Certains de nos engagements

- Poursuite du soutien à l'Association des Vitrines de l'Armor et de l'Argoat (dispositif de chèques cadeaux facilitant l'achat local)
- Soutien aux projets structurants ou innovants de l'économie sociale et solidaire
- Dispositif d'aides économiques
- Accompagnement des communes dans la reprise des derniers commerces
- Coordination des PVD
- Mettre en place une filière de recyclage pour la filière ostréicole
- Etude de requalification urbaine de la façade portuaire Paimpol
- Mise en œuvre d'une stratégie de facilitation dans l'insertion de la clause sociale dans les marchés publics / recrutement facilitateur mi temps



Les communes s'engagent aussi!

## Exemples de projets communaux:

- Relocalisation du dernier commerce en cœur de bourg
- Soutien au dernier commerce et logement attenant

# ORIENTATION 4 OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

## Axe 1 DÉVELOPPER LES CULTURES

### Objectif 1

Faire rayonner la culture sur tout le territoire

### Objectif 2

Rendre la culture accessible à tous

## Axe 2 AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS ET À LA SANTÉ

### Objectif 1

Faire de l'agglomération un territoire attractif pour les futurs médecins

### Objectif 2 Agir sur l'offre de soin

## Axe 3 DES SERVICES ADAPTÉS TOUT AU LONG DE LA VIE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

### Objectif 1

Répondre aux besoins des personnes âgées

### Objectif 2

Proposer une offre de service équitable pour les familles sur tout le territoire

### Objectif 3 Répondre aux besoins des jeunes



## ORIENTATION 4 OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

### Des objectifs chiffrés

- Partenariat avec l'INSEAC à construire
- Mailler le territoire d'évènements culturels itinérants
- ...



# ORIENTATION 4 OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

**Exemples de ce que nous avons déjà fait et ce que nous poursuivons:**

- **Festival Pas Sages** (co-organisé avec le Théâtre du Champ au Roy de la Ville de Guingamp) : festival pour faire se rencontrer les adolescents et la culture
- Gestion d'une école de musique sur deux sites et **un centre culturel (La Sirène)** et soutien des écoles de musique associatives.
- Elaboration d'un programme touristico-culturel "les traversées" durant l'été
- Ecriture d'une trajectoire culturelle
- **Ouverture des Fonds de concours au patrimoine bâti**
- Soutien financier aux associations culturelles du territoire
- Soutien à la classe CHAT (classe horaires aménagés Théâtre) du collège de Belle Isle en Terre en partenariat avec le Département et la Ville de Saint-Brieuc
- Participation au projet européen Rockschool





# ORIENTATION 4 OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

## Certains de nos engagements

- **Signature d'un pacte culturel avec le Département majoritairement basé sur l'EAC**
- **Soutien à l'émergence de l'INSEAC à Guingamp**
- Obtention du label Accueil vélo par le centre Milmarin, travail en cours pour le label Tourisme et Handicap
- Participation au Festival Embarque à Treb : piscine de Guingamp, Paimpol, Pôle Nautique, Milmarin, La Sirène
- Participation au Festival du mois du film documentaire : Milmarin, " Marins dans la tempête", en partenariat avec la médiathèque de Paimpol, "Insulaire"
- Lancement de l'écriture du **schéma intercommunal de la langue bretonne** - état des lieux et diagnostic
- Création d'une visite virtuelle du centre Milmarin

## ORIENTATION 4 OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

Les communes s'engagent aussi!

Exemples de projets communaux:

- Restauration de lieux de culte
- Restauration de bâtiments classés (ex: Gare de Brélidy-Plouec du Trieux)

# ORIENTATION 4 OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

## Axe 1 DÉVELOPPER LES CULTURES

### Objectif 1

Faire rayonner la culture sur tout le territoire

### Objectif 2

Rendre la culture accessible à tous

## Axe 2 AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS ET À LA SANTÉ

### Objectif 1

**Faire de l'agglomération un territoire attractif pour les futurs médecins**

### Objectif 2 Agir sur l'offre de soin

## Axe 3 DES SERVICES ADAPTÉS TOUT AU LONG DE LA VIE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

### Objectif 1

Répondre aux besoins des personnes âgées

### Objectif 2

Proposer une offre de service équitable pour les familles sur tout le territoire

### Objectif 3 Répondre aux besoins des jeunes



## ORIENTATION 4 OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

### Des objectifs chiffrés

*Cf. Contrat Local de Santé en cours de finalisation*

- Promouvoir la santé mentale et prévenir le risque suicidaire
- Promouvoir la santé des jeunes
- Promouvoir la santé environnement
- Promouvoir la santé au travail



## ORIENTATION 4 OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

**Exemples de ce que nous avons déjà fait et ce que nous poursuivons:**

- Ouverture d'un centre de santé dans les locaux de l'hôpital de Guingamp
- Structuration d'un CIAS
- La prévention de la délinquance, avec l'animation et la coordination du CISPDR
- La gestion de l'accueil des gens du voyage
- Partenariat avec l'Association Actiom pour la mise en place d'une complémentaire santé négociée au bénéfice des habitants du territoire.



**Vous recherchez un médecin traitant ?**  
**Vous avez besoin d'une consultation en médecine générale ?**





## ORIENTATION 4 OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

### Certains de nos engagements

- Animation, coordination et suivi du prochain contrat local de santé, à l'échelle du Pays de Guingamp
- Animation et suivi du CISPDR



## ORIENTATION 4 OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

Les communes s'engagent aussi!

Exemples de projets communaux:

- Création de Maison de santé pluridisciplinaire
- Extension de la maison médicale
- Réouverture de la pharmacie
- Création d'une maison médicale

# ORIENTATION 4 OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

## Axe 1 DÉVELOPPER LES CULTURES

### Objectif 1

Faire rayonner la culture sur tout le territoire

### Objectif 2

Rendre la culture accessible à tous

## Axe 2 AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS ET À LA SANTÉ

### Objectif 1

Faire de l'agglomération un territoire attractif pour les futurs médecins

### Objectif 2 Agir sur l'offre de soin

## Axe 3 DES SERVICES ADAPTÉS TOUT AU LONG DE LA VIE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

### Objectif 1

**Répondre aux besoins des personnes âgées**

### Objectif 2

**Proposer une offre de service équitable pour les familles sur tout le territoire**

### Objectif 3 Répondre aux besoins des jeunes

# ORIENTATION 4 OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

## Des objectifs chiffrés

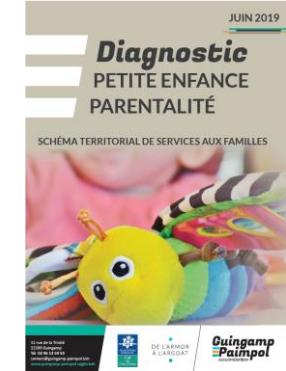
- La création de 20 places supplémentaires d'ici 2024 en établissements d'accueil du jeune enfant sur le territoire (micro-crèche de 10 places sur Bourbriac, augmentation de la capacité à 50 places pour le multi-accueil de Paimpol)
- 2 nouveaux équipements enfance jeunesse à Bourbriac (2023) et Callac (2024-2025)
- Plus de 1600 enfants et jeunes du territoire bénéficient des accueils de loisirs gérés par l'agglomération.
- Chaque année, une centaine de jeunes accompagnés individuellement par la Structure Information Jeunesse, et de 3 à 5 projets collectifs aidés dans le cadre de la « Bourse à projets jeunes »
- Un Programme de réussite éducative qui accompagne de 70 à 80 jeunes issus des territoires prioritaires de la Ville.



# ORIENTATION 4 OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

## Exemples de ce que nous avons déjà fait et ce que nous poursuivons:

- Validation du schéma territorial de services aux familles
- Rédaction d'un projet éducatif
- Soutien pour améliorer le maillage de l'offre en Point Accueil Ecoute Jeunes sur le territoire
- **Pôle enfance jeunesse de Louargat**
- Création d'une coordination handicap pour favoriser l'inclusion des enfants en structures petite enfance et accueils de loisirs





## ORIENTATION 4 OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

### Exemples de ce que nous avons déjà fait et ce que nous poursuivons:

- Equipements sportifs et ludiques
- Piscine de Guingamp : « Soirée zen »
- Piscine de Paimpol : organisation d'animations ponctuelles en partenariat avec le centre périnatal, contractualisation avec l'entreprise Dalkia
- Poursuite de l'amélioration des conditions d'accueil en crèche
- Structuration d'une bourse à projets de jeunes avec la CAF et le CD22



## ORIENTATION 4 OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

### Certains de nos engagements

- **La construction ou la rénovation d'équipements de proximité adaptés réunissant plusieurs services aux familles (RPAM, ALSH, local jeunes) : projets à Callac et Bourbriac**
- Création d'un nouveau multi-accueil à Paimpol, en remplacement de la structure existante, et construction d'une micro-crèche à Bourbriac.
- Un soutien renforcé des familles en recherche de mode de garde pour les 0-12 ans, en particulier celles qui rencontrent des difficultés (horaires atypiques, insertion professionnelle, handicap...)
- Engager une réflexion sur l'accueil des 3/4 ans dans les multi-accueils de Paimpol et Bégard



## ORIENTATION 4 OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

### Certains de nos engagements

- Mise en place d'un numéro unique d'accueil petite enfance
- Mise en service du nouveau Pôle enfance de Louargat
- Signature d'une Convention Territoriale Globale avec la CAF
- Mise en place d'une plateforme numérique d'inscription pour les familles
- **Espace aqualudique de Guingamp**
- Sensibiliser et former les acteurs de structures recevant du public à l'accueil des personnes en situation de handicap et leurs aidants
- Diagnostic structurel des gymnases et travaux



## ORIENTATION 4 OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

### Les communes s'engagent aussi!

Exemples de projets communaux:

- Skatepark, espaces de jeux, parcours santé
- Petits équipement sportifs
- Création d'un pôle culturel et associatif
- Aménagement de tiers-lieux
- Salles multifonctions
- Maisons d'assistantes maternelles
- Garderies d'écoles
- Jardins multigénérationnel
- Rénovation d'écoles

# ORIENTATION 5 FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

## Axe 1 AMÉLIORER LA MOBILITÉ

### Objectif 1

Renforcer l'accessibilité du territoire

### Objectif 2

Répondre aux besoins de mobilités du quotidien et imaginer les mobilités de demain

## Axe 2 LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE ET DÉVELOPPER LES USAGES DU NUMÉRIQUE

### Objectif 1

Lutter contre la fracture numérique et développer les usages du numérique

## Axe 3 UN DÉVELOPPEMENT BASÉ SUR UN NOUVEAU DIALOGUE URBAIN / RURAL

### Objectif 1

« Faire ensemble » pour mieux « vivre ensemble »

### Objectif 2

Encourager les dynamiques associatives

# ORIENTATION 5 FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

## Objectifs chiffrés

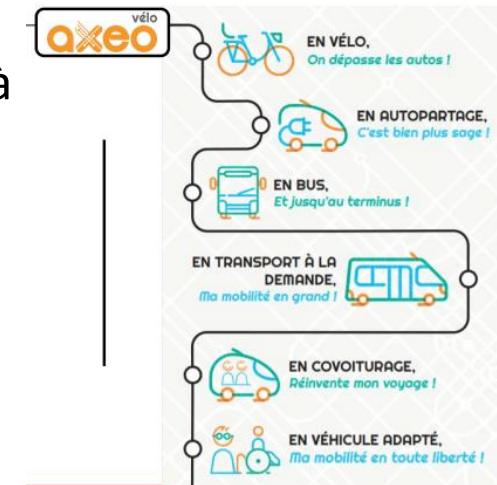
- **2030: 25% des déplacements en voiture reportés sur le covoiturage, les modes actifs ou les transports en commun**
- 2030: Transports routiers et non routiers : -7,2% de consommation d'énergie et -18,8% de GES par le report modal
- **300 VAE ; 10 voitures électriques ; 10 bus**
- 2030: Hausse du trafic ferroviaire de 8,3%
- 2030: Contribution à l'atteinte des objectifs des secteurs des Transports (routiers et non routiers) : -14% de consommation d'énergie et -32,9% de GES
- 2050: Baisse des distances parcourues de 20%, report de 50% des déplacements en voiture reportés sur le covoiturage, les modes actifs ou les transports en commun ; 100% des véhicules thermiques sont remplacés par des motorisations alternatives
- + de 37% de la flotte de véhicules de l'agglomération devront être renouvelés par des modèles à très faibles émissions
- 2030: Baisse des distances parcourues de 6,6%, report de 25% des déplacements en voiture reportés sur le covoiturage, les modes actifs ou les transports en commun

# ORIENTATION 5 FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

Exemples de ce que nous avons déjà fait et ce que nous poursuivons:

## Développement du réseau de transport en commun : Axeo

- Equipements de 27 lignes en billettiques et système d'aide à l'exploitation
- Formalisation du partenariat avec les SDE22 pour l'utilisation des bornes de recharge pour le future service d'autopartage
- Lancement d'axéobus+ (le nouveau TAD) pour tous les habitants du territoire (en dehors des 6 communes de l'aire urbaine Guingampaise qui disposent de service de bus)



# ORIENTATION 5 FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

**Exemples de ce que nous avons déjà fait et ce que nous poursuivons:**

- Développement de l'autopartage (achat 5 ZOE en autopartage, aménagement site d'autopartage)
- Réseau de mobilités alternatives à l'auto-solisme (achat minibus hybride)
- Valorisation du réseau de mobilités alternatives à l'auto-solisme (poteaux d'information)
- Développement des mobilités douces (étude mobilité active, acquisition d'abris vélos et mise en location de 150 VAE)





# ORIENTATION 5 FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

## Certains de nos engagements

### Un plan climat avec un axe fort autour des mobilités:

- 1.7 Décarboner la mobilité des collectivités / 3.2 Développer des alternatives quotidiennes à l'autosolisme / 3.3 Explorer les intermodalités rail-route

Mais aussi:

- Création d'un **cheminement piéton entre la Roche Jagu et Pontrieux**
- Création d'une véloroute entre Ploubazlanec et Carnoët
- **Développer les mobilités actives** (AAP AVELO2: diagnostic, schéma directeur, programme pluriannuel d'actions...)
- Lancement du service d'autopartage sur 5 stations (Callac, Bégard, Pontrieux, Bourbriac et Louargat)
- Desserte estivale par transport collectif les samedis et mercredis des sites touristiques :
- Installation d'abris sécurisés pour les vélos (avec la carte Korigo)



## ORIENTATION 5 FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

### Certains de nos engagements

- Réseau de mobilités alternatives à l'auto-solisme (achat minibus hybride)
- Valorisation du réseau de mobilités alternatives à l'auto-solisme (poteaux d'information)
- Développement des mobilités douces (étude mobilité active, acquisition d'abris vélos et de 150 VAE)



## ORIENTATION 5 FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

**Les communes s'engagent aussi!**

Exemples de projets communaux:

- Liaisons douces, liaisons interquartiers, aménagements publics...
- Aires de co-voiturage

# ORIENTATION 5 FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

## Axe 1 AMÉLIORER LA MOBILITÉ

### Objectif 1

Renforcer l'accessibilité du territoire

### Objectif 2

Répondre aux besoins de mobilités du quotidien et imaginer les mobilités de demain

## Axe 2 LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE ET DÉVELOPPER LES USAGES DU NUMÉRIQUE

### Objectif 1

Lutter contre la fracture numérique et développer les usages du numérique

## Axe 3 UN DÉVELOPPEMENT BASÉ SUR UN NOUVEAU DIALOGUE URBAIN / RURAL

### Objectif 1

« Faire ensemble » pour mieux « vivre ensemble »

### Objectif 2

Encourager les dynamiques associatives

# ORIENTATION 5 FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

## Objectifs chiffrés

- Cf. Convention Très Haut Débit
- Participer au déploiement de conseillers numériques sur le territoire, en lien avec les communes

## ORIENTATION 5 FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

### **Exemples de ce que nous avons déjà fait et ce que nous poursuivons:**

- Continuité du projet Bretagne très haut Débit
- Lutte contre la fracture numérique

CIAS: déploiement d'une offre de proximité au bénéfice des personnes en difficultés face aux nouveaux outils numériques et notamment en proposant : une aide personnalisée pour un soutien dans les démarches administratives dématérialisées, une initiation aux outils numériques



# ORIENTATION 5 FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

## Certains de nos engagements

- Schéma directeur du numérique et du système d'information: diagnostic, plan d'action, mise en œuvre
- Open data
- Poursuivre l'acculturation des élus au numérique
- Participer à l'inclusion numérique => déployer des conseillers numériques (en cours de réflexion)
- Vers le 100% démat dans les services publics
- Recyclage et réemploi des matériels informatiques de l'agglomération
- Mise en place d'un portail de démarches en lignes sur le site de l'agglomération
- Faciliter la relation avec les usagers et la gestion quotidienne de l'agglomération (outil de gestion des assemblées, des multi-accueils, des courriers...)
- Faciliter la participation citoyenne via des outils numériques (vote, sondage, enquête...)



## ORIENTATION 5 FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

Les communes s'engagent aussi!

Exemples de projets communaux:

- Label Ecoles numériques
- Socle numérique dans les écoles élémentaires
- Acquisition de matériels numériques à destination des élus
- Numérique interactif à l'école

# ORIENTATION 5 FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

## Axe 1 AMÉLIORER LA MOBILITÉ

### Objectif 1

Renforcer l'accessibilité du territoire

### Objectif 2

Répondre aux besoins de mobilités du quotidien et imaginer les mobilités de demain

## Axe 2 LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE ET DÉVELOPPER LES USAGES DU NUMÉRIQUE

### Objectif 1

Lutter contre la fracture numérique et développer les usages du numérique

## Axe 3 UN DÉVELOPPEMENT BASÉ SUR UN NOUVEAU DIALOGUE URBAIN / RURAL

### Objectif 1

« Faire ensemble » pour mieux « vivre ensemble »

### Objectif 2

Encourager les dynamiques associatives

# ORIENTATION 5 FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

## Objectifs chiffrés

- Maintien d'une enveloppe budgétaire pour le soutien du fait associatif (en 2021: 1,5M€)
- Recensement des avantages en nature dont bénéficient les associations
- Organisation des assises des associations (première édition en septembre 2019)
- Former les associations et leurs bénévoles (organisation de formations-actions) avec le soutien du Mouvement associatif de Bretagne
- Maintien du soutien aux emplois associatifs locaux (en 2021: 118 000€ pour 16 associations)
- Parvenir à l'adhésion d'une centaine de membres au conseil citoyen de l'Agglomération

# ORIENTATION 5 FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

## **Exemples de ce que nous avons déjà fait et ce que nous poursuivons:**

- Réalisation d'un diagnostic participatif de la vie associative (Cartographier les associations du territoire : thématique et échelle d'intervention, budget, salarié, nombre de bénévoles... Identifier les difficultés et besoins d'accompagnement des associations et envisager une stratégie d'accompagnement de la vie associative en lien avec les acteurs ressources du territoire (associations et communes) et leurs missions respectives.
- Participation de l'Agglomération à la Coopérative des masques

# ORIENTATION 5 FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

**Exemples de ce que nous avons déjà fait et ce que nous poursuivons:**

- Soutien à l'engagement associatif et bénévole en partenariat avec le Mouvement Associatif de Bretagne et avec les services de l'Etat concernés.
- Financement d'emplois associatifs, de services civiques.
- Signature de conventions d'objectifs et de moyens avec des associations du territoire
- Des subventions, qui permettent de soutenir la vie associative et de développer l'attractivité du territoire
- Appel à candidature pour participer au conseil citoyen





# ORIENTATION 5 FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

## Certains de nos engagements

- Associations, collectivités : comment organiser la vie associative sur notre territoire ? Lancement de sessions de formations, public mixte associations / collectivités pour partager et structurer la politique vie associative sur notre territoire
- Pass asso (réponse à la crise covid) : le PASS Asso permet de soutenir les associations employeuses à hauteur de 1 500€ à 3 000€, financé à parts égales par Guingamp-Paimpol Agglomération et la Région Bretagne.
- Définition des critères d'attribution des subventions aux associations
- Encourager la mobilisation et la participation citoyenne dans toutes les politiques publiques de l'agglomération (mobiliser les forces vives, les acteurs locaux du territoire, dans la mise en œuvre de notre projet de territoire)

# QUELQUES EXEMPLES DE FICHES ACTION

Encourager la réhabilitation des **friches** (ex: Outil collectif à destination des professionnels de la mer)

Des **cantines durables** (cf projets des communes pour structurer un approvisionnement local, changer les pratiques, ...)

Restaurer les **continuités écologiques** aquatiques (restauration cours d'eau, ouvrages d'eau...)

Encourager la mobilisation et la **participation citoyenne** (mobiliser les forces vives, les acteurs locaux du territoire, dans la mise en œuvre de notre projet de territoire)

Porter un regard appuyé sur **la jeunesse** (génération actrice essentielle de la transition écologique, économique, sociale)

Définition d'une stratégie immobilière pour **l'accueil des entreprises**

Engagement de l'agglomération dans un **COT**

**Egalité hommes femmes** (ex: Dispositif Collectiv'égalité avec la Région Bretagne)

Développer les **mobilités actives** (AAP AVELO2: diagnostic, schéma directeur, programme pluriannuel d'actions...)

Favoriser les continuités écologiques par l'entretien et le renouvellement du **bocage**

Numérique : faciliter la **relation avec les usagers** et la gestion quotidienne de l'agglomération (outil de gestion des assemblées, des multi-accueils, des courriers...)

**ETC!**

• DE L'ARMOR À L'ARGOAT •



# Gouvernance du CRTE

*Guingamp  
Paimpol*  
AGGLOMÉRATION

# GOUVERNANCE

## COPIL

- Préfet
- Président de l'Agglomération
- Bureau des Maires (57 Maires) et conférence exécutive
- Co-présidents du Conseil citoyen

# GOUVERNANCE

## COTECH

- Sous-préfète de Guingamp
- DGS de Guingamp-Paimpol Agglomération
- Directeur.rice en charge du pilotage du CRTE
- Chef.fe de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation
- CODIR de Guingamp-Paimpol Agglomération
- Chef.fe de projet PVD
- ...
- Représentant de l'ADEME
- Représentant de la Banque des territoires
- Représentant de l'ARS
- Représentant de la CAF
- Représentant de l'Agence de l'eau
- Représentant de la Région Bretagne
- Représentant du Département
- ...

• DE L'ARMOR À L'ARGOAT •



# L'après signature

*Guingamp  
Paimpol*  
AGGLOMÉRATION

# LES PROCHAINES ÉTAPES

Conseil d'agglomération du 6 juillet qui viendra acter la réalisation du CRTE et autoriser sa signature avec le Préfet



*Une signature prévue le 21 juillet*

Large concertation d'ici fin septembre (communes, conseil citoyen, partenaires...)

La possibilité d'affiner la rédaction du CRTE d'ici la fin de l'année 2021 et préparer l'annexe financière de 2022

# LES ÉTAPES À SUIVRE

## COTECH

Oct 2021  
COFI 2021

- Convention financière annuelle 2021 (rédaction des fiches actions, signature)
- Finalisation du recensement des projets d'investissements des communes, des partenaires cibles et de l'Agglomération pour l'année 2021

Nov 2021  
COTECH

- Vérification de l'avancement des actions inscrites
- Mise à jour des projets identifiés pour l'année 2022 suite au recensement
- Actualisation des indicateurs de suivi

Déc 2021  
COPIL

- Identification des actions issues du recensement et leurs possibilités de financement (DETR, DSIL 2022...)
- Suivi de l'ensemble des actions et des projets du CRTE
- Adaptation du plan d'action le cas échéant

Juin 2022

- Identification des actions financées par l'Etat en 2022 (DETR, DSIL...) et préparation de la convention financière annuelle 2022
- Mise à jour des informations des actions et des projets
- Lancement de la campagne de recensement des projets pour 2023

# Trajectoire Zéro Déchet

## LES FICHES ACTIONS - Axe 1 : INSTAURER UNE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

### Axe 1-A / Former les élus à la prévention des déchets



#### Calendrier de réalisation

2021



#### Objectifs

- Acquérir une culture commune de la gestion des déchets
- Permettre que la prévention des déchets intègre toutes les politiques publiques de la collectivité et des communes membres grâce à un éclairage des élus sur cette problématique et ses enjeux



#### Public

Tous les élus (anciens et nouveaux)



#### Indicateurs de suivi

##### Type d'indicateurs

Activités

Nombre d'heures consacrées à l'action

Taux de participation aux formations



#### Etapes clefs de l'action

- Trouver un prestataire extérieur pour former les élus ou formation par les équipes en interne
- Assurer les sessions de formation au second semestre 2020 ou début 2021



#### Porteurs

- Service Prévention, Collecte et Valorisation des Déchets
- Cabinet du président

# Trajectoire Zéro Déchet

## LES FICHES ACTIONS - Axe 1 : INSTAURER UNE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

### Axe 1-B / Mettre en place des instances de concertation avec les usagers



#### Calendrier de réalisation

Tout au long du programme



#### Objectifs

- Prendre en compte les besoins de tous et répondre à leurs attentes
- Faire du PLPDMA une démarche exemplaire de concertation



#### Public

Tous les usagers du territoire



#### Indicateurs de suivi

##### Type d'indicateurs

Activités	Nombre d'heures consacrées à l'action
	Nombre de réunions
	Taux de participation aux réunions
Impacts	Taux de satisfaction des participants



#### Etapes clefs de l'action

- 2020 : Répondre à l'appel à projet « Mobilisation et Participation des citoyens(nes) dans les démarches de transition écologique et énergétique » en lien avec le PCAET sur Guingamp-Paimpol Agglomération
- 2021 : Créer des outils adaptés pour recueillir les demandes des usagers et faire part de l'avancement du programme
- Diffuser ces outils au plus grand nombre



#### Porteurs

- Service Prévention, Collecte et Valorisation des Déchets
- Service Communication
- Chargée de mission Vie associative et Mobilisation citoyenne

# Trajectoire Zéro Déchet

## LES FICHES ACTIONS - Axe 1 : INSTAURER UNE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE



### Axe 1-C / Créer des groupes de travail ciblés



#### Calendrier de réalisation

Tout au long du programme



#### Objectifs

- Prendre en compte les besoins des partenaires et des relais et répondre à leurs attentes
- Faire du PLPDMA une démarche exemplaire de concertation



#### Public

Tous les partenaires du PLPDMA



#### Indicateurs de suivi

##### Type d'indicateurs

###### Activités

Nombre de réunions

Taux de participation aux réunions

Nombre de partenaires engagés



#### Etapes clefs de l'action

Pour chaque axe il y aura un ou plusieurs groupes de travail. Ils seront adaptés aux objectifs et à la maturité de chaque filière : par thématique, par public-cible, par secteur d'activité, par secteur géographique, etc. Leurs objectifs seront notamment d'assurer une veille sur la législation et les actions innovantes, de travailler sur une stratégie de communication commune et les moyens de la diffuser, etc. La fréquence de rencontre de chaque groupe de travail sera à évaluer conjointement par ses membres.



#### Porteurs

Les groupes pourront être animés par chacun des membres de la CCES, ou par d'autres partenaires.

# Trajectoire Zéro Déchet

## LES FICHES ACTIONS - Axe 1 : INSTAURER UNE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

### Axe 1-D / Assurer une veille réseaux, projets, appels à projet etc. et accompagner les partenaires



#### Calendrier de réalisation

Tout au long du programme



#### Objectifs

- Faire du PLPDMA une démarche exemplaire de concertation
- Identifier le PLPDMA vis-à-vis de tous les partenaires



#### Public

Tous les partenaires du PLPDMA



#### Indicateurs de suivi

##### Type d'indicateurs

###### Activités

- |   |
|---|
| Nombre d'appels à projets diffusés      |
| Taux de dossiers déposés ou accompagnés |
| Nombre de partenaires engagés           |



#### Etapes clefs de l'action

- Suivre régulièrement les différents appels à projets locaux, nationaux ou européens et les diffuser aux partenaires concernés.
- Accompagner les partenaires demandeurs dans les dossiers de réponse à ces appels à projets et dans l'accompagnement à suivre



#### Porteurs

- Service Prévention, Collecte et Valorisation des Déchets

# Trajectoire Zéro Déchet

## LES FICHES ACTIONS - Axe 2 : SENSIBILISER LES PUBLICS A LA PREVENTION DES DECHETS

### Axe 2-A / Sensibilisation spécifique par public cible



#### Calendrier de réalisation

Tout au long du programme



#### Objectifs

- Adapter la sensibilisation à chaque public en priorisant les cibles dégagées lors du diagnostic de territoire
- Sensibiliser à réduire ses déchets à la source, à lutter contre le gaspillage alimentaire, à trier et à composter ses déchets, etc.



#### Public

Tous les usagers du territoire



#### Indicateurs de suivi

##### Type d'indicateurs

Activité	Nombre d'heures consacrées à l'action
	Nombre d'animations réalisées
	Nombre de personnes touchées
Impact	Taux de personnes connaissant/pratiquant au moins un geste de prévention



#### Etapes clefs de l'action

- 2020 : Se baser sur le diagnostic de territoire pour identifier les public-cibles : retraités, couples sans enfant, etc.
- 2021 : Mener une réflexion sur les interventions, les modalités, leurs déroulements pour établir une stratégie de sensibilisation adaptée à chaque public
- 2022 : Elaborer un guide d'animation et des supports pédagogiques
- 2023 : Mener une réflexion sur la diffusion des éco-gestes au travail : réduire les mails, prendre une gourde, etc.
- Prendre contact avec les associations/établissements du territoire pour y réaliser des animations et proposer un accompagnement à la réduction de leurs déchets



#### Porteurs

- Service Prévention, Collecte et Valorisation des Déchets
- Service Communication du SMITRED

# Trajectoire Zéro Déchet

## LES FICHES ACTIONS - Axe 2 : SENSIBILISER LES PUBLICS A LA PREVENTION DES DECHETS

### Axe 2-B / Sensibilisation grand public



#### Calendrier de réalisation

Tout au long du programme



#### Objectifs

- Sensibiliser les habitants et les touristes au tri et à la prévention des déchets.
- Maintenir les actions spécifiques pour ce public : Estivales des R', Printemps des R' et Journées portes ouvertes



#### Public

Tous les usagers du territoire



#### Indicateurs de suivi

##### Type d'indicateurs

Activité	Nombre d'heures consacrées à l'action Nombre de visiteurs Nombre de partenaires engagés
Impact	Taux de personnes connaissant/pratiquant au moins un geste de prévention



#### Etapes clefs de l'action

- Mener une réflexion sur les lieux, la logistique et les partenaires ces animations (par exemple : réunion sur le tri sur invitation des mairies)
- Accompagner les collectivités, les associations, les collectifs citoyens lors de l'organisation et l'animation d'événements sur le territoire
- Participer aux évènements et campagnes nationaux.ales : semaine européenne de réduction des déchets, semaine du développement durable, etc.
- Elaborer les campagnes Média pour annoncer les évènements



#### Porteurs

- Service Communication du SMITRED

# Trajectoire Zéro Déchet

## LES FICHES ACTIONS - Axe 2 : SENSIBILISER LES PUBLICS A LA PREVENTION DES DECHETS

### Axe 2-C / Information et sensibilisation de proximité



#### Calendrier de réalisation

Tout au long du programme



#### Objectifs

Sensibiliser les habitants au plus près de leurs lieux de vie, de travail, de consommation



#### Public

Tous les usagers du territoire



#### Indicateurs de suivi

##### Type d'indicateurs

<b>Activité</b>	Nombre d'heures consacrées à l'action
	Nombre de documentations remises
	Nombre de personnes sensibilisées
<b>Impact</b>	Evolution des taux de refus
	Evolution des tonnages de DMA



#### Etapes clefs de l'action

- Poursuivre les actions déjà engagées : Porte à porte et animations de stands
- 2021 : Mener une réflexion sur les modalités d'intervention et sur la définition des missions des ambassadeurs en fonction des besoins des collectivités et des habitants
- Mener une réflexion sur la création de lieux-ressources pour permettre aux usagers de se renseigner, de trouver des conseils, près de chez eux



#### Porteurs

- Service Prévention Collecte et Valorisation des Déchets
- Service Communication du SMITRED

# Trajectoire Zéro Déchet

## LES FICHES ACTIONS - Axe 2 : SENSIBILISER LES PUBLICS A LA PREVENTION DES DECHETS

### Axe 2-D / Communication générale



#### Calendrier de réalisation

Tout au long du programme



#### Objectifs

- Faire découvrir le concept de la prévention des déchets et les changements de pratiques associés
- Rendre l'information accessible à tous en utilisant tous les réseaux de communication existants



#### Public

Tous les usagers du territoire



#### Indicateurs de suivi

##### Type d'indicateurs

###### Activité

- Nombre d'heures consacrées à l'action
- Nombre de supports de communication diffusés
- Nombre de personnes sensibilisées
- Evolution des taux de refus

###### Impact

- Evolution des tonnages de DMA



#### Etapes clefs de l'action

- 2021 : Elaborer une identité au PLPDMA et établir un règlement sur la publication des actions des partenaires afin de mettre en lumière toutes les actions de prévention du territoire
- 2021 : Créer un volet prévention dans les outils de communication « Déchets » et les outils de communication existants (magazine, lettre d'infos, etc.)
- 2021 : Mener une réflexion autour
  - des outils de communication du programme local de prévention des déchets : applications, utilisation du numérique, création d'une page ou d'un site dédié sur internet, campagnes de communication, globale et ciblée par thématique etc.
  - d'une communication innovante, non culpabilisante. Ex : nudges.



#### Porteurs

- Service Prévention Collecte et Valorisation des Déchets
- Service Communication de la collectivité

# Trajectoire Zéro Déchet

## LES FICHES ACTIONS - Axe 2 : SENSIBILISER LES PUBLICS A LA PREVENTION DES DECHETS

### Axe 2-E / Réduction de la diffusion des imprimés non sollicités (INS)



#### Calendrier de réalisation

2022



#### Objectifs

- Diminuer le tonnages d'INS
- Augmenter le nombre de boîtes aux lettres avec « Stop Pub »
- Rendre les « Stop Pub » facilement accessibles



#### Public

Tous les usagers du territoire



#### Indicateurs de suivi

##### Type d'indicateurs

Activité	Nombre d'autocollants distribués
Impact	% de boîtes avec « Stop Pub » (via les réseaux de routage)
Activité	Tonnages évités
Impact	Evolution du flux au centre de tri



#### Etapes clefs de l'action

- 2022 : Concevoir et imprimer les « Stop pub »
- 2022 : Définir les lieux de mise à disposition des « Stop Pub » (mairies, déchèteries...)
- 2023 : Campagne presse avec les lieux de mises à disposition
- Demande systématique de mise à jour par les réseaux de routage de nos journaux d'informations du nombre de boîtes aux lettres « Stop Pub »



#### Porteurs

- Service Communication du SMITRED
- Service Prévention Collecte et Valorisation des Déchets

# Trajectoire Zéro Déchet

## LES FICHES ACTIONS - Axe 2 : SENSIBILISER LES PUBLICS A LA PREVENTION DES DECHETS

### Axe 2-F / Promouvoir les achats durables et les alternatives de consommation



#### Calendrier de réalisation

Tout au long du programme



#### Objectifs

- Faire connaître aux usagers les alternatives « zéro-déchet »
- Accompagner leur mise en place et faciliter leur diffusion



#### Public

Tous les usagers, entreprises, administrations



#### Indicateurs de suivi

##### Type d'indicateurs

<b>Activité</b>	Nombre d'animations réalisées
	Nombre de participants
<b>Impact</b>	Nombre de partenaires engagés dans la conduite de l'action
	Tonnages évités
	Taux de satisfaction des foyers utilisateurs
	Evaluation des changements de pratiques
	Evolution du flux au centre de tri



#### Etapes clefs de l'action

- 2021 : Faire un état des lieux des partenaires et de leurs besoins : centres sociaux, commerces, administrations, écoles, associations de consommateurs, etc.
- 2022 : Réaliser des opérations témoins avant généralisation
- 2024 : Mener une réflexion sur le déroulement d'un défi-famille
- Mener des campagnes d'information et de sensibilisation en partenariat sur : Achats en vrac, grands conditionnements, couches lavables, eau du robinet, etc.



#### Porteurs

- Service Prévention Collecte et Valorisation des Déchets
- Partenaires : Associations de consommateurs, centres sociaux, services de la collectivité concernés par les thématiques

# Trajectoire Zéro Déchet

## LES FICHES ACTIONS - Axe 2 : SENSIBILISER LES PUBLICS A LA PREVENTION DES DECHETS

### Axe 2-G / Réduire la toxicité des déchets



#### Calendrier de réalisation

2022



#### Objectifs

- Réduire la toxicité des déchets
- Offrir une solution alternative et/ou de traitement simple, à tous les usagers



#### Public

Tous les usagers



#### Indicateurs de suivi

##### Type d'indicateurs

<b>Activité</b>	Nombre d'animations réalisées
	Nombre de participants
<b>Impact</b>	Nombre de partenaires engagés dans la conduite de l'action
	Tonnages de produits dangereux collectés en déchèterie
	Taux de satisfaction des foyers utilisateurs
	Evolution des ventes



#### Etapes clefs de l'action

- 2022 : Promouvoir l'utilisation de produits ménagers écologiques et/ou fait-maison : ateliers pratiques, guide de recettes, etc.
- 2023 : Développer le maillage des bornes à piles



#### Porteurs

- Service Prévention Collecte et Valorisation des Déchets
- Partenaires : Les éco organismes, associations de consommateurs

# Trajectoire Zéro Déchet

## LES FICHES ACTIONS - Axe 3 : TENDRE VERS L'ECO-EXEMPLARITE DES COLLECTIVITES

### Axe 3-A / Prioriser la dématérialisation



#### Calendrier de réalisation

2022



#### Objectifs

- Intégrer la prévention des déchets dans le quotidien des agents afin qu'ils deviennent, à leur tour, ambassadeur de la prévention
- Limiter la production de papier générée par les échanges en interne et auprès du public



#### Public

- Tous les agents et élus de la collectivité, ainsi que les partenaires impactés par les changements.



#### Indicateurs de suivi

##### Type d'indicateurs

<b>Activités</b>	Nombre de personnes formées
	Nombre de documents mis en ligne
	Nombre moyen de téléchargements par document
	Nombre de visites du site Internet
<b>Impacts</b>	Tonnages évités
	Quantité de papier acheté



#### Etapes clefs de l'action

2022 : Réflexion au sein du groupe de travail sur les modalités et les possibilités de mise en œuvre de la dématérialisation dans les procédures internes de collectivité



#### Porteurs

- Service Prévention, Collecte et Valorisation des Déchets
- Services Communication, Informatique et Moyens généraux

# Trajectoire Zéro Déchet

## LES FICHES ACTIONS - Axe 3 : TENDRE VERS L'ECO-EXEMPLARITE DES COLLECTIVITES

### Axe 3-B / Poursuivre l'intégration des critères environnementaux dans la commande publique



#### Calendrier de réalisation

2023



#### Objectifs

- Prendre en compte les critères environnementaux dans leur intégralité : utilisation des ressources, retraitement des déchets, etc.
- Généraliser les pratiques eco-responsables à toutes les échelles de la vie de la collectivité, de manière pérenne.
- Favoriser l'innovation



#### Public

Tous les agents et élus de la collectivité, ainsi que les partenaires impactés par les changements



#### Indicateurs de suivi

##### Type d'indicateurs

<b>Activités</b>	Nombre d'agents participant à la réflexion
	Nombre d'actions engagées
<b>Impacts</b>	Taux de produits labellisés utilisés en interne
	Tonnages évités

Nombre de marchés avec une clause liée à l'éco-responsabilité



#### Etapes clefs de l'action

- 2023 : Réflexion sur les pratiques des collectivités : fournitures, les goodies et outils de communication, la restauration, etc.
- 2024 : Etablir une charte de la prévention dans les achats et les marchés publics à destination des services

Par exemple : Intégrer l'offre de réemploi dans la commande publique et Intégrer des clauses d'éco-consommation dans les marchés pour restauration collective



#### Porteurs

- Service Prévention, Collecte et Valorisation des Déchets
- Service Communication et Marché/commande publique

# Trajectoire Zéro Déchet

## LES FICHES ACTIONS - Axe 3 : TENDRE VERS L'ECO-EXEMPLARITE DES COLLECTIVITES

### Axe 3-C / Instaurer une gestion raisonnée des espaces verts dans les collectivités



#### Calendrier de réalisation

Tout au long du programme



#### Objectifs

- Former et accompagner autour de la gestion autonome des déchets verts et de la démarche zéro phyto
- Amélioration des pratiques internes sur les espaces verts des agglomérations
- Pour les communes situées sur le territoire du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Argoat-Trégor-Goëlo : Objectif 0 phyto en 2021.



#### Public

Services espaces verts des communes et de l'intercommunalité, ainsi que les prestataires impactés par les changements.



#### Indicateurs de suivi

##### Type d'indicateurs

Activités	Nombre de personnes sensibilisées
	Nombre de collectivités signataires de la charte de gestion durable de l'eau
	Nombre de formations
Impacts	Tonnages évités
	Nombre de structures engagées
	Nombre de matériel mutualisé
	Taux de satisfaction des collectivités utilisatrices



#### Etapes clefs de l'action

- Diagnostic des pratiques en interne (2021) et dans chaque commune, dans le cadre de la charte de gestion durable de l'eau
- A partir de 2022 : Définition d'un programme d'action personnalisé (action collective, formation, mise en commun de matériel, etc.)
- 2021 : Mener une réflexion sur la mise en place d'aires de compostage partagée avec des opérations témoins (dans les cimetières, dans les lieux recevant du public, etc.)



#### Porteurs

- Service Prévention, Collecte et Valorisation des Déchets
- Service Biodiversité-Environnement

# Trajectoire Zéro Déchet

## LES FICHES ACTIONS - Axe 3 : TENDRE VERS L'ECO-EXEMPLARITE DES COLLECTIVITES

### Axe 3-D / Généraliser les autres pratiques éco-responsables



#### Calendrier de réalisation

Tout au long du programme



#### Objectifs

- Intégrer la prévention des déchets dans le quotidien des agents afin qu'ils deviennent, à leur tour, ambassadeur de la prévention
- Renforcer la démarche d'éco-exemplarité de Guingamp-Paimpol Agglomération, et l'élargir aux autres administrations



#### Public

Tous les agents et élus des collectivités, ainsi que les utilisateurs des espaces communautaires (usagers, entreprises, partenaires) impactés par les changements.



#### Indicateurs de suivi

##### Type d'indicateurs

Activités	Nombre d'actions engagées
	Nombre d'agents signataires de la charte
	Nombre de collectivités signataires de la charte
Impacts	Tonnages évités
	Taux de satisfaction des agents



#### Etapes clefs de l'action

- 2021 : Réflexion sur la création d'un réseau d'agents et d'élus référents de la prévention des déchets
- 2022 : Réalisation d'une charte de la prévention pour les agents (voire les partenaires : communes, etc.)
- A partir de 2021 : Réaliser un état des lieux des pratiques et prioriser pour chaque service les actions à accomplir et les accompagner dans leurs projets. Par exemple :

Définition d'un programme d'action personnalisé : action collective, formation, etc.

Généraliser de la pratique du tri sélectif et limiter l'utilisation du papier

Favoriser le réemploi des produits en fin de vie, Installation de « boites à don »

Utiliser des produits non dangereux, réutilisables, rechargeables, recyclés, recyclables. Par exemple : test sur l'utilisation des couches lavables en crèche, réflexion sur les produits d'entretien des locaux.

# Trajectoire Zéro Déchet

## LES FICHES ACTIONS - Axe 3 : TENDRE VERS L'ECO-EXEMPLARITE DES COLLECTIVITES

Dans les lieux de restauration : promotion de l'eau du robinet, des torchons et serviettes lavables, de la vaisselle réutilisable, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, d'un approvisionnement raisonné avec une réflexion sur l'emballage, réflexion sur l'installation d'aires de compostage partagé

Etre exemplaire dans les prestations

### Porteurs

- Service Prévention, Collecte et Valorisation des Déchets



# Trajectoire Zéro Déchet

## LES FICHES ACTIONS - Axe 4 : MENER DES ACTIONS DE PREVENTION A DESTINATION DES PROFESSIONNELS

### Axe 4-A / Accompagner les professionnels

#### Sous Axe 1 : Activité touristique



##### Calendrier de réalisation

2021



##### Objectifs

- Juguler la production saisonnière de déchets par un accompagnement à la prévention
- Être un territoire exemplaire vis-à-vis des touristes



##### Public

Les touristes, les résidents secondaires, les professionnels du tourisme (hébergeurs, restaurateurs, etc.)



##### Indicateurs de suivi

###### Type d'indicateurs

###### Activités

Nombre de personnes/structures engagées

Nombre d'outils diffusés

###### Impacts

Tonnages évités



##### Etapes clefs de l'action

- 2020 : Réunir le groupe de travail
- 2021 : Sensibiliser les hébergeurs (professionnels et particuliers), les restaurateurs : diffusion d'outils, accompagnement à la certification, et les touristes
- 2022 : Sensibiliser les restaurateurs
- Relayer et accompagner les démarches régionales, nationales et européennes,
- Utiliser les démarches éco-exemplaires en place sur certains équipements comme exemple de réussite



##### Porteurs

- Service Prévention, Collecte et Valorisation des Déchets, Service développement touristique, Office du tourisme, Service Communication du SMITRED
- Partenaires : Service développement économique, fédérations professionnelles, associations de commerçants



# Trajectoire Zéro Déchet

## LES FICHES ACTIONS - Axe 4 : MENER DES ACTIONS DE PREVENTION A DESTINATION DES PROFESSIONNELS

### Axe 4-A / Accompagner les professionnels Sous Axe 2 : Secteur agricole



#### Calendrier de réalisation

2023



#### Objectifs

- Faire connaître les filières professionnelles établies
- Construire des solutions adaptées au territoire
- Réduire les déchets produits par la filière



#### Public

Les professionnels du secteur agricole



#### Indicateurs de suivi

##### Type d'indicateurs

###### Activités

###### Impacts



#### Etapes clefs de l'action

- A partir de 2024 : Former un groupe de travail pour accompagner les producteurs à :
  - Identifier et caractériser le gisement des pertes et invendus, accompagner et coordonner la création d'ateliers de transformation de surplus, développer le glanage, le don et les circuits courts
  - La possibilité d'entretien écologique des haies bocagères
- Etudier les filières spécifiques de traitement de déchets



#### Porteurs

- Service Prévention, Collecte et Valorisation des Déchets
- Chambre d'Agriculture
- Partenaires : Les fédérations professionnelles, Adivalor

# Trajectoire Zéro Déchet

## LES FICHES ACTIONS - Axe 4 : MENER DES ACTIONS DE PREVENTION A DESTINATION DES PROFESSIONNELS

### Axe 4-A / Accompagner les professionnels

#### Sous Axe 3 : Secteur du BTP



#### Calendrier de réalisation

Tout au long du programme



#### Objectifs

- Reprise des objectifs nationaux et régionaux



#### Public

Les professionnels du BTP



#### Indicateurs de suivi

##### Type d'indicateurs

Activités	Nombre de partenaires engagés dans la démarche
-----------	--

Impacts	Tonnages détournés
---------	--------------------



#### Etapes clefs de l'action

Suivre les directives régionales pour l'accompagnement des entreprises locales pour atteindre les objectifs nationaux



#### Porteurs

- Conseil régional
- Partenaires : Les fédérations professionnelles, les chambres consulaires

# Trajectoire Zéro Déchet

## LES FICHES ACTIONS - Axe 4 : MENER DES ACTIONS DE PREVENTION A DESTINATION DES PROFESSIONNELS

### Axe 4-B / Encourager les actions innovantes à destination des professionnels et de la clientèle



#### Calendrier de réalisation

2024



#### Objectifs

- Accompagner les professionnels à la réduction à la source de leurs déchets et à toutes actions de prévention
- Valoriser les expériences et les actions



#### Public

Tous les professionnels du territoire : industrie, tertiaire, artisanat, etc. et leurs clientèles



#### Indicateurs de suivi

##### Type d'indicateurs

Activités

Impacts



#### Etapes clefs de l'action

- 2024 : Au sein de groupes de travail, raisonner par secteur d'activité, en lien avec les fédérations ; ou par secteur géographique, en lien avec les associations de commerçants. *Par exemple : appel à projet « Entreprises témoins » ou « Commerçants zéro-déchet », groupes de travail, etc.*
- 2025 : Réaliser des diagnostics déchets, suivis d'accompagnement de projets. *Par exemple : promotion de l'eau du robinet, tote-bag, gourmet-bag, tarifs préférentiels zéro-déchet, faire la promotion des conditionnements zéro-déchet (vrac, acceptation des contenants dans les commerces alimentaires), compostage pour les fleuristes, dons alimentaires pour les boulangeries, etc.*
- 2025 : Créer et diffuser des campagnes de communication dédiées aux actions locales des professionnels en faveur de la réduction des déchets.
- Participer aux réflexions régionales et nationales sur la mise en œuvre de la prévention, de l'éco-conception dans les secteurs industriel, agroalimentaire, etc. Par exemple : Les écos-défis avec la chambre régionale des métiers



#### Porteurs

- Service Prévention, Collecte et Valorisation des Déchets
- Service Développement Economique
- Partenaires : Les fédérations professionnelles, les chambres consulaires

# Trajectoire Zéro Déchet

## LES FICHES ACTIONS - Axe 5 : ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS DANS LEURS DEMARCHES ECORESPONSABLES



### Calendrier de réalisation

2023



### Objectifs

- Accompagner au mieux les organisateurs, en fonction des particularités et de l'ampleur des manifestations.
- Encourager la pratique du tri sélectif et de la réduction à la source des déchets



### Public

Les organisateurs, les bénévoles et les participants aux manifestations



### Indicateurs de suivi

#### Type d'indicateurs

Activités	Nombre de conventions signées
	Nombre de mesures engagées par les organisateurs
	Nombre de bénévoles sensibilisés
	Nombre de matériel durable proposé par les organisateurs du territoire
	Nombre de structures ayant loué/emprunté du matériel durable
Impacts	Nombre de participants aux éco-manifestations
	Tonnages évités
	Taux de satisfaction des utilisateurs



### Etapes clefs de l'action

- 2023 : Travailler avec tous les services concernés en interne (communication, vie associative, etc.) pour proposer un accompagnement global des évènements. *Par exemple : Inciter les organisateurs à une démarche de pré-diagnostic environnemental, Proposer aux organisateurs une convention globale regroupant tous les engagements de la collectivité (ainsi que ceux du SMITRED le cas échéant) et ceux des organisateurs*
- 2024 : Réflexion au sein d'un groupe de travail sur la mise à disposition et/ou la mutualisation d'outils et de matériels. Par exemple : vaisselle réutilisable, billig, lave-vaisselle, fontaine à eau, etc.
- Suivre les différentes plateformes, réseaux et appels à projets locaux, nationaux ou européens et les diffuser aux organisateurs identifiés, en proposant un accompagnement le cas échéant



### Porteurs

- Service Prévention, Collecte et Valorisation des Déchets
- Service Communication
- Chargée de mission vie associative
- Partenaire : Service Communication du SMITRED

# Trajectoire Zéro Déchet

## LES FICHES ACTIONS - Axe 6 : REDUIRE LES DECHETS VERTS ET DEVELOPPER UNE GESTION DE PROXIMITE DES BIODECHETS

### Axe 6-A / Promouvoir le compostage individuel



#### Calendrier de réalisation

2021



#### Objectifs

- Permettre à tous les habitants d'avoir accès à une solution de tri à la source des biodéchets
- Contribuer à la réduction des déchets organiques dans les OM et en déchèterie
- Réduire la toxicité des déchets grâce à l'utilisation de compost



#### Public

Habitat pavillonnaire



#### Indicateurs de suivi

##### Type d'indicateurs

Activités	Nombre de personnes sensibilisées
	Nombre d'animations réalisées
	Nombre de composteurs vendus
Impacts	Taux de satisfaction des foyers utilisateurs
	Tonnages évités



#### Etapes clefs de l'action

- 2020 : Généraliser la vente des kits de compostage à tarifs préférentiels
- 2021 : Réaliser des ateliers pratiques sur le compostage sur des sites de démonstration identifiés
- 2022 : Mener une réflexion sur un réseau de guide composteur



#### Porteurs

- Service Prévention, Collecte et Valorisation des Déchets

# Trajectoire Zéro Déchet

## LES FICHES ACTIONS - Axe 6 : REDUIRE LES DECHETS VERTS ET DEVELOPPER UNE GESTION DE PROXIMITE DES BIODECHETS

### Axe 6-B / Promouvoir le compostage partagé et de grande capacité



#### Calendrier de réalisation

2021



#### Objectifs

- Permettre à tous les habitants d'avoir accès à une solution de tri à la source des biodéchets
- Contribuer à la réduction des déchets organiques dans les OM et en déchèterie
- Réduire la toxicité des déchets grâce à l'utilisation de compost



#### Public

- Habitat collectif, en lotissements ou de centre-bourgs
- Etablissements de restauration collective



#### Indicateurs de suivi

##### Type d'indicateurs

Activités	Nombre d'installations
	Nombre de personnes sensibilisées
	Nombre d'animations réalisées
	Volume (en litres) de composteurs installés
Impacts	Taux de foyers utilisateurs
	Taux de satisfaction des foyers/établissements utilisateurs
	Tonnages évités
	Pourcentage de biodéchets dans les OMr



#### Etapes clefs de l'action

- 2021 : Mener une réflexion sur le développement de l'installation de sites de compostage partagé sur le territoire (pied d'immeubles, espaces verts publics, jardins familiaux, résidence pour personnes âgées, résidence étudiante, etc.). *Par exemple : Lancer une expérimentation avec des projets témoins en donnant la priorité aux projets à dimension sociale avec un partenariat pérenne : centres sociaux, bailleurs sociaux, écoles, etc.*
- 2022 : Etudier les possibilités de compostage grande capacité : pavillon de compostage, composteur électromécanique, station de compostage, etc.



#### Porteurs

- Service Prévention, Collecte et Valorisation des Déchets

# Trajectoire Zéro Déchet

## LES FICHES ACTIONS - Axe 6 : REDUIRE LES DECHETS VERTS ET DEVELOPPER UNE GESTION DE PROXIMITE DES BIODECHETS

### Axe 6-C / Mettre en place des actions en faveur du jardinage au naturel et du broyage



#### Calendrier de réalisation

2021



#### Objectifs

- Favoriser la réutilisation in-situ
- Contribuer à la réduction des déchets végétaux
- Sensibiliser aux pratiques de jardinage au naturel



#### Public

Les usagers et les professionnels (dont paysagistes)



#### Indicateurs de suivi

##### Type d'indicateurs

<b>Activités</b>	Nombre de personnes sensibilisées
	Nombre d'animations réalisées
	Nombre de supports de communication diffusés
<b>Impacts</b>	Tonnages évités
	Couverture du territoire par l'opération
	Taux de satisfaction des foyers utilisateurs



#### Etapes clefs de l'action

- Sensibiliser et informer sur les pratiques :
  - Lors d'évènements dédiés : Semaine pour les alternatives aux pesticides, bienvenue dans mon jardin
  - En s'appuyant sur le réseau des sites et maisons natures
  - 2022 : Dans les lieux de dépôt comme les déchèteries
- 2023 : Mener une réflexion sur un dispositif pour inciter au broyage des déchets verts à domicile
- 2025 : Mener une réflexion sur un dispositif de troc de déchets verts, broyat, copeaux, sciure via une plateforme.

#### Porteurs



- Service Prévention, Collecte et Valorisation des Déchets
- Partenaires : Services biodiversité-environnement, sites et maisons nature, associations

# Trajectoire Zéro Déchet

## LES FICHES ACTIONS - Axe 6 : REDUIRE LES DECHETS VERTS ET DEVELOPPER UNE GESTION DE PROXIMITE DES BIODECHETS

### Axe 6-D / Promouvoir l'évitement



#### Calendrier de réalisation

2025



#### Objectifs

- Eviter la production de déchets verts
- Faire connaître aux usagers et aux professionnels les alternatives « zéro déchet vert »
- Accompagner leur mise en place et faciliter leur diffusion



#### Public

Les usagers et les promoteurs immobiliers



#### Indicateurs de suivi

##### Type d'indicateurs

Activités	Nombre de personnes participant à la réflexion
	Nombre de personnes sensibilisées
	Nombre d'animations réalisées
	Nombre de supports de communication diffusés
Impacts	Tonnages évités



#### Etapes clefs de l'action

- 2025 : Mettre en place un groupe de travail en partenariat avec le service urbanisme
- 2025 : Mener une réflexion sur la gratuité du dépôt de broyat en déchèterie et la possibilité de récupération par les usagers, etc.
- 2026 : Lancer une campagne de communication sur les espèces à croissance lente
- Assurer une veille des pratiques et des dispositifs innovants : éco-pâturage, etc.



#### Porteurs

- Service Prévention, Collecte et Valorisation des Déchets
- Service Urbanisme
- Partenaires : Les enseignes de jardinage

# Trajectoire Zéro Déchet

## LES FICHES ACTIONS – Axe 7: DIMINUER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

### Axe 7-A / Accompagner les professionnels de la distribution et de la restauration et les porteurs de projets



#### Calendrier de réalisation

A partir de 2021



#### Objectifs

Mettre en place des actions, tout au long de la chaîne de production, pour une réduction significative du gaspillage alimentaire



#### Public

- Tous les professionnels : restauration collective, restauration commerciale, artisans et réseaux de distribution
- Les porteurs de projets : professionnels, particuliers, associations, structure publique, etc.



#### Indicateurs de suivi

##### Type d'indicateurs

Activités	Nombre d'établissements accompagnés
Impacts	Evaluation des changements de pratiques Tonnages détournés



#### Etapes clefs de l'action

- 2020 : Réaliser une étude sur l'identification du potentiel de valorisation des déchets alimentaires : recenser, caractériser, mettre en avant les initiatives pour pouvoir par la suite créer des synergies.  
*Par exemple : don et transformation pour l'alimentation humaine, don en alimentation animale, etc.*
- 2021 : Créer une démarche d'accompagnement adaptée et reproductible, avec plusieurs établissements témoins, assurer sa mise en œuvre et la diffuser.



#### Porteurs

- Service Prévention, Collecte et Valorisation des Déchets
- L'association pour le développement de l'économie sociale et solidaire ADESS Ouest Côtes d'Armor
- Les fédérations professionnelles
- Les partenaires institutionnels : conseil départemental, conseil régional, l'ADEME

# Trajectoire Zéro Déchet

## LES FICHES ACTIONS – Axe 7: DIMINUER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

### Axe 7-B / Sensibiliser les usagers



#### Calendrier de réalisation

2022



#### Objectifs

- Donner aux usagers les moyens d'un changement de pratiques durable
- Adapter la communication à :

Tous les publics : famille, étudiant, retraité, etc.

Tous les lieux de consommation : magasin, restaurant, domicile, etc.

Tous les gaspillages : péremption, stockage, trop-cuisiné, etc.



#### Public

Les habitants du territoire en qualité de clients et d'usagers



#### Indicateurs de suivi

##### Type d'indicateurs

<b>Activités</b>	Nombre de personnes participant à la réflexion
	Nombre d'outils diffusés
	Nombre d'animations réalisées
<b>Impacts</b>	Evaluation des changements de pratiques



#### Etapes clefs de l'action

- 2022 : Constituer un groupe de travail : usagers, professionnel.les de la restauration, professionnel.les de l'alimentation, etc. pour mener une réflexion sur les outils à développer
- 2023 : Diffusion des outils. Par exemple : Livrets de recettes, intégration dans les outils de communication existants, ateliers cuisine, actions « coup de poing », installation de frigo partagé, affichage sur les lieux de restauration, outils pédagogiques auprès des élèves en restauration collective, généralisation du « gourmet bag » etc.



#### Porteurs

- Service Prévention, Collecte et Valorisation des Déchets

# Trajectoire Zéro Déchet

## LES FICHES ACTIONS – Axe 7: DIMINUER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

### Axe 7-C / Accompagner les associations d'aide alimentaire



#### Calendrier de réalisation

2021



#### Objectifs

- Accompagner les associations d'aides alimentaires dans le développement de leurs activités
- Accompagner les bénéficiaires des associations pour la lutte contre le gaspillage alimentaire



#### Public

Les associations d'aides alimentaires habilitées et leurs bénéficiaires



#### Indicateurs de suivi

##### Type d'indicateurs

Activités	Nombre d'associations accompagnées
	Nombre d'actions engagées et de participants à ces actions
Impacts	Tonnages détournés
	Evaluation des changements de pratiques des bénéficiaires



#### Etapes clefs de l'action

- 2021 : Former un groupe de travail avec les associations d'aides alimentaires habilitées pour répondre à leurs éventuels besoins (accompagnement dans le développement de leurs activités, communication autour de leurs actions, mise en relation facilité avec les distributeurs, etc.)
- 2022 : Mettre en place une démarche de sensibilisation des bénéficiaires sur le gaspillage alimentaire : cuisine des restes, dates de péremption, etc. *Par exemple : guide pratique, ateliers, etc.*
- 2023 : Etudier la faisabilité de mise en œuvre du glanage agricole solidaire sur le territoire.



#### Porteurs

- Service Prévention, Collecte et Valorisation des Déchets
- Les associations d'aide alimentaire
- Partenaires : ADESS, SOLAAL, Chambre d'agriculture

# Trajectoire Zéro Déchet

## LES FICHES ACTIONS – Axe 8 : PROMOUVOIR LE REEMPLOI, LA REUTILISATION ET LA REPARATION

### Axe 8-A / Optimiser le réemploi en déchèterie



#### Calendrier de réalisation

2021



#### Objectifs

- Réduire le tonnage d'objets réemployables en déchèterie
- Développer les filières de réemploi en favorisant une réutilisation locale
- Inciter les usagers à utiliser ces filières



#### Public

Tous les usagers



#### Indicateurs de suivi

##### Type d'indicateurs

<b>Activités</b>	Nombre de conventions signées avec les partenaires engagés dans la conduite de l'action
	Nombre d'animations réalisées
	Nombre de personnes participants aux animations
	Nombre de supports de communication distribués
<b>Impacts</b>	Volumes détournés dans les actions de réparation / réemploi
	Tonnages entrants sur les recycleries/ressourceries
	Taux de matériels vendus ou cédés



#### Etapes clefs de l'action

- 2021 : Réaliser un état des lieux des pratiques en déchèterie et des besoins sur le territoire
- 2022 : Optimiser le réemploi : logistique, communication, etc.
- 2023 : Communiquer sur les recycleries, les objets acceptés et leur devenir.
- 2023 : Travailler avec les partenaires sur le devenir des objets récupérés



#### Porteurs

- Service Prévention, Collecte et Valorisation des Déchets
- Partenaires : ADESS, associations locales pour la récupération et la redistribution

# Trajectoire Zéro Déchet

## LES FICHES ACTIONS – Axe 8 : PROMOUVOIR LE REEMPLOI, LA REUTILISATION ET LA REPARATION

### Axe 8-B / Développer la collecte des textiles



#### Calendrier de réalisation

2023



#### Objectifs

- Réduire le tonnage de textiles dans les ordures ménagères
- Développer les filières de réemploi en favorisant une réutilisation locale
- Inciter les usagers à utiliser ces filières



#### Public

Tous les usagers



#### Indicateurs de suivi

##### Type d'indicateurs

Activités	Nombre de partenaires engagés dans la conduite de l'action
	Ratio de bornes par nombre d'habitant
	Nombre d'animations réalisées
Impacts	Tonnages détournés



#### Etapes clefs de l'action

- 2023 : Faire le point sur toutes les bornes du territoire : emplacement, utilisation.
- 2023 : Définir les besoins des territoires : bornes à déplacer, à ajouter, etc.
- 2024 : Accompagner des opérations de collecte de la « crème »



#### Porteurs

- Service Prévention, Collecte et Valorisation des Déchets
- Partenaires : Les partenaires collecteurs, l'éco-organisme ECOTLC, les mairies

# Trajectoire Zéro Déchet

## LES FICHES ACTIONS – Axe 8 : PROMOUVOIR LE REEMPLOI, LA REUTILISATION ET LA REPARATION

### Axe 8-C / Accompagner les initiatives et les actions innovantes



#### Calendrier de réalisation

Tout au long du programme



#### Objectifs

- Réduire le tonnage d'objets réemployables en déchèterie
- Développer les filières de réemploi en favorisant une réutilisation locale
- Inciter les usagers à utiliser ces filières
- Favoriser la création d'emploi local dans ce secteur



#### Public

Tous les usagers



#### Indicateurs de suivi

##### Type d'indicateurs

Activités	Nombre de partenaires engagés dans la conduite de l'action
	Nombre d'actions réalisées
	Nombre de participants à ces actions
	Nombre de professionnels publiés dans les annuaires
Impacts	Tonnages détournés
	Satisfaction des professionnels sur leur présence dans les annuaires



#### Etapes clefs de l'action

- 2021 : Former un groupe de travail pour mener une réflexion autour d'actions innovantes pour sensibiliser les particuliers sur leur rapport aux produits, la réparation, le réemploi et la réutilisation. Par exemple : Espace de gratuité, troc de livres, collecte en fin de vide-greniers, repair-café, concours de collecte (en interne, dans les établissements scolaires, etc.), réseau local de partage, d'échanges et de dons.
- 2022 : Faire la promotion du réseau réparac'teurs et de l'annuaire du SMITRED : auprès des particuliers et des acteurs de la réparation
- Assurer une veille pour connaître les initiatives des porteurs de projets, du monde associatif, du monde économique
- Accompagner le syndicat et les partenaires pour l'organisation/le déroulement/l'évaluation des évènementiels sur le réemploi, organisés sur le territoire

# Trajectoire Zéro Déchet

## LES FICHES ACTIONS – Axe 8 : PROMOUVOIR LE REEMPLOI, LA REUTILISATION ET LA REPARATION

### Porteurs



- Service Prévention, Collecte et Valorisation des Déchets
- Service Communication du SMITRED
- Partenaires : Acteurs de l'économie circulaire et de l'économie sociale et solidaire

# Trajectoire Zéro Déchet

LES FICHES ACTIONS – Axe 9 : ETUDIER L’UTILISATION D’INSTRUMENTS ECONOMIQUES POUR FAVORISER LA PREVENTION DES DECHETS

## Axe 9-A / Étudier de nouveaux modes de tarification



### Calendrier de réalisation

2021



### Objectifs

- Utiliser des leviers économiques pour inciter à la prévention
- Uniformiser la tarification



### Public

Tous les usagers et les professionnels



### Indicateurs de suivi

#### Type d’indicateurs

Activités

Impacts



### Etapes clefs de l’action

- 



### Porteurs

- Service Prévention, Collecte et Valorisation des Déchets

Groupe 1 : transitions écologiques - aménagements - centralités - habitat

Thématique	Porteur de projet	Intitulé du projet	Démarrage	Montant HT
Transition énergétique	Guingamp-Paimpol Agglomération	Chaufferie bois déchets en réseau pour l'IAA	2022	
Transition énergétique	Guingamp-Paimpol Agglomération	Réalisation d'un diagnostic en vue de développer l'économie circulaire (à relier au lancement de l'opération de l'Ademe Diag eco-flux, sur les ZI de Bellevue et Grâces)	2022	
Transition énergétique	Guingamp-Paimpol Agglomération	Etude de faisabilité d'une "Maison de la Rénovation"	2022	50 000 €
Transition énergétique	Guingamp-Paimpol Agglomération	Engagement de l'agglomération dans un COT (élaboration, mise en œuvre, évaluation...)	2022	
Transition énergétique	Guingamp-Paimpol Agglomération	Projets de chaufferie bois et réseaux de chaleur		
Transition énergétique	Guingamp-Paimpol Agglomération	Groupement de commande pour un accompagnement des communes volontaires dans une démarche Climat-Air-Energie communale		60 000 €
Transition énergétique	Guingamp-Paimpol Agglomération	Renouvellement de la flotte de véhicules légers de l'Agglomération Renouvellement de la flotte de BOM en substitution GNV		
Transition énergétique	Guingamp-Paimpol Agglomération	PCAET: Mise en œuvre, suivi, évaluation		
Transition énergétique	BOURBRIAC	Rénovation thermique école - Bilan énergétique en 2021, Travaux en 2022	2022	
Transition énergétique	GUINGAMP	Rénovation énergétique des équipements sportifs et culturels de la ville (rénovation du bâtiment Escodans, dans le parc de Kergoz, isolation de la toiture de la Médiathèque, isolation des combles de l'Hôtel de ville)	2022	717 000 €
Transition énergétique	Guingamp-Paimpol Agglomération	Etudes de développement pour l'approvisionnement de la SAEP d'Yvias en auto-production (éolien en statut déclaratif)	2022	75 000 €
Transition énergétique	Guingamp-Paimpol Agglomération	Travaux de rénovation énergétique des maisons nature (CIRIR et CFB)	2022	635 000 €
Transition énergétique	GURUNHUEL	Rénovation énergétique du restaurant scolaire	2022	
Transition énergétique	KERIEN	Installation de panneaux solaires sur le hangar communal	2022	
Transition énergétique	KERMOROC'h	Travaux d'isolation extérieure d'un bâtiment communal hébergeant le commerce	2022	32 160,00 €
Transition énergétique	KERPRT	Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école	2022	33 554,00 €
Transition énergétique	LOUARGAT	Rénovation thermique du groupe scolaire	2022	1 753 274 €
Transition énergétique	MAGOAR	Rénovation thermique des bâtiments publics	2022	
Transition énergétique	MOUSTERU	Rénovation énergétique de l'école	2022	
Transition énergétique	MOUSTERU	Rénovation de l'éclairage public	2022	
Transition énergétique	PABU	Rénovation de la salle polyvalente (acoustique et thermique)	2022	
Transition énergétique	PAIMPOL	Rénovation thermique du gymnase Kerraoul	2022	50 000,00 €
Transition énergétique	PAIMPOL	Etude chauffage musée	2022	9 600 €
Transition énergétique	PLOEZAL	rénovation énergétique de la salle polyvalente - audit énergétique réalisé	2022	
Transition énergétique	PLOUEZEC	Ecole leroy maternelle (rénovation énergétique lourde)	2022	401 862 €
Transition énergétique	PLOUEZEC	Renouvellement éclairages en leds	2022	59 500 €
Transition énergétique	PLOUEZEC	Remplacement d'une chaufferie (PAC)	2022	200 000 €
Transition énergétique	PLOUGONVER	Mise en place d'un réseau de chaleur à la mairie (créer un réseau de chaleur pour brancher la mairie sur la chaufferie existante)	2022	
Transition énergétique	PLOUGONVER	Rénovation énergétique du bâtiment accueillant la mairie, l'agence postale et la bibliothèque	2022	
Transition énergétique	PLOUGONVER	Rénovation totale (énergétique et matériel) de la cuisine commune à la cantine et à la salle polyvalente,	2022	
Transition énergétique	PLOUISY	Rénovation énergétique de la mairie	2022	185 000 €
Transition énergétique	PLOUMAGOAR	Rénovation énergétique des bâtiments communaux - en 2022 salle Ploumexpo, école Croix Prigent et îlot mairie ancienne poste et inscription académique	2022	1 000 000 €

Transition énergétique	PLOURAC'H	Réhabilitation de deux logements	2022	55 038,00 €
Transition énergétique	PLOURIVO	Rénovation énergétique de la salle polyvalente (étude et travaux)	2022	485 300 €
Transition énergétique	PLOURIVO	Rénovation énergétique de l'école maternelle - études 2022, travaux 2023	2022	567 100 €
Transition énergétique	PONT-MELVEZ	Rénovation thermique de la salle polyvalente du bourg (1ere phase - changement des ouvertures pour 2022) 2eme phase - isolation	2022	
Transition énergétique	QUEMPER-GUEZENNEC	Changement de l'éclairage du port	2022	75 130,00 €
Transition énergétique	SAINT-AGATHON	Ecole : travaux de rénovation énergétique (isolation-chauffage) - audit en cours	2022	voir fiche
Transition énergétique	SAINT-AGATHON	Mairie : travaux de rénovation énergétique (isolation-chauffage) - audit en cours	2022	voir fiche
Transition énergétique	SAINT-CLET	Audit / diagnostic des biens communaux et plan pluri-annuel de rénovation	2022	
Transition énergétique	SAINT-CLET	Evolution de l'éclairage public communal	2022	105 000 €
Transition énergétique	SAINT-LAURENT	Rénovation de l'éclairage de l'école publique	2022	devis en cours
Transition énergétique	SAINT-SERVAIS	Rénovation énergétique de la salle multifonction des Mégalithes	2022	100 000 €
Transition énergétique	BELLE-ISLE-EN-TERRÉ	Eclairage public : réflexion sur un passage aux Leds, sachant qu'il appartient au SDE		
Transition énergétique	CALLAC	création d'un réseau chaleur avec chaufferie bois		1 260 000 €
Préservation environnement	Guingamp-Paimpol Agglomération	Prévention des risques d'inondation par la sécurisation du barrage de Mahalez	2022	247 050 €
Préservation environnement	Guingamp-Paimpol Agglomération	Travaux de dépollution (vallée de Cadolan à Guingamp)	2022	385 000 €
Préservation environnement	PÉDERNEC	Végétalisation du cimetière dans le cadre du zéro phyto	2022	60 000 €
Préservation environnement	SAINT-NICODEME	Réhabilitation complète du réseau d'eaux pluviales	2022	100 000 €
	QUEMPER-GUEZENNEC	Aménagement du site de Goas Vilinic - permis d'aménager en cours	2022	
Préservation environnement	Guingamp-Paimpol Agglomération	Réhabilitation du ponton de la maison de l'estuaire	2022	45 000 €
Préservation environnement	Guingamp-Paimpol Agglomération	Travaux de continuité écologique	2022	22 000 €
Préservation environnement	Guingamp-Paimpol Agglomération	Travaux milieux aquatiques	2022	32 000 €
Préservation environnement	Guingamp-Paimpol Agglomération	Travaux de renouvellement des réseaux (préciser?) / assainissement		
Préservation environnement	Guingamp-Paimpol Agglomération	Finalisation de la définition de la prise de compétence GEMAPI		
Préservation environnement	Guingamp-Paimpol Agglomération	Poursuite des études globales (schémas directeurs de l'eau et de l'assainissement, profils de vulnérabilité conchyliologiques)		
Préservation environnement	Guingamp-Paimpol Agglomération	Etude HMUC sur le territoire du SAGE ATG		
Préservation environnement	Guingamp-Paimpol Agglomération	Etudes/diagnostic faune-flore pour améliorer les connaissances naturalistes et alimenter le PLUi, voire pour lancer un atlas intercommunal de la biodiversité		
	PAIMPOL	Digue - étude	2022	21 000 €
	PAIMPOL	Travaux de rénovation de l'aqueduc du quinic - étude	2022	48 000 €
Aménagement/Aménagement de bourg	GUINGAMP	Réaménagement de la place du Vallay à Guingamp	2022	4 000 000 €
Aménagement/Aménagement de bourg	GUINGAMP	Réaménagement de l'entrée sud de la ville à Rustang	2022	1 110 000 €
Aménagement/Aménagement de bourg	Guingamp-Paimpol Agglomération	Etude de préfiguration OPA-RU	2022	100 000 €
Aménagement/Aménagement de bourg	GURUNHUEL	Aménagements des abords, création liaison douce et aménagement d'une pièce de vie commune dans le cadre de la construction de 3 logements sociaux portés par Côtes d'Armor Habitat	2022	
Aménagement/Aménagement de bourg	LOUARGAT	rénovation du boulodrome, sans doute en régie	2022	

Aménagement/Aménagement de bourg	MAGOAR	Aménagement pour l'accessibilité du cimetière et de l'église	2022	46 000 €
Aménagement/Aménagement de bourg	PAIMPOL	Requalification de la façade maritime - étude et mise en œuvre opérationnelle	2022	100 000 €
Aménagement/Aménagement de bourg	PAIMPOL	Requalification de l'avenue GLB - mise en œuvre opérationnelle	2022	1 650 000 €
Aménagement/Aménagement de bourg	PAIMPOL	Requalification du quartier de Kernoa - Etude de Moe - PA	2022	20 000 €
Aménagement/Aménagement de bourg	PAIMPOL	Requalification du collège de Goas Plat - AMO / AAP	2022	45 000 €
Aménagement/Aménagement de bourg	PAIMPOL	Schéma directeur immobilier	2022	72 000 €
Aménagement/Aménagement de bourg	PÉDERNEC	Aménagement des abords de la salle de sports	2022	180 000 €
Aménagement/Aménagement de bourg	PLEHEDEL	Aménagement du centre bourg et des voies traversantes (sécurité, cadre de vie, réseaux...)	2022	1 000 000 €
Aménagement/Aménagement de bourg	PLOUËC DU TRIEUX	DYNAMISATION DU CENTRE BOURG - PHASE 2	2022	400 000 €
Aménagement/Aménagement de bourg	PLOUEZEC	Centre bourg - acquisition ancienne agence CMB et ancien intermarché- réhabilitation de l'agence CMB en bibliothèque, médiathèque et espace pour le conseiller numérique, y compris maîtrise d'œuvre	2022	808 000 €
Aménagement/Aménagement de bourg	PLOUEZEC	Place des droits de l'Homme (Boulevard et aménagement de la place)	2022	735 600 €
Aménagement/Aménagement de bourg	PLOUISY	Aménagement urbain de l'espace guillouzic	2022	115 000 €
Aménagement/Aménagement de bourg	PLOUMAGOAR	Etude urbaine en centre bourg pour dynamiser les centralités	2022	36 700 €
Aménagement/Aménagement de bourg	SAINT-CLET	aménagement des abord du terrain multi-sports	2022	95 000 €
Aménagement/Aménagement de bourg	SAINT-NICODEME	Aménagement de surface du bourg	2022	300 000 €
Aménagement/Aménagement de bourg	SAINT-SERVAIS	Aire de jeux pour enfants	2022	60 000 €
Aménagement/Aménagement de bourg	TREGLAMUS	Aménagement d'un espace paysager intergénérationnel et l'aménagement et la sécurisation des abords de l'école	2022	282 000 €
Aménagement/Aménagement de bourg	TREGONNEAU	Aménagement du centre bourg	2022	730 000 €
Aménagement/Voirie	BEGARD	Aménagements des espaces publics dans le cadre de l'opération de requalification urbaine avec Côtes d'Armor Habitat (allée Yves Le Pichouron, rue Ernest Renan,...) -> travaux 2022-2026 (au fur et à mesure	2022	
Aménagement/Voirie	BEGARD	Poursuite des aménagements urbains : avenue Pierre Perron (tranche 3 et suivantes), rue de Plouaret, avenue Adrien Hamon - Travaux 2022-2027	2022	
Aménagement/Voirie	BEGARD	Sécurisation des déplacements dans les entrées de ville et les hameaux (Gwenezhan, Botlezan, Trezelan), en y intégrant les modes doux de déplacement - Travaux 2022-2027	2022	
Aménagement/Voirie	BOURBRIAC	Aménagement de la rue Gwazh ar Mogn (études- diagnostics)	2022	
Aménagement/Voirie	BOURBRIAC	Aménagement Rue Hent Dré (études -diagnostics)	2022	
Aménagement/Voirie	BULAT-PESTIVIEN	Aménagement du haut du bourg	2022	
Aménagement/Voirie	COADOUT	Effacement du réseau électriques, téléphonique et fibre (secteur de Bel Air)	2022	
Aménagement/Voirie	MOUSTERU	Effacement du réseau aérien	2022	
Aménagement/Voirie	SAINT-AGATHON	Rue de Kerjoly : Plan de circulation sécurisé et aménagements inter-communes	2022	300 000 €
Aménagement/Voirie	SAINT-LAURENT	Eclairage public du lotissement achevé + aménagement de la voirie du lotissement / enrobée et parking "naturel" (2022)	2022	
Mobilités douces	BEGARD	Elaboration d'un schéma directeur des liaisons douces	2022	
Mobilités douces	BEGARD	Création d'une liaison douce Hent Penn Vur / Résidence des Poètes -> acquisition foncière, travaux 2022	2022	
Mobilités douces	GRÂCES	Conforter les cheminements doux vers Guingamp (Section Rue Keribœuf)	2022	490 000 €

Mobilités douces	GUINGAMP	Développer les modes actifs pour faciliter l'accès au centre ville	2022	500 000 €
Mobilités douces	Guingamp-Paimpol Agglomération	Réseau de mobilités alternatives à l'auto-solisme (achat minibus hybride)	2022	150 000 €
Mobilités douces	Guingamp-Paimpol Agglomération	Valorisation du réseau de mobilités alternatives à l'auto-solisme (poteaux d'information)	2022	170 000 €
Mobilités douces	Guingamp-Paimpol Agglomération	Installation d'abris sécurisés pour les vélos (avec la carte Korriga)	2022	
Mobilités douces	MOUSTERU	Création d'une liaison douce	2022	
Mobilités douces	PAIMPOL	Schéma directeur des modes actifs - mise en œuvre opérationnelle	2022	125 000 €
Mobilités douces	PÉDERNEC	Création de liaisons douces dans le bourg (pour 2022 - travaux aménagement pour 40.000 euros)	2022	100 000 €
Mobilités douces	PLEHEDEL	Installation d'éclairage des abribus scolaires	2022	7 500 €
Mobilités douces	PLOUBAZLANEC	Phase 1 - aménagement de voies douces	2022	764 560 €
Mobilités douces	PLOUMAGOAR	Aménagement du cimetière pour faciliter les mobilités	2022	145 072 €
Mobilités douces	PLOURIVO	Création d'une liaison cyclable et aménagement de sécurité Lande Baston-Penhoat et sécurisation de la route des 4 vents (études 2022 - travaux 2023)	2022	1 030 000 €
Mobilités douces	PLUSQUELLEC	Aménagement du centre bourg - sécurisation des déplacements doux (voir fiche)	2022	873 957 €
Mobilités douces	SAINT-AGATHON	Rue de Kervingleu : Aménagement, sécurisation et liaisons douces de l'entrée du bourg	2022	900 000 €
Mobilités douces	SAINT-CLET	voie douce Kerlast - pen Lann	2022	75 000 €
Habitat/logements sociaux	BEGARD	Rénovation/création de logements sur le site de l'ancien Petit Eco - Démarrage études 2022	2022	
Habitat/logements sociaux	BULAT-PESTIVIEN	Etudes pour les travaux de la future maison partagée intergénérationnelle	2022	
Habitat/logements sociaux	CALANHEL	Rénovation d'une maison en vue d'y créer un logement adapté aux personnes âgées et dépendantes	2022	49 950,00 €
Habitat/logements sociaux	KERPERT	Rénovation de deux logements	2022	95 000 €
Habitat/logements sociaux	PAIMPOL	Revitalisation du bâti ancien	2022	50 000 €
Habitat/logements sociaux	PLOUEZEC	Ecoquartier	2022	1 013 000 €
Numérique	BEGARD	Aménagement d'un local pour le conseiller numérique et d'un espace associatif	2022	
Numérique	BOURBRIAC	Equipement numérique pour accueillir la Maison France Services et Conseiller numérique (matériel informatique, serveur, sauvegarde...)	2022	18 000 €
Numérique	COADOUT	Numérique interactif à l'école	2022	5 000 €
Numérique	Guingamp-Paimpol Agglomération	Mise en place d'une plateforme numérique d'inscription pour les usagers des services des centres de loisirs	2022	8 000 €
Numérique	PLOEZAL	Numérisation de la salle du Conseil Municipal : écran interactif, ordinateur portable ... permettant les Visio conférence	2022	

## Groupe 2 : Tourisme - économie - services à la population

Thématique	Porteur de projet	Intitulé du projet	Démarrage	Montant HT
	QUEMPER-GUEZENNEC	Aménagement du site de Goas Vilinic - permis d'aménager en cours	2022	
Tourisme	BEGARD	Etude stratégique pour le développement d'Armoripark -> 2022	2022	
Tourisme	GUINGAMP	Poursuite de cheminement sur les berges du Trieux	2022	300 000 €
Tourisme	Guingamp-Paimpol Agglomération	sports nature : station trail + pêche + VTT	2022	40 000 €
Tourisme	Guingamp-Paimpol Agglomération	Création d'un cheminement piéton entre la Roche Jagu et Pontrieux	2022	100 000 €
Tourisme	Guingamp-Paimpol Agglomération	Création d'une véloroute entre Ploubazlanec et Carnoët	2022	150 000 €
Tourisme	Guingamp-Paimpol Agglomération	Création d'un parcours tourisme mémorial réseau et résistance	2022	72 000 €
Tourisme	Guingamp-Paimpol Agglomération	Réalisation d'une étude architecturale pour le Pôle Nautique Intégré (PNI) de Loguivy (Phase 1)	2022	70 000 €
Tourisme	Guingamp-Paimpol Agglomération	Mise en œuvre du nouveau schéma de signalisation touristique	2022	
Tourisme	Guingamp-Paimpol Agglomération	Elaboration d'une stratégie digitale, (AMO + refonte site internet oit)	2022	60 000 €
Tourisme	Guingamp-Paimpol Agglomération	Mise en œuvre d'un schéma du tourisme durable et des loisirs	2022	
Tourisme	LOUARGAT	signalétique - bourg et campagne - révision charte graphique	2022	
Tourisme	PÉDERNEC	Signalétique patrimoine	2022	5 000 €
Tourisme	PONTRIEUX	Etude pour la valorisation des points hauts de la ville (création de belvédères sécurisés à des endroits clés de la commune)	2022	
Tourisme	SAINT-AGATHON	Four à pain : restauration - aménagements d'un espace d'animations	2022	
	Guingamp-Paimpol Agglomération	Etudes Quartier Gare Sud à Guingamp	2022	
économie proximité	Guingamp-Paimpol Agglomération	Etude de requalification urbaine de la façade portuaire Paimpol	2022	100 000 €
économie proximité	Guingamp-Paimpol Agglomération	Début des travaux de l'atelier relais agroalimentaire de Malabry à Paimpol	2022	685 000 €
économie proximité	Guingamp-Paimpol Agglomération	Opération exemplaire de densification, et de mutualisation de foncier ZI de Bellevue pour permettre l'extension des entreprises existantes in situ	2022	150 000 à 170 000 euros
économie proximité	Guingamp-Paimpol Agglomération	Finalisation des études de conception pour l'extension de la zone d'activités de Savazou à Kerfot	2022	
économie proximité	Guingamp-Paimpol Agglomération	Engagement d'une démarche de GPECT "se préparer aux emplois de demain" en associant les entreprises	2022	20 000 €
économie proximité	Guingamp-Paimpol Agglomération	Mise en place d'une filière de recyclage des filets de pêche usagés : opération pilote RECYPECH	2022	39 800€ dont 3 500€ pour GPA
économie proximité	Guingamp-Paimpol Agglomération	Candidature GPA-LTC-LAC au prochain DLAL FEAMPA 2021-2027 (diagnostic de territoire + analyse AFOM + stratégie + plan d'actions + maquette financière)	2022	à définir (ingénierie estimée à 1092h pour les 3 EPCI)
économie proximité	Guingamp-Paimpol Agglomération	Réactualiser l'état des lieux des besoins des ostréiculteurs. Créer une ou plusieurs zones ostréicoles à terre en fonction du résultat de l'état des lieux	2022	
économie proximité	Guingamp-Paimpol Agglomération	Engager une étude sur l'opportunité de créer un label « huîtres de Paimpol » voire même « produits de la mer de Paimpol ».	2022	
économie proximité	Guingamp-Paimpol Agglomération	Mise en œuvre d'une stratégie mer et littoral : plan d'actions	2022	à définir
économie proximité	BEGARD	Aménagement du site de l'ancien Petit Eco pour y accueillir des activités économiques (commerce, artisanat, coworking,...) -> acquisition faite (portage EPFB) - Démarrage études 2022	2022	
économie proximité	COADOUT	Dernier commerce et logement	2022	172 000 €
économie proximité	PÉDERNEC	Création d'un marché de producteurs	2022	20 000 €

économie proximité	SAINT-AGATHON	Ex- pharmacie: réhabilitation d'un local et aménagement de cellules commerciales	2022	200 000 €
économie proximité	SAINT-AGATHON	Construction d'un marché couvert modulable	2022	100 000 €
économie proximité	SAINT-CLET	Relocalisation du dernier commerce – Boulangerie – en cœur de bourg – 2ème semestre 2021 (étude) Fin 2022 (travaux)	2022	330 000 €
santé	BOURBRIAC	Maison de santé pluridisciplinaire (études de préfiguration)	2022	56 000 €
santé	GUINGAMP	Rénovation du groupe médical Chateaubriand pour conforter la présence médicale à Guingamp	2022	880 000 €
santé	PAIMPOL	Maison de santé pluriprofessionnelle - étude de programmation	2022	15 000 €
santé	PLOUBAZLANEC	Création de 3 cabinets pour professionnels de santé par réhabilitation d'une maison du centre Bourg de Ploubazlanec	2022	500 000 €
santé	RUNAN	Cabinet infirmier (au sein de deux logements rénovés par Guingamp habitat) - refus de la demande DETR 2021	2022	35 000 €
Equipement / Sport	BEGARD	Rénovation de la salle omnisports	2022	
Equipement / Sport	BELLE-ISLE-EN-TERRE	Skate Park – remplacement de certains éléments	2022	
Equipement / Sport	BOURBRIAC	Aménagement d'un terrain de tennis couvert sur l'aire sportive et de loisirs de Roudoué	2022	50 000 €
Equipement / Sport	Guingamp-Paimpol Agglomération	« Piscine de Paimpol – mises aux normes électriques / chauff / eau	2022	736 000 €
Equipement / Sport	Guingamp-Paimpol Agglomération	Espace aquatique de Guingamp - études	2022	
Equipement / Sport	KERFOT	Création d'un terrain multisports	2022	35 400,00 €
Equipement / Sport	PLESIDY	city stade	2022	
Equipement / Sport	PLOEZAL	réhabilitation vestiaires sportifs pour terrain de foot	2022	
Equipement / Sport	PLOUGONVER	Rénovation d'un local vacant en vue d'y créer un centre de valorisation des jeux bretons et des sports ruraux	2022	45 350,00 €
Equipement / Sport	PLOUMAGOAR	Requalification complexe sportif Raymond Guillou pour améliorer l'accès aux services à la population	2022	1 600 000 €
Equipement / Sport	PLOURIVO	Halle sportive polyvalente	2022	379 000 €
Equipement / Sport	PONT-MELVEZ	Espace sportif et de loisirs intergénérationnel et mise aux normes des sanitaires du terrain des sports	2022	170 000 €
Equipement / Sport	SAINT-AGATHON	Parcours santé et activités ludiques le long de la promenade douce	2022	70 000 €
Equipement / Sport	SAINT-AGATHON	salle de sport : création d'un club-house - installation de gradins	2022	
Equipement / Sport	SAINT-AGATHON	salle de sport : rénovation de l'éclairage	2022	45 000 €
Equipement / Enfance Jeunesse	BEGARD	sécurisation des établissements scolaires : PPMS (clôture, contrôle d'accès,...), sécurité sanitaire (purificateurs d'air, machine pour désinfecter les locaux,...)	2022	
Equipement / Enfance Jeunesse	BOURBRIAC	Réfection des sols de l'école primaire	2022	30 000 €
Equipement / Enfance Jeunesse	PLEHEDEL	Insonorisation de la salle de motricité de l'école	2022	14 000 €
Equipement / Enfance Jeunesse	PLOUËC DU TRIEUX	REHABILITATION DE LA GARDERIE - 4ème trimestre 2021 étude de faisabilité programmée avec l'ADAC 22 début des travaux	2022	400 000 €
Equipement / Enfance Jeunesse	PLOURIVO	Rénovation de 2 salles de classe et la BCD de l'école du Bourg : travaux 2022 (fiche projet à faire) – estimation des travaux en cours pour inscription au BP 2022	2022	60 000 €
Equipement / Enfance Jeunesse	Guingamp-Paimpol Agglomération	Réaliser une étude de besoins en terme de places d'accueils supplémentaires à Paimpol et création d'un nouveau multi-accueil, en remplacement de la structure existante.	2022	

4	Equipement / Enfance Jeunesse	Guingamp-Paimpol Agglomération	Engager une réflexion sur l'accueil des 3/4 ans dans les multi-accueils de Paimpol et Bégard et sur une meilleure prise en charge en accueil de loisirs	2022	2 000 €
	Equipement / Enfance Jeunesse	Guingamp-Paimpol Agglomération	Démolition / reconstruction du pôle enfance jeunesse à Bourbriac	2022	1 808 000 €
	Equipement / Enfance Jeunesse	PLOUEZEC	Projet de maison d'assistantes maternelles	2022	350 000 €
	Equipements de proximité/ Bâtiment divers	BEGARD	Réhabilitation du bâtiment de La Poste	2022	
	Equipements de proximité/ Bâtiment divers	BEGARD	Restructuration du bâtiment de la mairie (amélioration de l'accueil,...) -> étude ergonomique réalisée pour l'accueil, 1 <sup>ère</sup> tranche de travaux 2022	2022	
	Equipements de proximité/ Bâtiment divers	BELLE-ISLE-EN-TERRE	Travaux de rénovation de la salle polyvalente – 3 <sup>ème</sup> tranche ( ouvertures, cuisine)	2022	
	Equipements de proximité/ Bâtiment divers	BOURBRIAC	Aménagement d'une aire de convivialité couverte et accessible à tous à la Salle des Forges	2022	33 000 €
	Equipements de proximité/ Bâtiment divers	BOURBRIAC	Construction d'un bâtiment associatif	2022	50 000 €
	Equipements de proximité/ Bâtiment divers	CALANHEL	Rénovation de la salle des fêtes (extension, accessibilité et rénovation énergétique)	2022	150 000 €
	Equipements de proximité/ Bâtiment divers	CALLAC	Réhabilitation du bâtiment administratif (rénovation énergétique, réaménagement des services publics...)	2022	entre 850000 et 1400000
	Equipements de proximité/ Bâtiment divers	COADOUT	Création d'un nouveau centre technique	2022	189 600 €
	Equipements de proximité/ Bâtiment divers	Guingamp-Paimpol Agglomération	Aménagement du second étage d'Emergence	2022	
	Equipements de proximité/ Bâtiment divers	Guingamp-Paimpol Agglomération	Rénovation et extension des locaux de vie de la déchèterie de Paimpol	2022	216 000 €
	Equipements de proximité/ Bâtiment divers	Guingamp-Paimpol Agglomération	Déchèterie de Callac : étude de faisabilité pour rénovation ou déplacement sur un site plus adapté	2022	
	Equipements de proximité/ Bâtiment divers	Guingamp-Paimpol Agglomération	« Réhabilitation patrimoniale de la Chapelle – siège de l'Agglomération »	2022	685 000 €
	Equipements de proximité/ Bâtiment divers	Guingamp-Paimpol Agglomération	Travaux sur le cloître du siège / relations aux usagers	2022	
	Equipements de proximité/ Bâtiment divers	Guingamp-Paimpol Agglomération	Restauration bâtiment asso caritatives de Guingamp (Gamm vert)	2022	525 000 €
	Equipements de proximité/ Bâtiment divers	KERIEN	Mise aux normes ERP du hangar communal	2022	
	Equipements de proximité/ Bâtiment divers	LANLEFF	Réhabilitation de la façade de la mairie	2022	
	Equipements de proximité/ Bâtiment divers	MAEL-PESTIVIEN	Réhabilitation complète des toilettes de l'école en améliorant l'isolation et l'accessibilité	2022	
	Equipements de proximité/ Bâtiment divers	MAEL-PESTIVIEN	Réorganisation de la partie cuisine de la salle des fêtes ainsi que de son arrière cuisine , voir l'installation d'une chambre froide. Le but est de gagner en énergie et en fonctionnalité (études 2022 travaux 2023)	2022	
	Equipements de proximité/ Bâtiment divers	PABU	Restructuration restaurant scolaire en vue de la mise en place d'un self	2022	800 000 €
	Equipements de proximité/ Bâtiment divers	PÉDERNEC	Aménagement des services techniques communaux	2022	80 000 €
	Equipements de proximité/ Bâtiment divers	PLEHEDEL	Aménagement espace famille	2022	200 000 €
	Equipements de proximité/ Bâtiment divers	PLouisY	Aménagement d'un pôle associatif dans les locaux de l'ancienne école maternelle	2022	347 000 €
	Equipements de proximité/ Bâtiment divers	PLouisY	Aménagement de la mairie	2022	270 000 €
	Equipements de proximité/ Bâtiment divers	PONTRIEUX	Etude de faisabilité pour la création d'un tiers-lieu à Caraco	2022	
	Equipements de proximité/ Bâtiment divers	SAINT-CLET	Amélioration du service à la population : repenser la mairie, l'accueil et le service à la population	2022	355 000 €
		Guingamp-Paimpol Agglomération	Construction d'une aire d'accueil des gens du voyage (aire de Bellevue)	2022	1 307 000 €
		Guingamp-Paimpol Agglomération	Travaux aire GDV soupape Ploubazlannec	2022	300 000 €
culture		BOURBRIAC	Extension de la médiathèque (aménagement intérieur)	2022	80 000 €

culture	BOURBRIAC	Réfection de la toiture de la Chapelle du Danouët (MH)	2022	50 000 €
culture	CARNOET	Restauration église St Pierre St Paul - (Travaux 2022 - 1ere tranche)	2022	342 834 €
culture	DUAULT	rénovation d'une maison d'habitation du centre bourg pour la création de la bibliothèque d'une salle des associations (études en cours)	2022	estimatif à venir
culture	GUINGAMP	Restauration du château de Pierre II - phase 4	2022	900 000 €
culture	Guingamp-Paimpol Agglomération	Développer les micro-folies (Bégard)	2022	
culture	LOHUEC	Travaux d'urgence sur l'église - partie charpente et couverture	2022	
culture	LOUARGAT	Rénovation église, non classée (travaux d'étanchéité)	2022	
culture	PABU	Restauration d'une maison de potier dans la perspective de création d'un musée des arts et traditions populaires	2022	144 000 €
culture	PLOUBAZLANEC	Restauration de l'installation campanaire de l'église paroissiale	2022	79 790 €
culture	PLOUËC DU TRIEUX	Gare brelidy -Plouec Phase 2 (Aménagement intérieur, la hall à marchandise ...)	2022	350 000 €
culture	PLOUËC DU TRIEUX	édicule d'aisance à proximité du bâtiment de la gare qui est en cours de restauration	2022	12 629 €
culture	PLOUISY	Aménagement de la médiathèque dans les locaux de l'ancienne école maternelle	2022	694 000 €
culture	SAINT-LAURENT	Eglise : Restauration (travaux d'urgence et de sécurité) : début des travaux fin 2022 / 2023	2022	

## Annexe 4 - contributions (engagement) des partenaires

### 1. Banque des territoires

- ***Principales missions de la Caisse des Dépôts***

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, au service de l'intérêt général et du développement économique du pays. Ce groupe remplit des missions d'acteur financier au service des politiques publiques conduites par l'Etat et les collectivités territoriales.

La CDC est organisée autour de 5 métiers : la gestion d'actifs, la gestion de participations stratégiques, les retraites et la solidarité, le financement des entreprises via BPI France, le financement des projets de territoire via sa direction : « la Banque des territoires ». Cette dernière concentre les moyens d'intervention dédiés aux territoires pour lutter contre les fractures sociales et territoriales : elle met à la disposition des territoires ses moyens en ingénierie et ses capacités de prêt à long terme mais également d'investissement en fonds propres. Elle accompagne les porteurs de projet qui contribuent à des territoires plus attractifs, plus durables, plus connectés et plus inclusifs.

- ***Rappels sur les modalités d'intervention de la Banque des territoires pour accompagner les projets locaux***

Dans le cadre du déploiement d'un accompagnement sur mesure des projets de territoires des collectivités territoriales, la Banque des Territoires accompagne l'émergence et la sécurisation des projets des collectivités ainsi que leur financement.

- Accompagnement à l'émergence et la sécurisation des projets des collectivités territoriales
  - Via un service de renseignement téléphonique et des conférences

La Banque des Territoires via son service « Territoires Conseils » répond aux questions juridiques et financières des collectivités territoriales. Ce service est offert à toutes les communes de moins de 20 000 habitants, aux EPCI et aux communes nouvelles sans limite de taille.

- Via une plateforme numérique

La Banque des Territoires a créé une plateforme numérique <[banquedesterritoires.fr](http://banquedesterritoires.fr)> qui a pour ambition de faciliter l'accès des porteurs de projet à l'information territoriale ainsi qu'aux offres de la Banque des Territoires et à celles de ses partenaires. Cette infrastructure numérique simplifie l'accès des collectivités aux services suivants :

- Des ressources juridiques et thématiques ;
- Une newsletter sur l'actualité des collectivités territoriales (Localtis) ;
- Une base de bonnes pratiques territoriales qui permet la mise en relation de porteurs de projet ;
- Des guides pédagogiques sur les thématiques d'intérêt des élus ;
- La possibilité de s'inscrire à des web conférences et des téléconférences juridiques ;
- La possibilité de s'inscrire à des journées d'information à Paris et en région sur les sujets de préoccupations des élus ;
- La mise en relation avec un écosystème d'opérateurs publics et privés, qui peuvent contribuer à l'accélération des projets de territoire ;
- 

- Via un soutien à l'ingénierie des projets

La Banque des Territoires peut apporter aux collectivités locales qui en ont le plus besoin :

- Appui d'experts internes ;
- Financement à 100% d'études (cabinets présélectionnés par la Banque des Territoires dans le cadre de marchés à bons de commande)
- Ou co-financement à 50% d'études (cabinet choisi par la collectivité).

L'objectif de ces appuis est de contribuer à des territoires plus connectés, plus inclusifs, plus durables et plus attractifs. Ils peuvent être mobilisés pour des études thématiques ou l'élaboration d'une stratégie territoriale.

- Financement des projets des collectivités territoriales

La Banque des Territoires apporte des solutions de financement de long terme aux collectivités territoriales.

- Via des prêts sur fonds d'épargne

Pour soutenir l'investissement territorial, la CDC, apporte des financements de long terme aux collectivités territoriales.

Les caractéristiques des prêts de la CDC se distinguent des offres pratiquées par les autres acteurs du financement des collectivités territoriales à plusieurs titres :

- Des conditions financières (taux d'intérêt et des modalités identiques et non discriminantes pour toutes les collectivités), quelles que soient leur santé financière et leur localisation ;
- Toutes les collectivités territoriales sont éligibles, y compris les plus petites d'entre elles ;
- Les durées de prêt sont exceptionnellement longues (alignées sur la période d'amortissement des actifs financés) et peuvent aller jusqu'à 60 ans.

Ainsi les prêts de la CDC visent notamment à soutenir des projets en faveur :

- De la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement ;
- De la rénovation énergétique des bâtiments publics ;
- De la construction et la modernisation des établissements éducatifs
- D'infrastructures de transport ;
- De Quartiers Prioritaires de la Ville ;
- D'« Actions Cœur de Ville » ;
- De la construction ou rénovation d'établissement médico-social ;
- De la construction ou rénovation de logements sociaux pour personnes dépendantes ;
- Du développement territorial.

- Via des investissements en fonds propres dans les projets territoriaux

La Banque des Territoires investit à long terme, avec des partenaires publics et / ou privés, en investisseur avisé, dans des projets territoriaux d'intérêt général qui contribuent à des territoires plus inclusifs, plus durables, plus connectés, plus attractifs.

La Banque des Territoires intervient principalement par des prises de participations dans des structures de projets, d'initiative publique, parapublique ou privée, en capital, compte-courant d'associés, titres participatifs, obligations convertibles ou avances remboursables. Elle peut également intervenir dans des sociétés multiprojets (fonds dédiés, foncières, entreprises publique locales et filiales associées, associations), l'intermédiation permettant, dans certains cas, de démultiplier les investissements de façon efficace.

Dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir et du Grand Plan d'Investissement, la CDC est le principal opérateur, pour le compte de l'Etat, des actions s'adressant aux territoires, notamment dans les domaines de l'innovation territoriale, du numérique, de l'éducation et de la formation.

- Contribution aux programmes nationaux territoriaux

La Banque des Territoires contribue à la mise en œuvre de certains programmes nationaux, parmi lesquels :

**Action Cœur de Ville** : la Banque des territoires est l'un des principaux partenaires de ce programme qu'elle accompagne en ingénierie et sur lequel elle mobilise ses financements (prêts et investissements).

**Petites Villes de Demain** : en complément de ses prêts et de ses investissements, la Banque des territoires a mis en place une enveloppe de subventions pour soutenir l'ingénierie des territoires sélectionnés. Une partie de cette enveloppe sera mise en œuvre en Centre-Val de Loire par les Préfectures de département. Elle permettra de co-financer des chefs de projet du programme (25 % du coût), ainsi que des études (max 50 % du coût TTC) afin de faire émerger et sécuriser des projets. (à noter : le marché à bons de commande PVD reste à la main de la BDT).

**Territoires d'Industrie** : la Banque des Territoires, aux côtés de l'Etat et de sept opérateurs nationaux, mobilise des moyens financiers, techniques et humains (ingénierie et investissement) en partenariat avec les conseils

régionaux, acteurs clé de la stratégie industrielle territoriale, pour faciliter le déploiement de nouveaux projets industriels.

**France Services** : la Banque des Territoires est l'un des partenaires majeurs du programme en assumant le rôle d'animation de la politique publique aux cotés de l'Etat et des partenaires et en contribuant au financement de structures fixes et itinérantes.

**Quartiers productifs** : la Banque des Territoires contribue à accompagner les collectivités dans la définition de stratégies territoriales de développement économique et rendre plus accessible l'offre de dispositifs existants, dans le cadre de la nouvelle convention d'objectifs pour les quartiers prévoyant 225 millions d'euros d'investissements et d'ingénierie sur trois ans.

## **Annexes 5 - documents stratégiques**

- 5-1 Projet de territoire approuvé en août 2019
- 5-2 SCoT
- 5-3 PLUi
- 5-4 PCAET
- 5-5 PLH
- 5-6 PIG
- 5-7 CLS
- 5-8 Convention PVD
- 5-9 Schéma directeur du numérique
- 5-10 SAGE ATG
- 5-11 PPI
- 5-12 Pacte Financier et Fiscal
- 5-13 Schéma territorial de service aux familles
- 5-14 Projet éducatif
- 5-15 PLPD
- 5-16 Stratégie de communication
- 5-17 Convention entre le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et Guingamp-Paimpol Agglomération, valant volet emploi du CRTE (« Démonstrateur emploi »)
- 5-18 Stratégie Mer et Littoral
- 5-19 Le contrat de progrès portant sur la réalisation d'études et de travaux d'assainissement pour la période 2022-2024, en cours d'élaboration avec L'agence de l'eau Loire Bretagne
- 5-20 Convention territoriale globale (en cours)
- 5-21 Etude stratégique économie et attractivité (Lestoux et associés)
- 5-22 Délibération d'engagement de principe de l'agglomération dans un COT avec l'ADEME et projet de convention